

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE

S<sup>2</sup>LO



# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

## RAPPORT DE DIAGNOSTIC



Juin 2023

## INTRODUCTION

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Elle définit le cadre politique partagé entre la Caisse d'Allocations Familiales de Haute Savoie et la Communauté de Communes Fier et Usses.

Il s'agit d'un contrat multithématique portant sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité mais aussi sur le vieillissement de la population, le logement, le handicap, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale et locale.

La CTG est une convention d'objectifs communs, au sein de laquelle les collectivités se fixent un cap à tenir pour une meilleure cohérence des services, au service des familles du territoire.

La démarche s'appuie sur un diagnostic social du territoire afin de mettre en lumière les adéquations et carences entre les besoins des usagers et l'offre présente sur le territoire. Le diagnostic partagé préalable à la rédaction de la CTG doit associer l'ensemble des acteurs concernés. Il vise également à faire émerger les priorités en termes de politiques familiales et sociales sur le territoire, les arbitrages nécessaires à la programmation des interventions, ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux et leviers financiers à mobiliser prioritairement.

Ce diagnostic doit donc permettre :

- Une veille territoriale à l'échelle de la Communauté de communes
- Une analyse de l'écart entre le besoin et l'offre de services existante selon les thématiques
- Une analyse des interactions entre les problématiques pour mieux identifier les composantes du territoire
- La définition des orientations stratégiques

### OBJECTIFS

**Dresser un diagnostic large et approfondi pour avoir une vision globale des besoins des habitants sur la CC de Fier & Usses**

**Cartographier l'offre existante et envisager de nouveaux axes de développement**

**Associer l'ensemble des acteurs concernés afin de favoriser la coordination et le travail en transversalité sur le territoire**



# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



1. DYNAMIQUES DU TERRITOIRE



2. PETITE ENFANCE



3. ENFANCE



4. JEUNESSE



5. FAMILLES & PARENTALITÉ



6. SENIORS



7. ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



8. SOLIDARITÉS

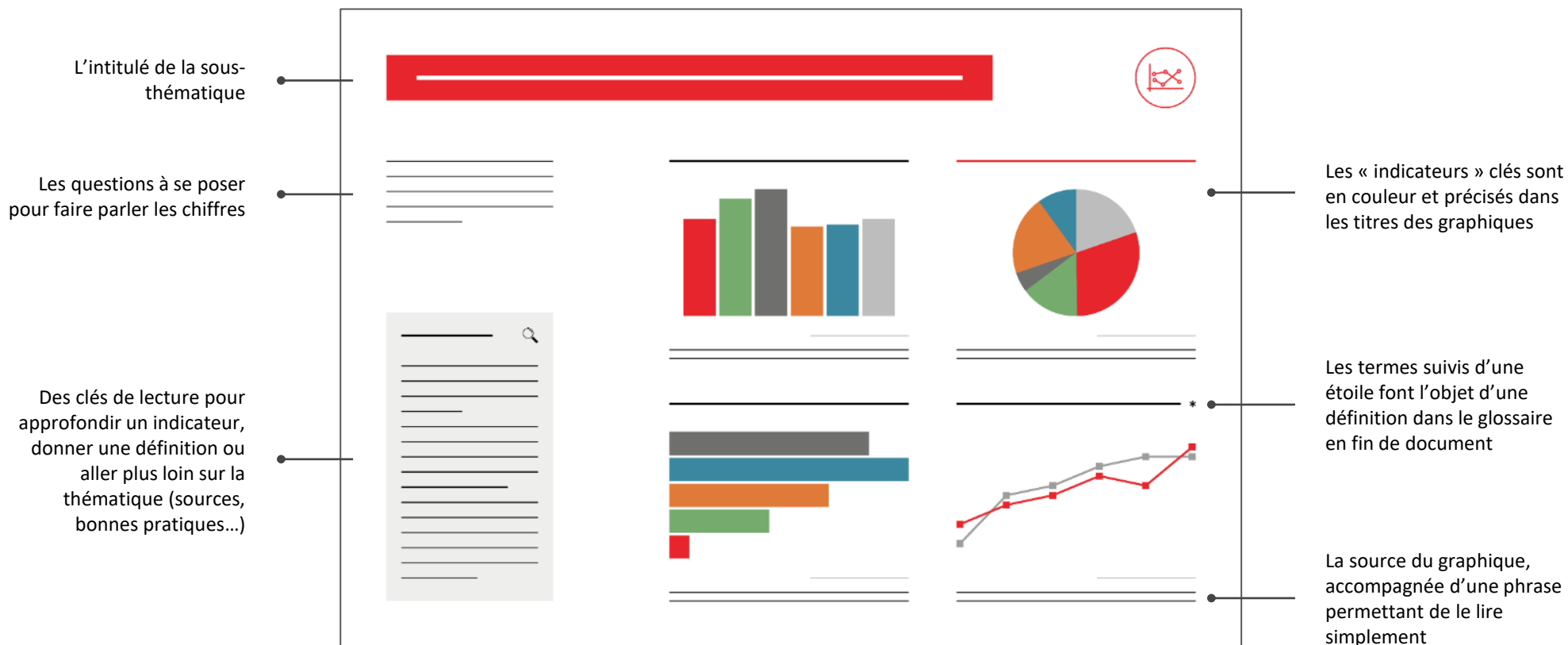


ANNEXES

## COMMENT LIRE VOTRE RAPPORT ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figurent un nombre conséquent d'éléments sur la population de la Communauté de Communes Fier et Usse (statistiques et cartographies notamment) mais aussi des pages de synthèse en début de chaque thématique pour vous permettre une lecture rapide du document.

**NOTA BENE.** Les éléments statistiques traités dans le diagnostic permettent une comparaison de la donnée savinienne avec les territoires de comparaison choisis à savoir : la **Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**, la **Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie**, le département de **Haute Savoie** et la **France métropolitaine**.





## CC Fier et Usse

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
Reçu en préfecture le 30/10/2023  
Publié le 30/10/2023  
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE

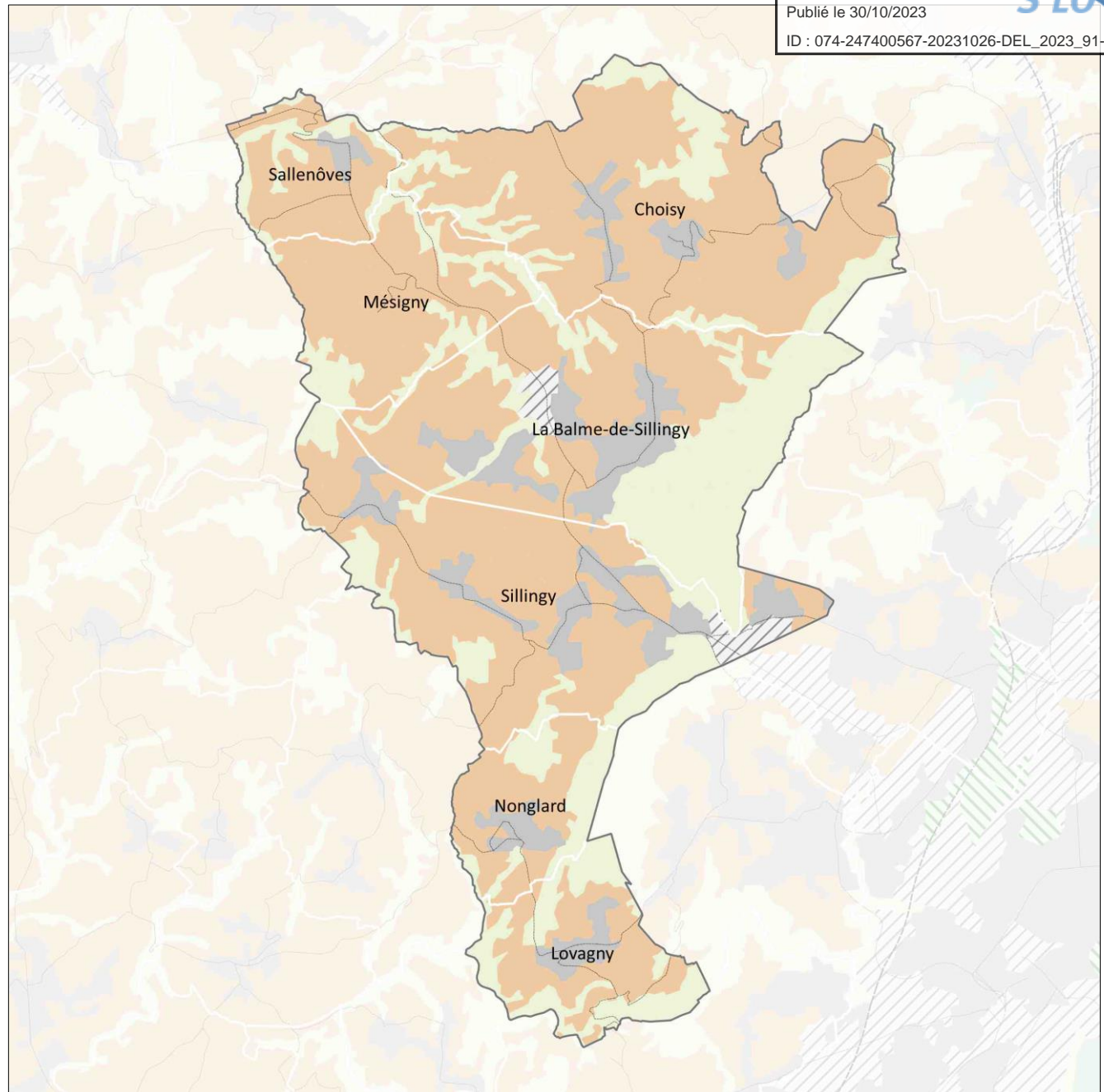


### BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.



## FOCUS SUR LES GROUPES DE TRAVAIL

Les 24 mai et 7 juin, deux groupes de travail ont été organisés afin de mobiliser les acteurs de terrain (élus, agents, partenaires...), en contact régulier avec la population.

Ces tables rondes d'une durée de 2h30 ont permis de travailler, dans un premier temps avec les agents et partenaires et dans un second temps avec les élus, sur les thématiques suivantes :

- Petite enfance ;
- Enfance ;
- Jeunesse ;
- Seniors ;
- Solidarités ;
- Animation de la vie sociale ;
- Handicap ;
- Parentalité.

Une trentaine de participants étaient présents dans le cadre du groupe « Agents et partenaires » et une dizaine d'élus ont échangé lors du second temps d'échange.

L'objectif était d'approfondir avec eux le diagnostic et d'identifier des axes de travail prioritaires. Ces axes de travail sont présentés dans le présent diagnostic, sur les pages de synthèse thématique (ex : p. 13).

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

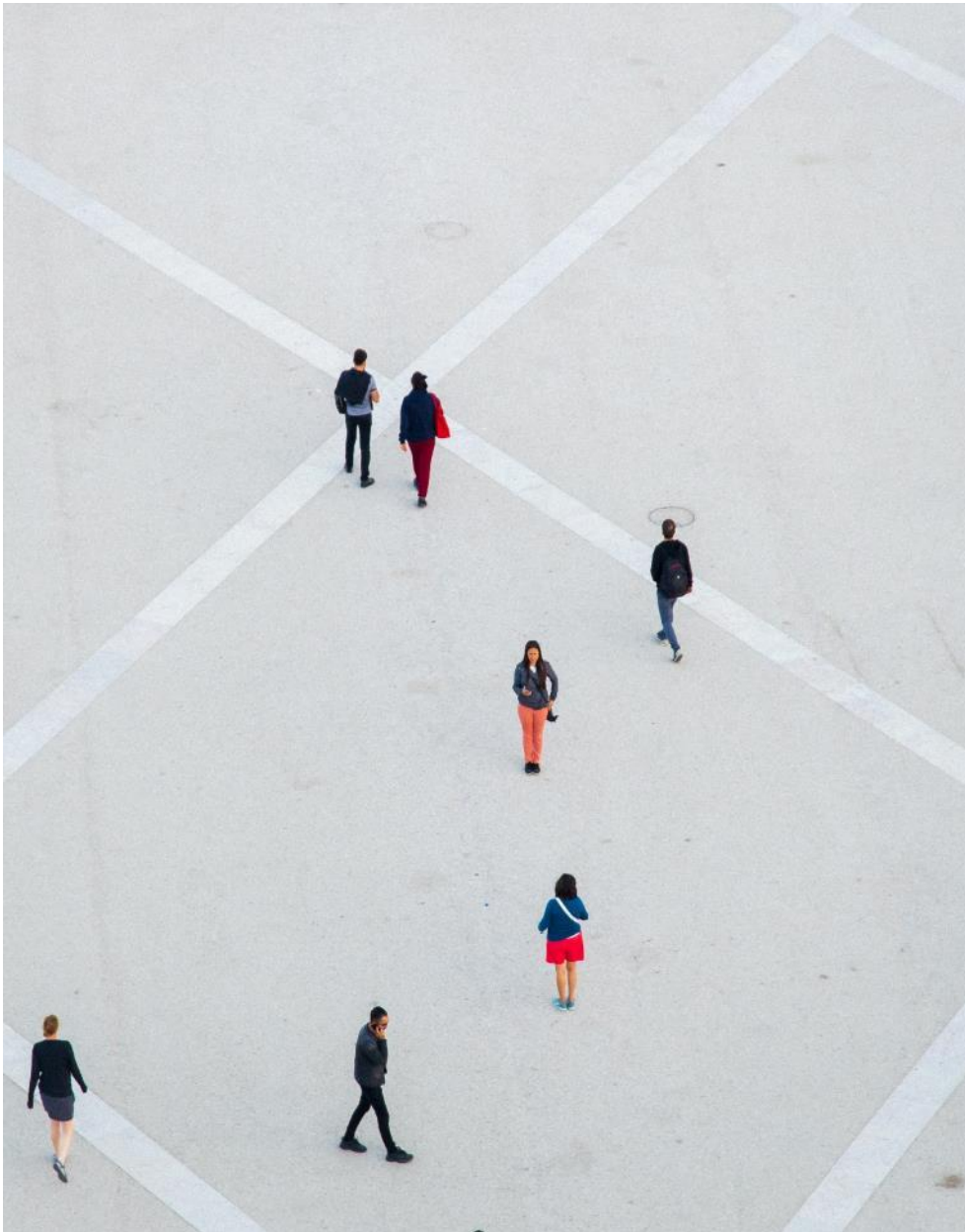
Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



Photo issue du temps de travail avec les élus – Ithéa



# 1. DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

---

1.1 Principales dynamiques

---

1.2 Tranches d'âge

---

1.3 CSP, Diplôme, Nationalité, Immigration

---

1.4 Focus : logement

---

1.5 Focus : emploi

---

1.6 Focus : égalité femme-homme

---

[Revenir au sommaire](#)

# SYNTHÈSE – DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

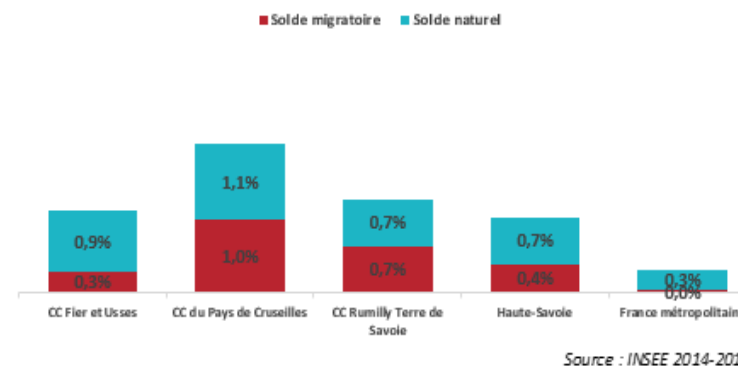
Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
Reçu en préfecture le 30/10/2023  
Publié le 30/10/2023  
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



## Ce que disent les chiffres

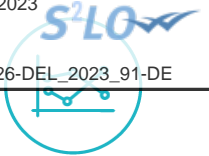
- Une **population en augmentation continue et une évolution particulièrement marquée à partir de 1999** : + 5 598 en 20 ans
  - Une population de 15 868 au 1er janvier 2023 sur la Communauté de Communes de Fier et Usses
  - Une hausse de la population imputable à un **solde naturel positif** (0,9%) : il y a davantage de naissances que de décès sur le territoire, et à un **solde migratoire légèrement positif** (0,3%) : il y a davantage d'arrivées que de départs de ménages sur le territoire de la Communauté de Communes
    - Une situation semblable aux communautés de communes de comparaison et à la tendance départementale mais un solde migratoire inférieur à celui de la CC du Pays de Cruseilles (1,0%), de la CC Rumilly Terre de Savoie (0,7%) et du département (0,4%)
- Une **population jeune, mais un vieillissement de la population à appréhender**
  - Un indice de jeunesse élevé : 14 personnes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans contre 13 pour la CCRTS et 11 pour le département
  - Toutefois, un taux relativement élevé d'habitants de 45 à 59 ans (22%), impliquant un vieillissement de la population à anticiper
  - Une augmentation de la population senior de plus de 60 ans ces 10 dernières années (+1 012 personnes) (Cf. thématique seniors, p. 65)

## Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2019



- D'un point de vue socio-économique, un **profil d'actifs de type « classe moyenne » et en hausse**
  - 11% de Cadres et de Professions Intellectuelles Supérieure (14% pour la CCPC), un taux supérieur à celui de la CCRTS (7%) et en hausse depuis 2009 (+40%)
  - 21% de Professions Intermédiaires contre 23% pour la CCPC et 17% pour la CCRTS. Une part qui augmente de 23% entre 2009 et 2019
  - 14% d'actifs appartenant à la CSP Ouvriers, un taux légèrement supérieur à celui de la CCPC (12%) mais inférieur à celui de la CCRTS (17%)
  - 20% de Retraités, un taux légèrement supérieur à celui de la CCPC (18%) mais inférieur à celui de la CCRTS (24%)

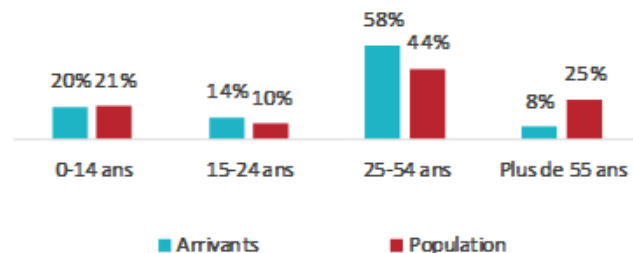




## Ce que disent les chiffres

- Une **part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur plus élevée qu'ailleurs** :
  - 36 % de diplômés de l'enseignement supérieur et un taux de diplômés en forte hausse
  - Toutefois, une part de population non diplômée (18%) supérieure à celle de la CCPC (15%) mais inférieure au reste des territoires de comparaison et en diminution
- Un **profil des nouveaux arrivants sur le territoire renforçant la situation actuelle**
  - Des nouveaux arrivants majoritairement en âge de travailler : 58% entre 25 et 54 ans
  - Des nouveaux arrivants issus principalement des Catégories Socio-Professionnelles Professions intermédiaires, Cadres, Employés et « Autres »

### Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

## Inscrit dans le projet de territoire !

### AMBITION II – Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire :

Une ambition élaborée dans le cadre du projet de territoire, en réponse aux tendances démographiques auxquelles est soumis le territoire de la CCFU, formule l'enjeu de **maintenir une offre de services qui rencontre les besoins et les attentes de la demande.**

L'arrivée d'une nouvelle population se manifeste par une demande importante auprès des services (petite enfance...) mais aussi par un renouvellement des besoins (offre culturelle et offre de loisirs...). Ainsi la crainte exprimée est **qu'un « développement mal maîtrisé finisse par réduire le territoire à sa seule fonction résidentielle »**

La prise en compte de cette évolution requiert selon les élus de :

- Développer des équipements et des services
- Soutenir et rehausser la performance économique du territoire
- Améliorer l'équilibre fonctionnel du territoire

## Ce que disent les chiffres

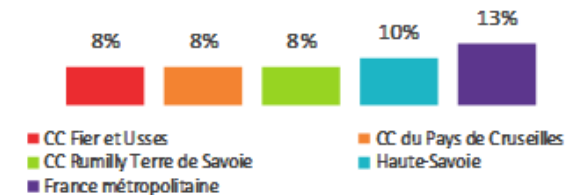
- Un **nombre de logements en hausse constante depuis les années 1980** : de 2 888 logements en 1982 à 6 770 en 2019
  - Une augmentation de 772 logements entre 2009 et 2019
  - Une dynamique de construction de logements supérieure aux tendances départementale et nationale: 29 logements autorisés en moyenne pour 1000 logements pour la CCFU, contre 21 pour le département et 11 à l'échelle nationale
  - Un taux de vacance des logements moins élevé qu'ailleurs (5,5%) pouvant indiquer une situation de tension au sein du marché immobilier de la CCFU
- Un **parc de logements relativement onéreux et potentiellement peu vétuste**
  - Un prix du foncier relatif avec un loyer moyen au m<sup>2</sup> supérieur à la CCRTS : 15,15€ pour les appartements, contre 13,55€ pour la CCRTS et 16,14€ pour la CCPC, et 13,23€ pour les maisons pour la CCFU et la CCRTS, contre 15,71€ pour la CCPC
  - 15% des résidences principales ont été construites avant 1971 (soit avant la première réglementation thermique) indiquant une présence limitée de logements potentiellement vétustes (27% pour le département)
- Un **parc principalement marqué par des logements de type T4 (24%) et T5 (48%)**, à lier au profil familial de la commune
  - Une tendance similaire aux CC de comparaison mais supérieure à celle de la CCRTS où les T5 sont moins présents (42%)
  - Une absence de logements de petite taille, questionnant l'accès de certains profils (jeunes, seniors...) : un enjeu inscrit dans le PLH
- Un **parc de logement récent et en hausse**
  - Une part de 11% de logements sociaux, en hausse depuis 2013 (de 537 logements en 2013 à 685 en 2021)
  - Un taux de vacance du parc social plus faible que celui du parc privé (1,3%), pouvant être significatif d'un risque de tension sur cette partie du parc
  - Un parc principalement marqué par des logements de type T3 (38%) et T4 (28%), une tendance proche de celle des CC des comparaison (Ex. 41% de T3 pour la CCPC et 40% pour la CCRTS, et 24% de T4 pour la CCPC et 29% pour la CCRTS)
  - Des logements sociaux moins anciens et peu vétustes, avec une date moyenne de construction en 2002
    - Une présence limitée de logement passoire thermique : (9% ont un Diagnostic de Performance Énergétique supérieur à D contre 20% pour la CCPC et 15% à l'échelle départementale), faisant peser un moindre coût de factures énergétiques sur les locataires
  - Un loyer moyen au m<sup>2</sup> légèrement plus onéreux qu'ailleurs : 6,17€ contre 5,97€ pour la CCPC, 5,69€ pour la CCRTS mais légèrement inférieur à la moyenne départementale 6,33€, pouvant complexifier l'accès au logement aux publics les plus précaires

# SYNTHÈSE – DYNAMIQUES DU TERRITOIRE : FOCUS EMPLOI

## Ce que disent les chiffres (1/2)

- Une **insertion professionnelle satisfaisante**
  - Un taux de chômage similaire aux tendances des CC de comparaison et inférieur aux tendances départementale et nationale : 8% des 15-64 ans sont au chômage pour la CCFU, la CCPC et la CCRTS, contre 10% pour le département et 13% pour la France métropolitaine
    - Un taux de chômage plus important dans les communes de Choisy et la Balme-de-Sillingy (Cf. carte p.31)
  - Un taux d'activité des 15-64 ans élevé (81%) et similaire aux territoires de comparaison (ex. 79% pour la CCRTS et 80% pour le département)
  - Toutefois, des difficultés d'insertion professionnelle davantage marquées chez les jeunes, avec un taux de chômage de 16% pour les 15 – 24 ans, un taux ayant baissé de 1% entre 2014 à 2019
- Une **hausse continue des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) depuis 2009** au sein de la population
  - Une hausse du nombre de DEFM entre 2009 et 2019 : de 600 personnes à 965, suivant la tendance nationale
    - Toutefois, une fluctuation de ce nombre observée depuis 2019 : de 965 DEFM en 2019 à 1095 en 2020, puis 1020 en 2021, dépassant la tendance nationale. Un pic observé en 2020 à lier avec le contexte de crise sanitaire
  - En 2021, 11 DEFM pour 100 actifs à Domène, un taux supérieur à celui de la CCPC (9 DEFM pour 100 actifs) mais inférieur à celui de la CCRTS (13 DEFM pour 100 actifs) et aux tendances départementale (14) et nationale (19)

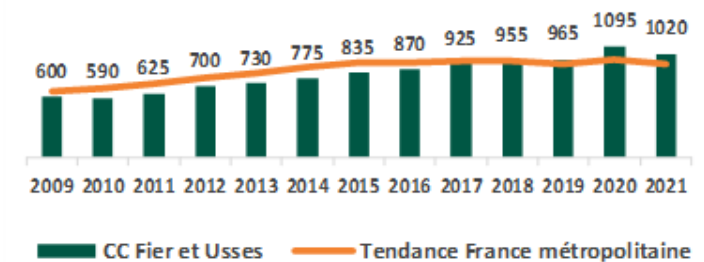
## Indicateur clé | Taux de chômage\* des 15-64 ans



Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 662

Source : INSEE 2019

## Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2021

## Ce que disent les chiffres (2/2)

- Des **actifs occupant principalement des emplois stables** mais travaillant hors de la CC

- 79% des actifs sont en CDI ou titulaires de la Fonction Publique : un taux supérieur aux territoires de comparaison (Ex: 78% pour la CCPC et 76% pour la CCRTS)

- Parmi les autres modes d'emplois (9% des actifs), une part d'employeur (26%) plus élevée qu'ailleurs, et une part de CDD (26%) similaires aux CC de comparaisons mais inférieure à la tendance départementale (31%) et nationale (32%)
- Les communes de la CCFU appartenant à la zone d'emploi d'Annecy sont classées dans la catégorie « Autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs (Cf. carte ci-contre)

- 2,32 actifs recensés pour 1 emploi présent sur la CCFU, contre 2,09 pour la CCPC. À lier au caractère résidentiel de ces territoires
- 67% des actifs travaillant dans une autre commune du même département. A lier à la proximité avec Annecy, un pôle d'activité d'ampleur (Cf. carte p.34)

- Des **disparités socio-économiques marquées** entre les femmes et les hommes

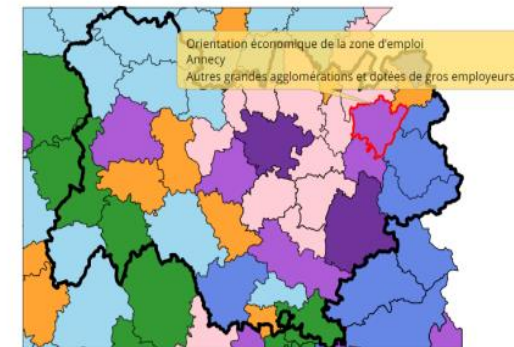
- Une surreprésentation des hommes dans la catégorie Cadres et Professions intellectuelles supérieures : 823 hommes contre 502 femmes
- Des inégalités de revenus plus fortes que dans les territoires de comparaison : un écart de 3,09 € entre les hommes et les femmes pour le salaire horaire à la CCFU contre 2,98 € en moyenne pour la CCRTS, et 2,86 € pour la Haute Savoie
- 36% des femmes travaillent à temps partiel contre 6% des hommes, une tendance supérieure aux territoires de comparaison (Ex: 31% des femmes travaillent en temps partiel dans la CCRTS et 33% pour le département)

## II. La dynamique économique du territoire

La zone d'emploi d'Annecy fait partie des 52 zones d'emploi françaises classées dans la catégorie « Autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs ». Elle regroupe 98 communes réparties entre la Savoie et la Haute-Savoie dont les 7 communes de la CCFU.

Orientation économique des zones d'emploi

- Grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines
- Autres grandes agglomérations et dotées de gros employeurs
- Résidentielles
- Spécialisées dans l'industrie
- Spécialisées dans l'agriculture
- Économie diversifiée
- À forte orientation touristique



Source : Insee

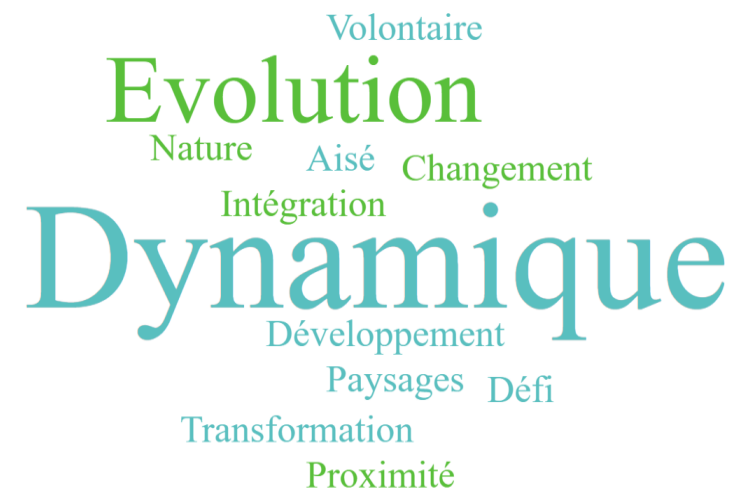
# SYNTHÈSE – DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

## Ce que disent les acteurs (1/2)

- Un **profil de population globalement aisé sur le territoire**
  - Cependant, le constat de disparités selon les communes et l'arrivée plus récente d'habitants plus modestes, en lien avec le développement de logements sociaux à Sillingy et à la Balme-de-Sillingy, aux besoins sociaux plus marqués
- Une **offre de services à la population inégalement répartie sur le territoire**, en lien avec une présence plus importante de services à Sillingy et à la Balme-de-Sillingy
  - Par ailleurs, une volonté politique de travailler à des rééquilibrages pour garantir un accès équitable à l'ensemble de la population
  - Un souhait des acteurs de développer l'itinérance des services sur le territoire et l'aller-vers les habitants
- Un enjeu particulier autour du **caractère « frontalier »** du territoire, notamment en lien avec l'emploi : *« 20% des habitants du territoire sont des travailleurs frontaliers, on a besoin de renforcer l'emploi sur la CCFU pour limiter les déplacements domicile-travail, d'autant plus qu'on constate une augmentation de la part de frontaliers »\**
- Un **besoin de valoriser et de continuer à assurer la proximité sur le territoire**, notamment par le biais des CCAS de Sillingy et de la Balme-de-Sillingy
  - Des interrogations autour de la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : un moyen de développer des actions plus fortes en matière de solidarités à l'échelle du territoire ?
- Un territoire décrit par les acteurs comme étant **« dynamique »** et en **« évolution »**, confirmant une tendance au développement de l'intercommunalité pour répondre de mieux en mieux aux attentes de la population

« Le territoire en 1 mot ? » \*

Question posée dans le cadre des entretiens



# SYNTHÈSE – DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

## Ce que disent les acteurs (2/2)

- Des **enjeux autour de la mobilité bien identifiés par les acteurs du territoire** :
  - Une problématique transversale sur l'intercommunalité et des attentes marquées en la matière
  - Un impact notamment identifié sur l'emploi, avec des grosses difficultés d'insertion identifiées par certains acteurs
  - Par ailleurs, un travail en ce sens effectué : entrée de la Communauté de communes au CA de la société de transports du Grand Annecy pour travailler sur l'extension de leur système de transports en commun, réalisation d'un schéma global sur la mobilité douce avec pour volonté de relier par voie verte les communes entre elles...
- Sur les 20 dernières années, le **passage d'une intercommunalité de « services techniques »\* à une communauté de communes de « services à la personne »\***, avec la prise en charge de la compétence Petite enfance, un travail plus accru depuis 2008 sur la réponse aux besoins des habitants (EHPAD, fracture numérique)...
- Un **questionnement autour de la « vision intercommunale » au regard des retours de différents acteurs rencontrés** :
  - Un rôle de l'intercommunalité qui a évolué et qui s'est renforcé au fur et à mesure des années, permettant de faciliter la compréhension de ses missions par les partenaires et les habitants
  - Cependant, des difficultés identifiées quant à la coopération partenariale et des acteurs relevant parfois des réticences relatives au « faire ensemble » : *« Il est difficile de créer des projets au niveau communautaire, tout se fait plutôt au local »\** ; *« Pourtant, si certains sujets sont partagés par tous, il faut le faire au niveau de l'intercommunalité »\**
  - Un besoin de renforcer la communication entre les communes du territoire : des acteurs évoquant la possibilité de créer une instance à l'échelle communautaire pour discuter des problématiques rencontrées par les acteurs et réfléchir à des politiques à mettre en œuvre pour y répondre

## LES AXES À TRAVAILLER

- Travailler sur la notion d'intercommunalité et sur la vision des acteurs
  - Poursuivre les efforts en matière de mobilités
- Porter une réflexion sur la dynamique d'emploi et d'insertion professionnelle du territoire

# 1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

## LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années. Pour ces dernières, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années (ex. chiffres 2019 = moyenne 2017-2021).

Du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 a été réalisé en 2022.

## LA POPULATION LEGALE



Pour estimer au plus près la population légale, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : impôts, allocataires de prestations sociales... Cette estimation est cruciale : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...).

## Données générales

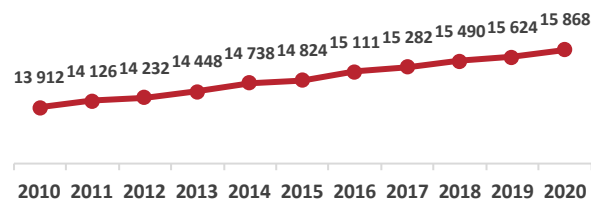
Populations légales au 1er janvier 2023 :

Population municipale : 15 868 hab.  
Population comptée à part\* : 420 hab.  
Population totale : 16 288 hab.  
Superficie : 68,0 km<sup>2</sup>  
Densité de population au km<sup>2</sup> : 230 habitants

Source : INSEE 2019 et INSEE 2023

la CC Fier et Usses accueille 15 868 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

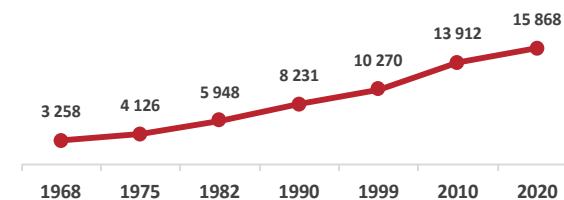
## Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2020

De 2010 à 2020, la population du territoire est passée de 13 912 à 15 868 habitants, soit une évolution de +14% sur la période.

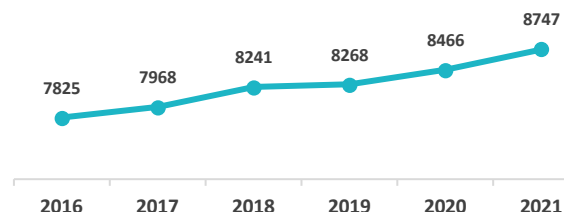
## Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2020



INSEE 1968-2020

En 2020, la population était de 15 868 habitants.

## Évolution du nombre de foyers fiscaux entre 2016 et 2021



Source : DGFIP 2016-2021

Pour la CC Fier et Usses, le nombre de foyers fiscaux est passé de 7 825 à 8 747 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 12%.

# 1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)



De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

## DE PLUS EN PLUS D'HABITANTS EN FRANCE !

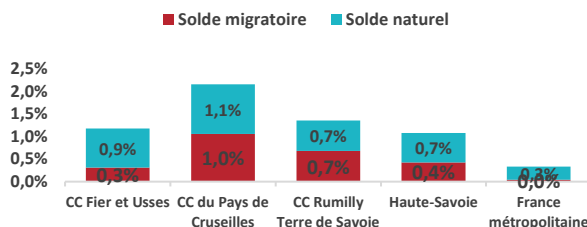


La tendance nationale est à la hausse démographique (environ +0,3% par an entre 2017 et 2021), ce qui représente environ 180 000 personnes supplémentaires chaque année dans l'Hexagone (221 000 en 2021). Au 1er janvier 2022, la France comptait 67,8 millions d'habitants.

Cette progression est principalement due aux naissances sur le territoire compensant les décès (solde naturel) même si le taux de fécondité en France baisse, comme ailleurs en Europe.

À noter toutefois que le taux de fécondité en France est de 1,83 enfants par femme et représente le taux le plus élevé de l'Union Européenne (1,59 enfants par femme en moyenne.)

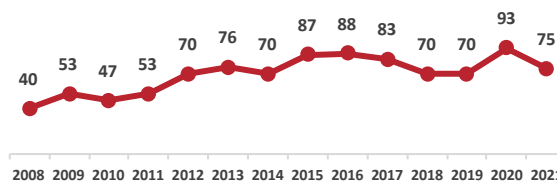
## Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2014 et 2019



Source : INSEE 2014-2019

Entre 2014 et 2019, le solde naturel moyen pour la CC Fier et Ussets était chaque année de 0,9%, contre 0,3% pour le solde migratoire.

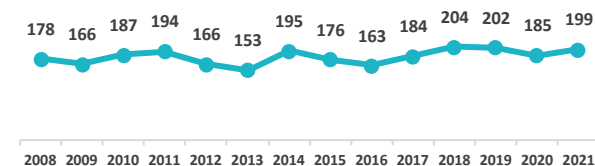
## Evolution des décès



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de décès enregistrés pour la CC Fier et Ussets était de 75.

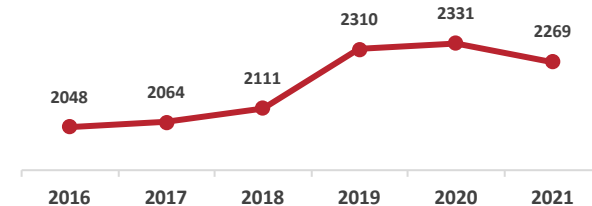
## Evolution des naissances



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2021

En 2021, le nombre de naissances enregistrées pour la CC Fier et Ussets était de 199.

## Evolution du nombre de foyers allocataires de la CAF entre 2016 et 2021



Source : Caf.data 2016-2021

Pour la CC Fier et Ussets, le nombre d'allocataires de la CAF est passé de 2 048 à 2 269 entre 2016 et 2021, soit une évolution de 11%.



# 1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

## CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

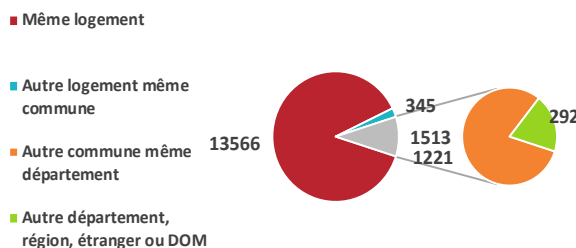
Le télétravail, qui s'est fortement développé suite à la crise sanitaire, a engendré des déplacements importants de population, notamment de jeunes et de CSP+ davantage mobiles, des grandes villes vers les zones rurales ou péri-urbaines. Dans ces cas, le raccordement d'une ville à la fibre peut être un facteur déterminant dans le choix d'implantation de la population !

## LA DÉFINITION



La catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE = les « autres personnes sans activité professionnelle » (les élèves, étudiants et hommes/femmes au foyer).

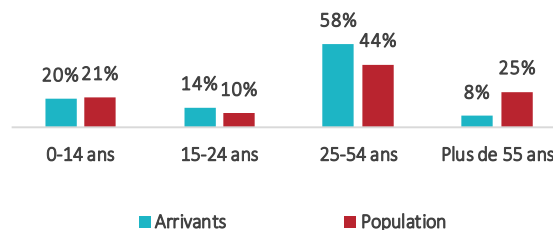
## Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2018) – En nombre



Source : INSEE 2019

En 2019, 292 habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

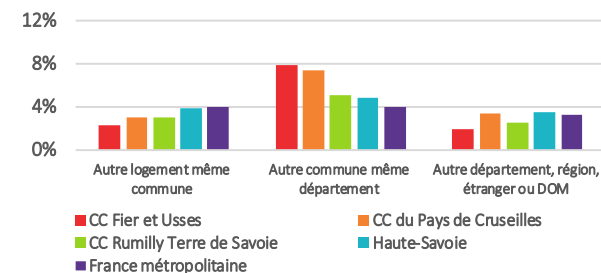
## Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, 58% des nouveaux arrivants de l'EPCI avaient entre 25 et 54 ans.

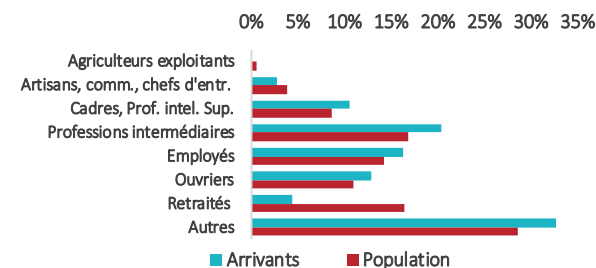
## Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2018) – En %



Source : INSEE 2019

En 2019, 2% des habitants de l'EPCI résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

## Catégorie socioprofessionnelle\* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, 16% des nouveaux arrivants de l'EPCI faisaient partie de la catégorie employés.



CC Fier et Usse

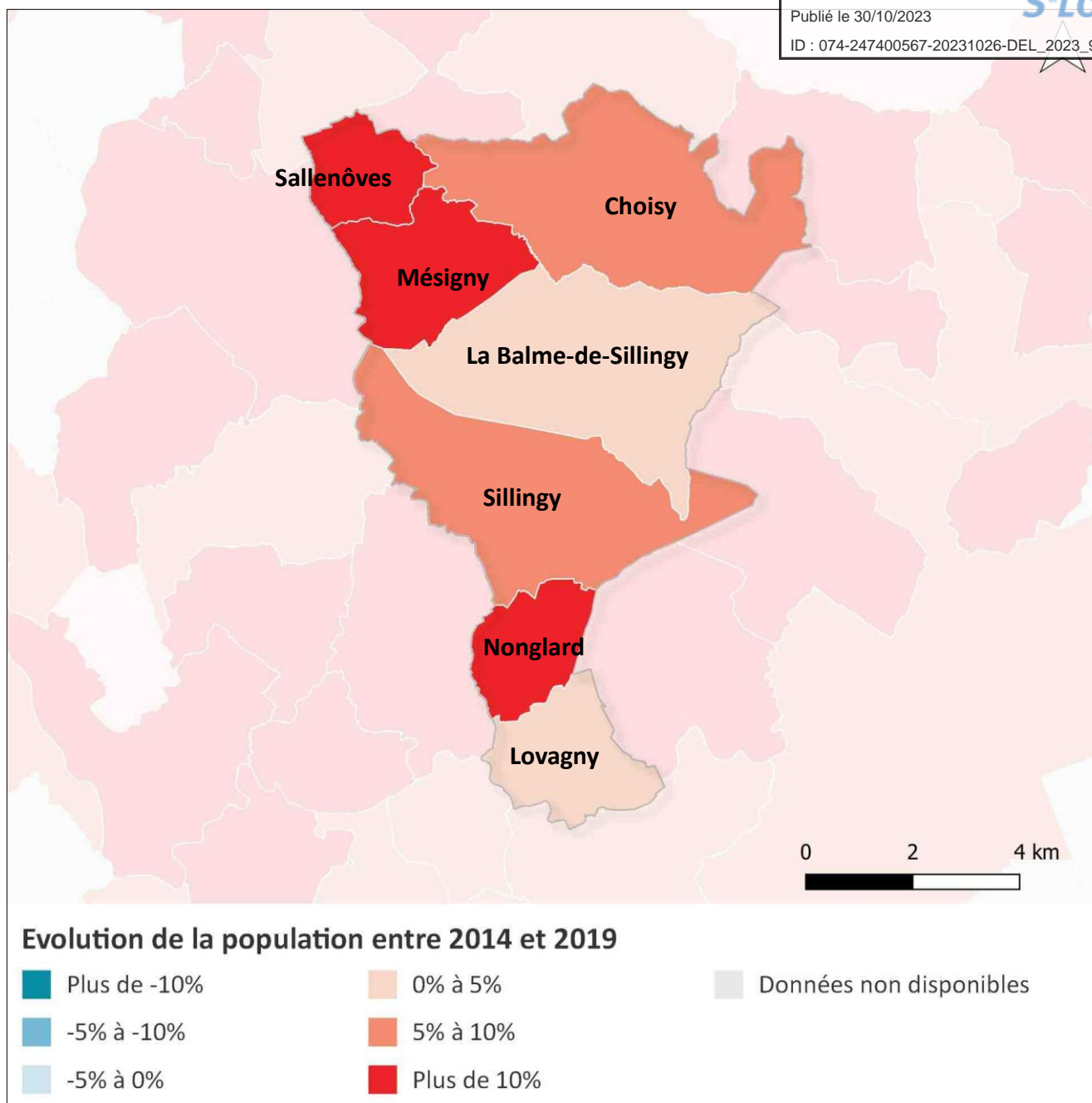
Quelle a été l'évolution de la population entre 2014 et 2019 ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



Source : INSEE 2014-2019

# 1.2 TRANCHES D'ÂGE



Mon territoire est-il jeune ?  
 Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?  
 Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

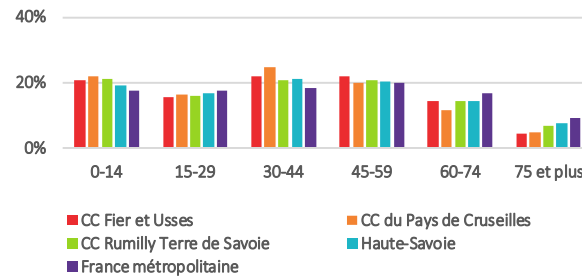
## LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1<sup>er</sup> emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2009 et 2019 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

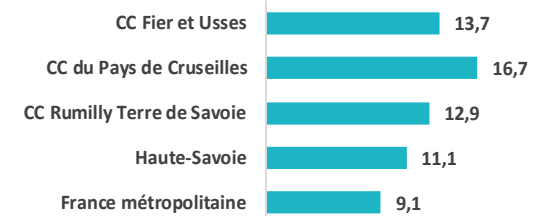
## Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, les 0-14 ans représentaient 21% de la population de l'EPCI, contre 18% pour la France métropolitaine.

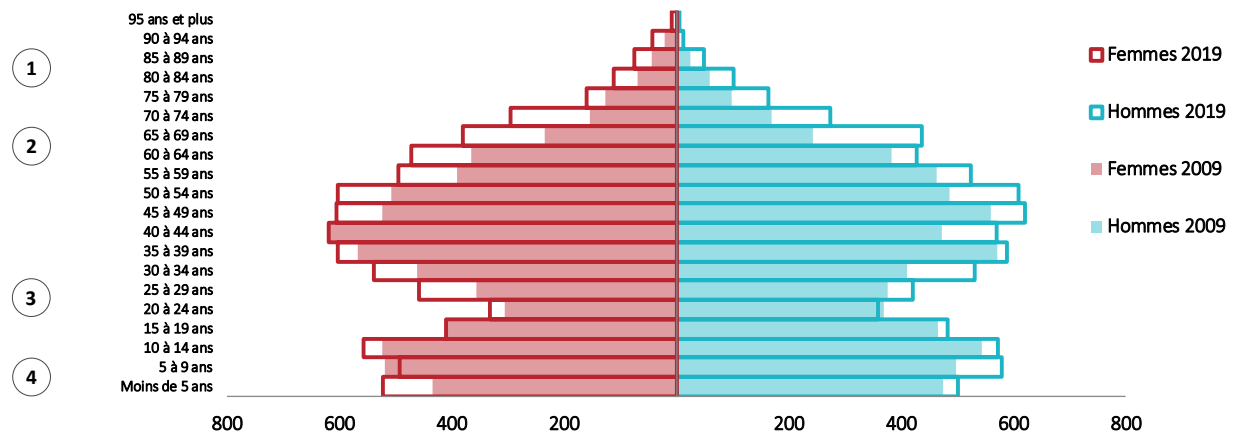
## Indice de jeunesse\*



Source : INSEE 2019

En 2019, on comptait pour la CC Fier et Ussets 13,7 personne(s) de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans.

## Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2019

## 1.3 CSP, DIPLÔME

La population compte-t-elle beaucoup de cadres ?  
D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

### LES CSP



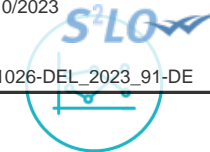
Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

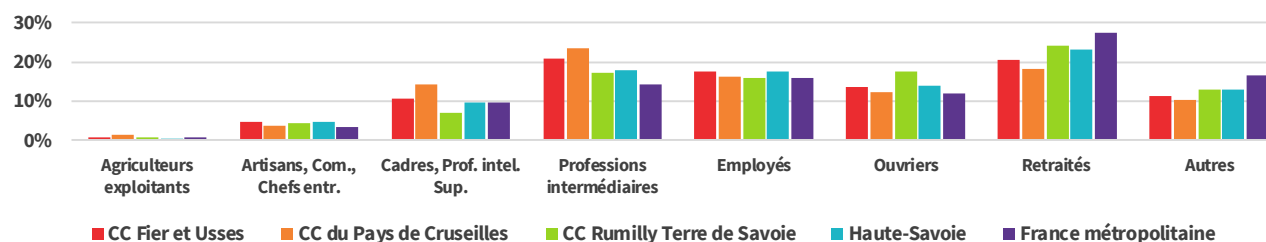
#### Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).



### Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 11% pour la CC Fier et Ussets, alors que ce chiffre était de 10% pour la Haute-Savoie.

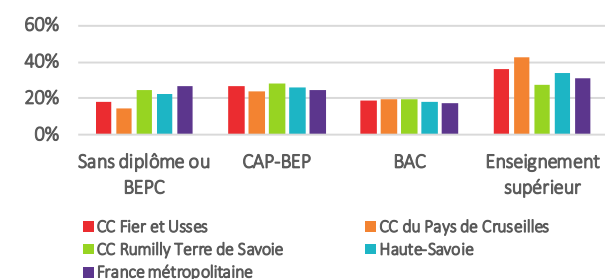
### Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle\*

	2009	2014	2019	Evol. 2009-2019
Agriculteurs exploitants	46	71	80	+73%
Artisans, com., chefs d'entr.	497	496	588	+18%
Cadres et prof. Intellect. sup.	945	1 163	1 325	+40%
Professions intermédiaires	2 118	2 213	2 597	+23%
Employés	1 983	2 216	2 192	+11%
Ouvriers	1 677	1 817	1 688	+1%
Retraités	1 975	2 472	2 537	+28%
Autres	1 352	1 139	1 404	+4%
Ensemble	10 593	11 587	12 410	+17%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les habitants de la CSP « employés » ont évolué de +11% pour la CC Fier et Ussets.

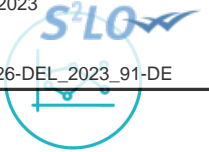
### Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)\* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2019

En 2019, on enregistrait 36% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de l'EPCI.

# 1.4 FOCUS : LOGEMENT



Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

## PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (séparation, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

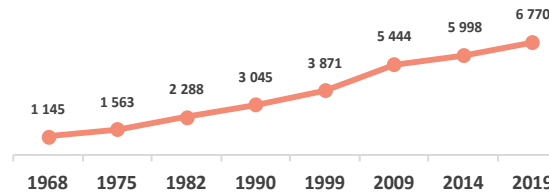


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

À ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés soit 8,2% selon l'INSEE en 2021.

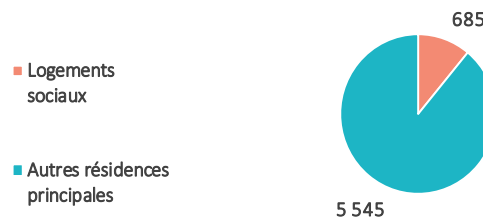
## Évolution du nombre de logements de 1968 à 2019



Source : INSEE RGP 1968 - 2019

En 2019, le nombre de logements de l'EPCI était de 6 770.

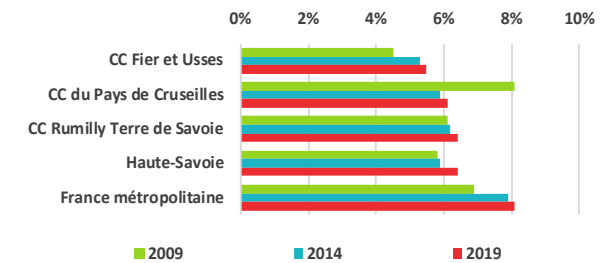
## Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour la CC Fier et Ussets était de 685, soit 11% des logements.

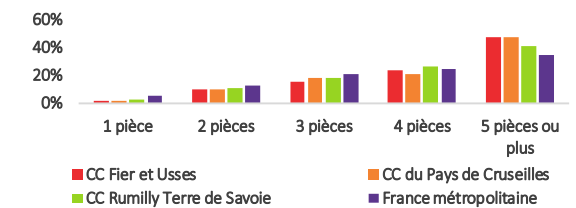
## Taux de vacance\*



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Fier et Ussets avait un taux de vacance de 5,5%. Dans l'EPCI, 2 communes ont instauré une taxe sur les logements vacants.

## Indicateur clé | Résidences principales\* par nombre de pièces

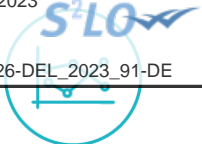


Total maisons : 4 428 ; Total appartements : 2 316

Source : INSEE 2019

En 2019, 48% des logements de l'EPCI avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine.

# 1.4 FOCUS : LOGEMENT



Par rapport à d'autres territoires, y a-t-il beaucoup de constructions de logements ?  
 Quel est le prix de l'immobilier ?

## LA BASE DVF

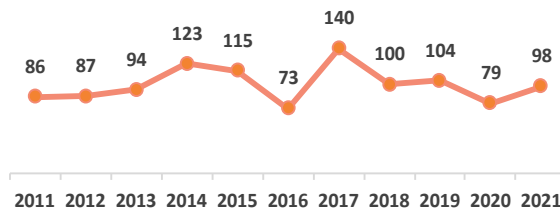


Les données de la base DVF (Demande de Valeurs Foncières) sont issues des actes notariés et des informations cadastrales. Pour découvrir le détail des mutations par parcelle de votre territoire, rendez-vous ici : [app.dvf.etalab.gouv.fr](http://app.dvf.etalab.gouv.fr)

Bon à noter :

- En cas de vente d'une maison, le terrain est compris dans le prix de vente mais les dépendances ne sont pas comptabilisées.
- Les « autres surfaces » renvoient aux terrains non bâtis : terrains à bâtir, bois, terrains d'agrément, prairies, landes, vergers, carrières, taillis...

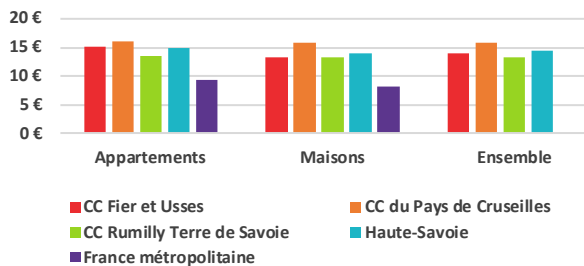
## Evolution du nombre de permis de construire de 2011 à 2021



Source : base sit@del2, 2011-2021

En 2021, 98 permis de construire ont été enregistrés au sein de la base Sit@Del2 pour la CC Fier et Ussets, contre 79 en 2020.

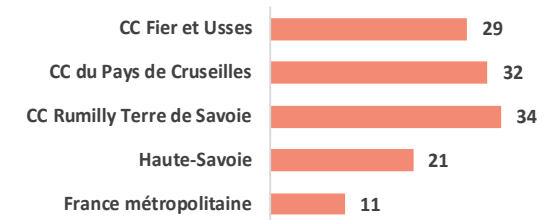
## Prix de location moyen au m<sup>2</sup> des appartements et maisons sur la période 2018-2022



Source : Ministère de la Transition écologique, janvier 2023

Sur la période 2018-2022, le loyer moyen au m<sup>2</sup> pour la CC Fier et Ussets était de 15,15€ pour les appartements, contre 13,23€ pour les maisons.

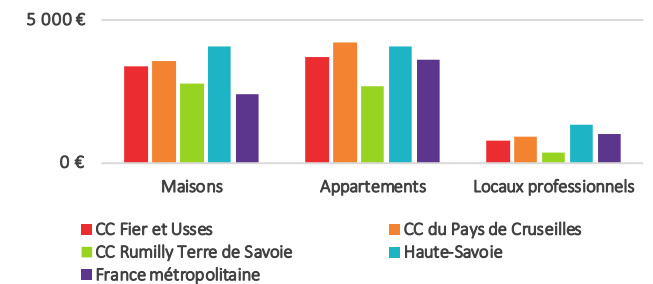
## Indicateur clé | Logements autorisés en moyenne chaque année pour 1000 logements (2019-2021)



Source : base sit@del2, 2019-2021

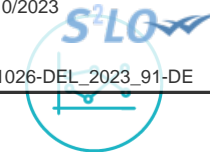
Sur la période 2019-2021, le nombre de logements autorisés en moyenne chaque année était de 29 pour 1 000 logements existants.

## Prix de vente au m<sup>2</sup> sur la période 2016-2021



Source : Base DVF, Avril 2022

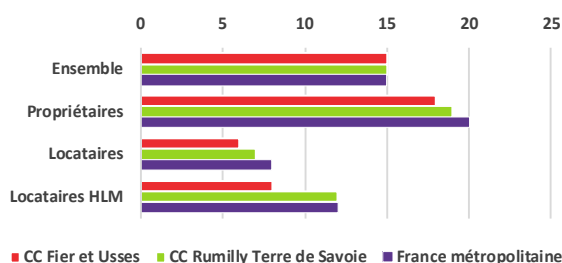
Sur la période 2016-2021, le prix moyen au m<sup>2</sup> des mutations enregistrées pour la CC Fier et Ussets était de 3 371€ pour les maisons.



# 1.4 FOCUS : LOGEMENT

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?  
 Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

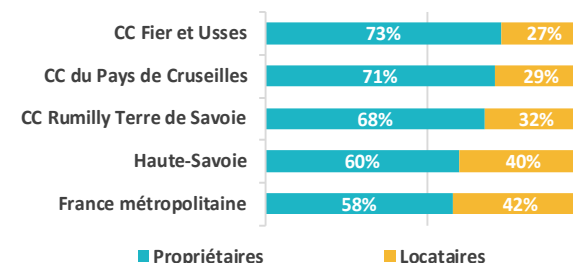
## Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 15 ans, contre 15 pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

## Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2019

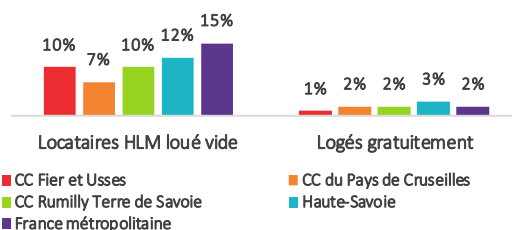
En 2019, 73% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour la CC Fier et Ussets, contre 58% pour la France métropolitaine.

### LA DÉFINITION



**Hébergé à titre gratuit** = Personne résidant, à titre gracieux, chez une personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille.

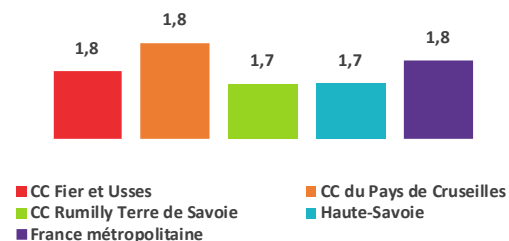
## Locataires HLM\* et hébergés à titre gratuit



Source : INSEE 2019

En 2019, 1% des ménages de l'EPCI étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.

## Nombre moyen de pièces par habitant



Source : INSEE 2019

En 2019, chaque habitant de l'EPCI disposait en moyenne de 1,8 pièces pour vivre, contre 1,7 pour la CC Rumilly Terre de Savoie.



CC Fier et Usse

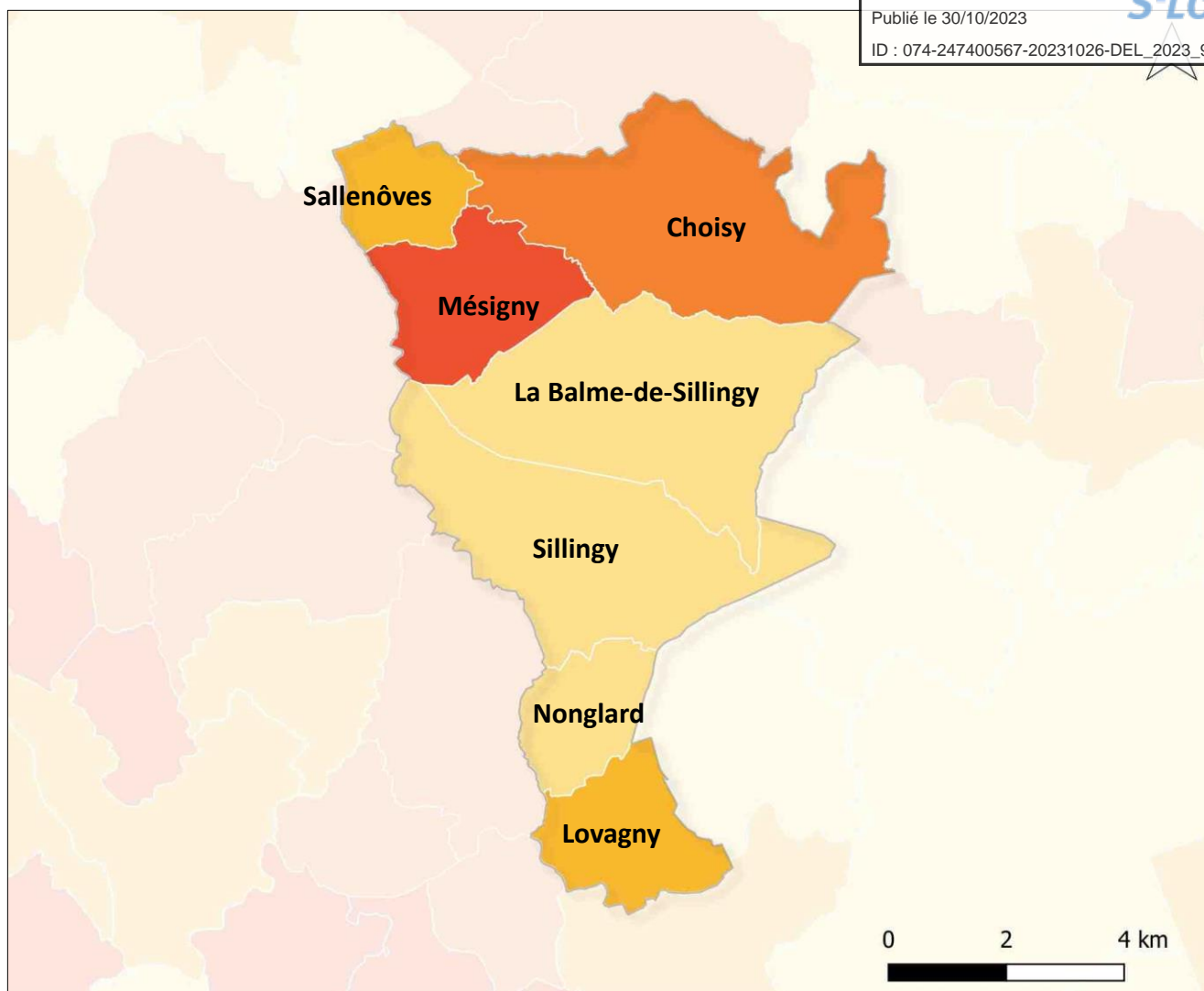
Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Part des propriétaires de leur résidence principale

Moins de 75%

De 83% à 88%

Données non disponibles

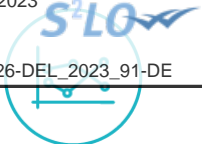
De 75% à 83%

Plus de 88%

Source : INSEE 2019



# 1.4 FOCUS : LOGEMENT



Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

## LES FACTEURS DE RISQUE DE VÉTUSTÉ

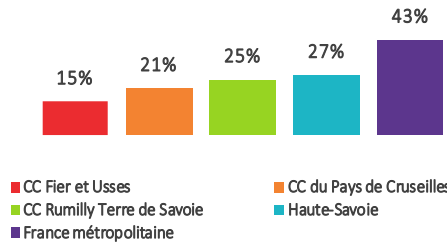
- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche
- + Part élevée de chauffage électrique

## LES LOGEMENTS SUROCCUPÉS

Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », dont le détail est :

- une pièce de séjour pour le ménage
- une pièce pour chaque adulte et pour chaque enfant de plus de 7 ans
- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans

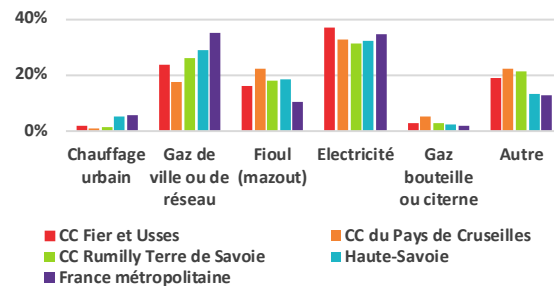
## Résidences principales\* construites avant 1971



Source : INSEE 2019

En 2019, 15% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

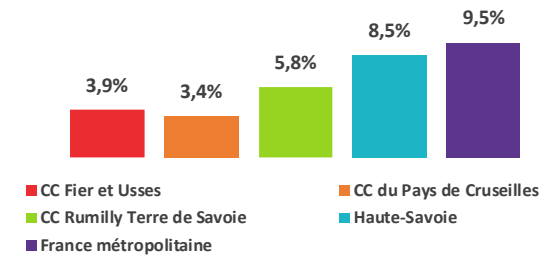
## Résidences principales selon le combustible principal utilisé



Source : INSEE 2019

En 2019, 16% des résidences principales de l'EPCI utilisaient le fioul comme combustible principal, contre 10% pour la France métropolitaine.

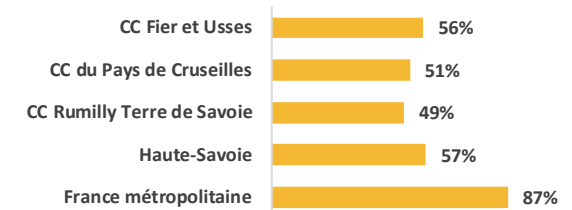
## Taux de logements suroccupés\*



Source : Observatoire des territoires, 2018

En 2018, 3,9 % des résidences principales de l'EPCI étaient suroccupées, contre 8,5 % pour la Haute-Savoie.

## Part des locaux raccordables à la fibre (FttH)\* au 01/06/2022



Source : ARCEP, décembre 2022

En décembre 2022, 56% des locaux de l'EPCI étaient raccordables à la fibre, contre 87% pour la France métropolitaine.



## CC Fier et Usse

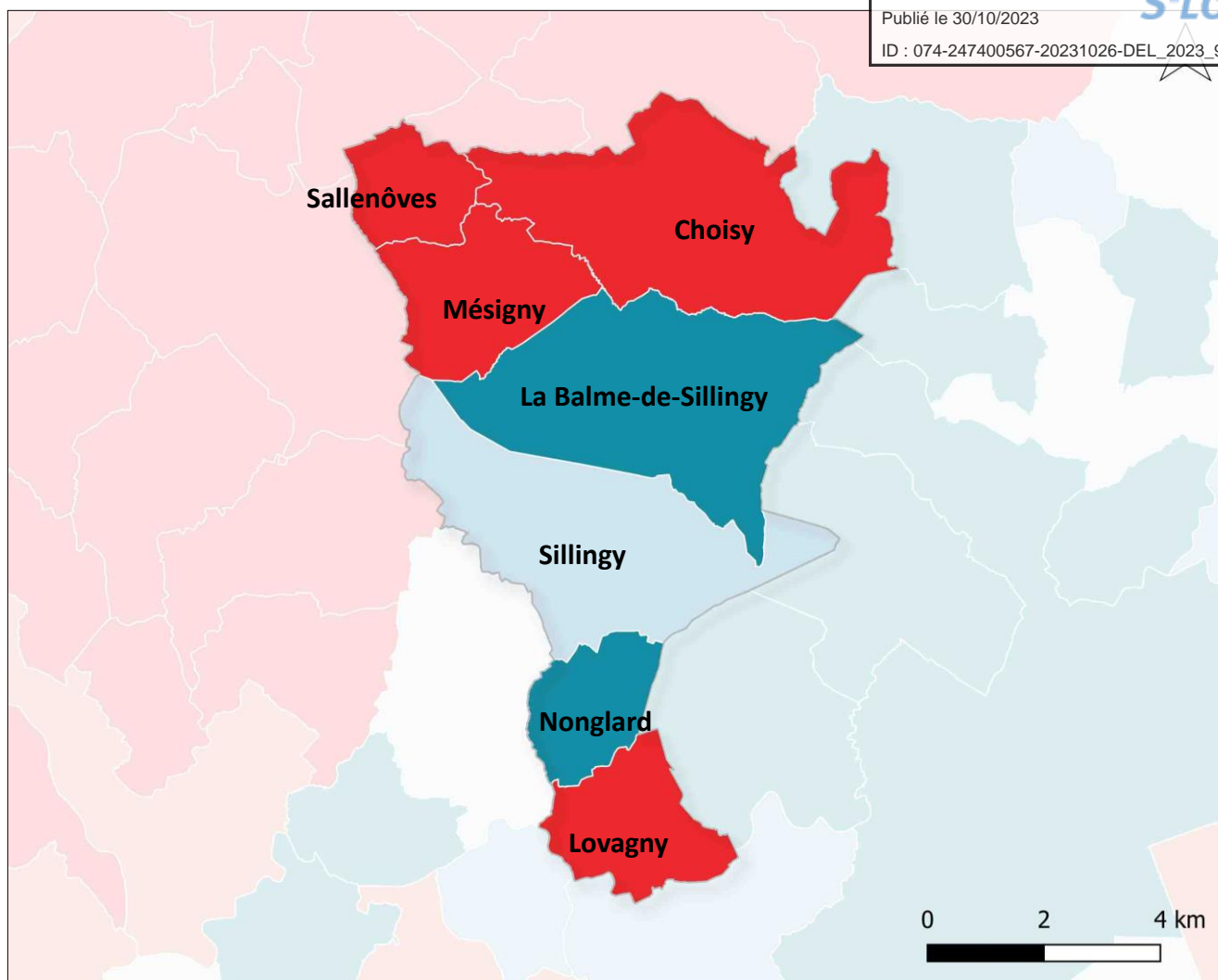
Quelle est la part des locaux raccordables à la fibre ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

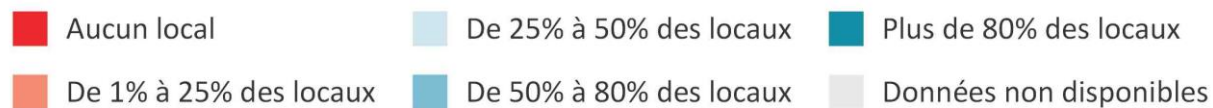
Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

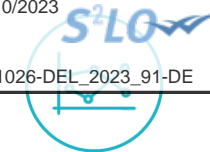
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Part des locaux raccordables à la fibre (FTTH)



Source : ARCEP 2022



# 1.4 FOCUS LOGEMENT : ZOOM LOGEMENT SOCIAL

Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

## LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



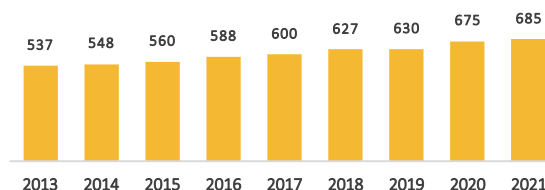
**Quand ?** Des données actualisées chaque année

**Qui ?** Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. Les bailleurs sociaux ont l'obligation de transmettre les informations sur leur patrimoine chaque année au ministère chargé du Logement.

**Quoi ?** Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

\* Les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas pris en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit » soient exclus du répertoire.

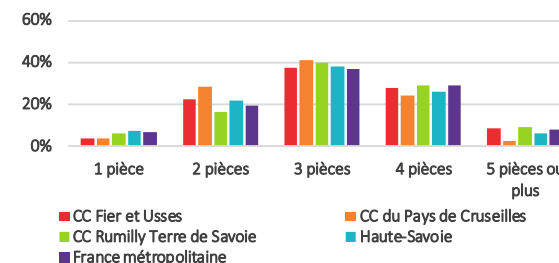
### Evolution du nombre de logements sociaux\*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le nombre de logements sociaux de l'EPCI était de 685, soit une évolution de +137 logements par rapport à 2014.

### Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, la CC Fier et Ussets totalise 38% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 40% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

### Indicateurs clés - Taux de logements sociaux\*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE\* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m <sup>2</sup>	DPE énergie supérieur à D
CC Fier et Ussets	11,0%	1,3%	2 002	6,17 €	9%
CC du Pays de Cruseilles	7,5%	0,9%	1 999	5,97 €	20%
CC Rumilly Terre de Savoie	12,0%	2,2%	1 994	5,69 €	10%
Haute-Savoie	13,8%	1,7%	1 995	6,33 €	15%
France métropolitaine	16,0%	3,0%	1 983	5,99 €	15%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2021

En 2021, le taux de logement sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 11,0% pour la CC Fier et Ussets, contre 7,5% pour la CC du Pays de Cruseilles.



## 1.4 FOCUS LOGEMENT : ZOOM DPE

Les logements présents sont-ils « énergivores » ?

### LE DPE



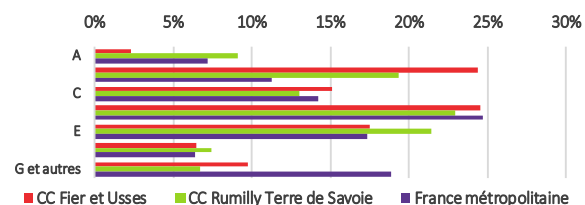
Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Le classement DPE d'un logement dans les catégories F ou G indique des déperditions de chaleur et donc une potentielle surchauffe du logement !

Depuis août 2022, les loyers des logements classés G sont gelés. Ils seront interdits à la location en 2025, puis ce sera ceux classés F en 2028.

### Diagnostiques de Performance Energétique – Energie

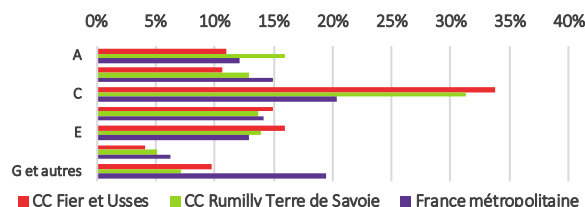


**Nb de locaux évalués entre 2013 et 2021 : 3 332**

Source : ADEME 2022

Parmi les locaux de l'EPCI évalués entre 2013 et 2021, 10% étaient classés G ou autre en termes de performance énergétique.

### Diagnostiques de Performance Energétique – Gaz à Effet de Serre



**Nb de locaux évalués entre 2013 et 2021 : 3 332**

Source : ADEME 2022

Parmi les locaux de l'EPCI évalués entre 2013 et 2021, 11% étaient classés A en termes d'émissions de gaz à effet de serre.



CC Fier et Usse

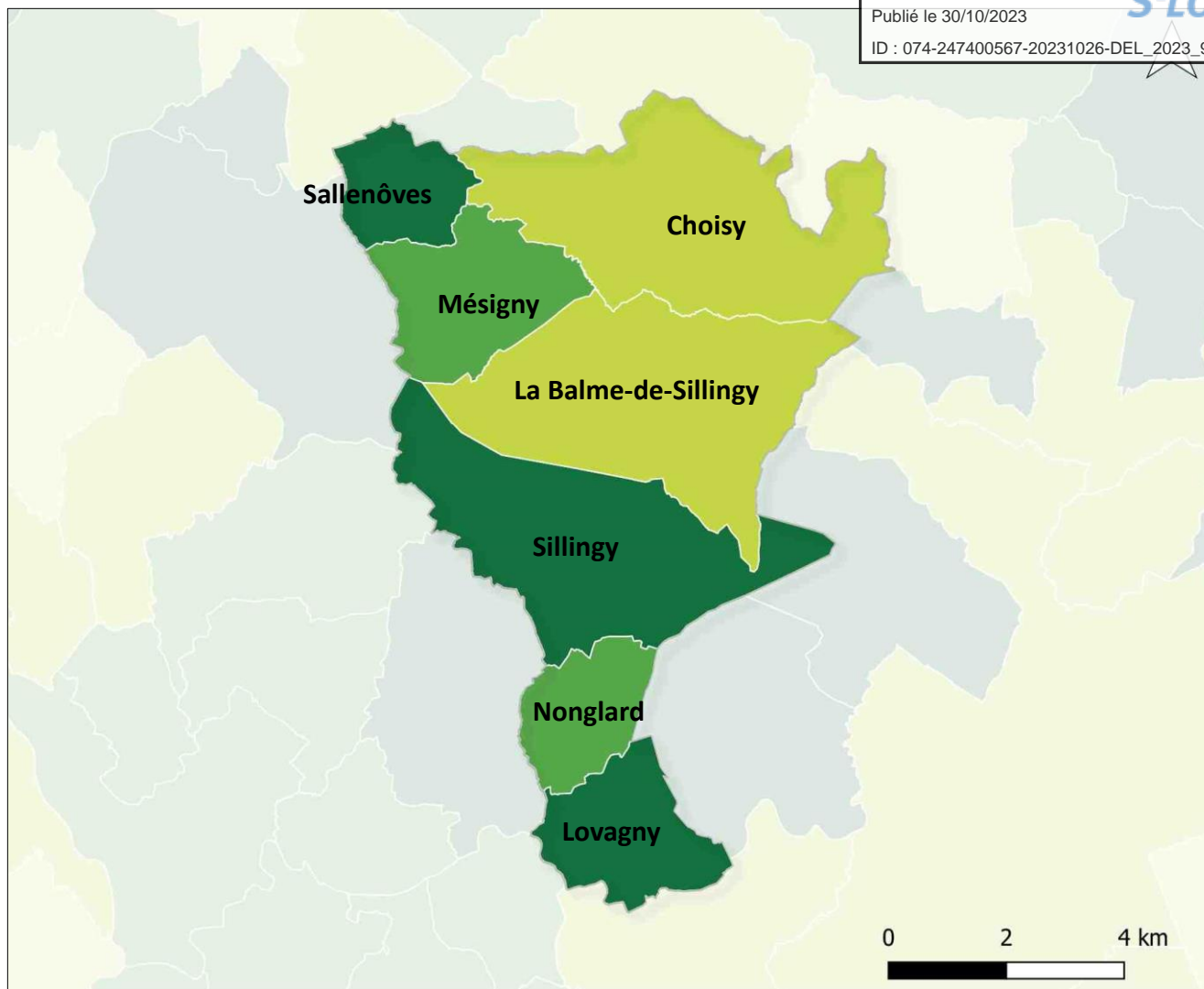
Quelle part des locaux du territoire est classée en tant que « performants énergétiquement » au titre du Diagnostic de Performance Energétique ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



Part des logements classés A, B ou C au Diagnostic de Performance Energétique (DPE)

Moins de 25%

De 42% à 60%

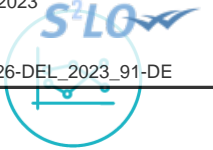
Données non disponibles

De 25% à 42%

Plus de 60%

Source : ADEME 2020

# 1.5 FOCUS : EMPLOI



Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

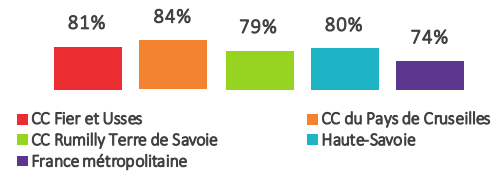
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

## L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

## Taux d'activité des 15-64 ans

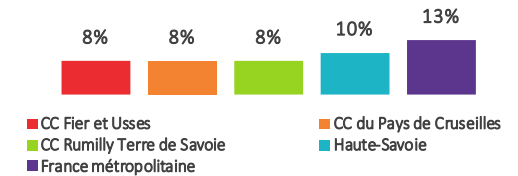


Nb d'actifs : 8 357

Source : INSEE 2019

En 2019, 81% des habitants de l'EPCI de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

## Indicateur clé | Taux de chômage\* des 15-64 ans

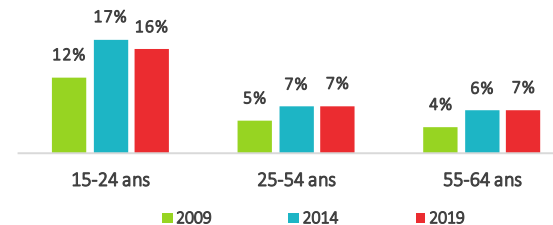


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 662

Source : INSEE 2019

En 2019, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 8% pour la CC Fier et Ussets, contre 13% pour la France métropolitaine.

## Evolution du taux de chômage\* par tranche d'âge



Source : INSEE 2009-2019

En 2019, 16% des 15-24 ans de l'EPCI étaient au chômage, contre 12% en 2009.



CC Fier et Usse

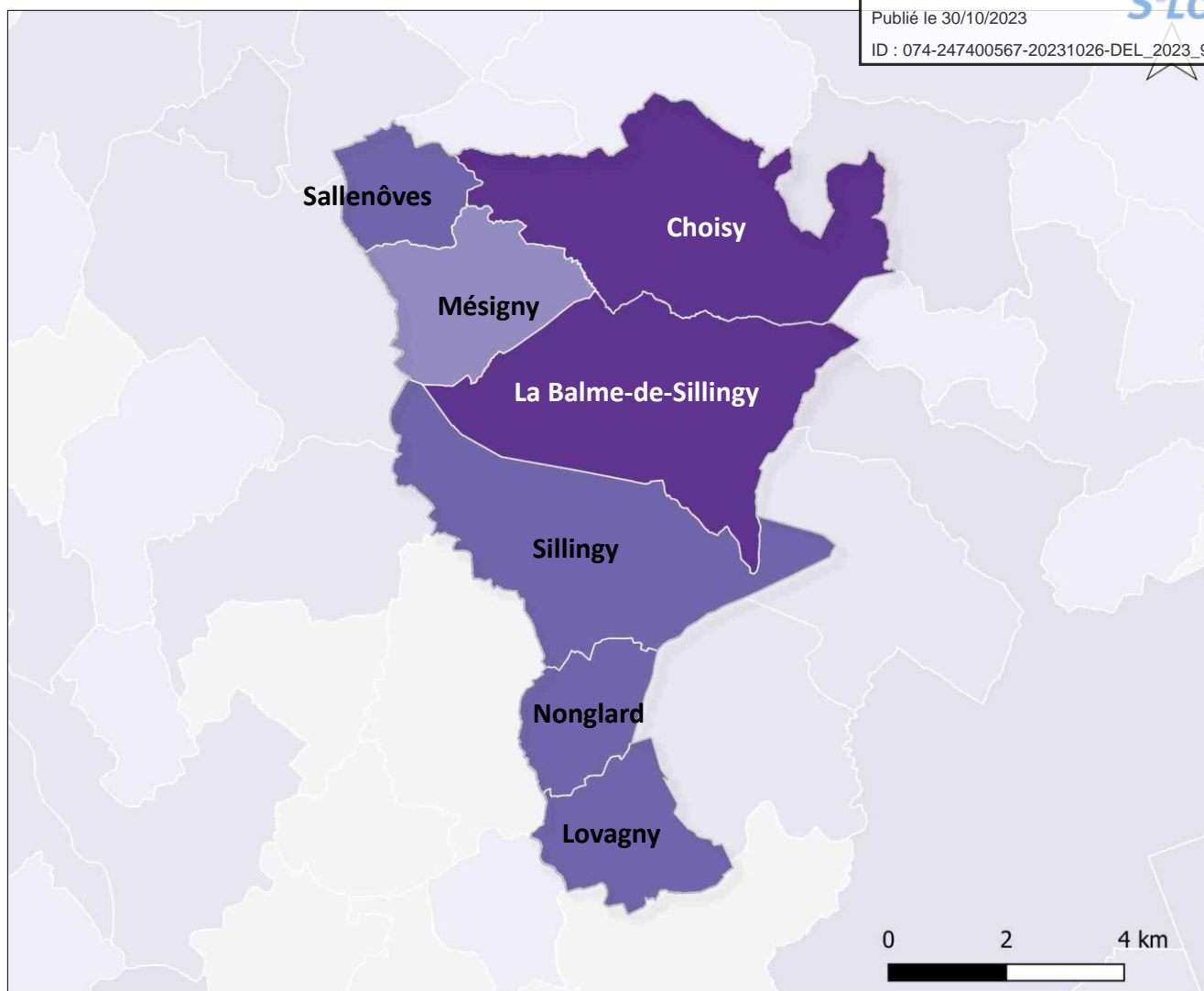
Quelle est la part de la population au chômage ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Taux de chômage au sens de l'INSEE

Moins de 5,2%

De 6,7% à 8,3%

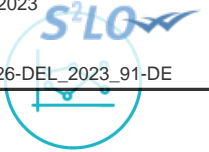
Données non disponibles

De 5,2% à 6,7%

Plus de 8,3%

Source : INSEE 2019

# 1.5 FOCUS : EMPLOI



Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



**Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE**

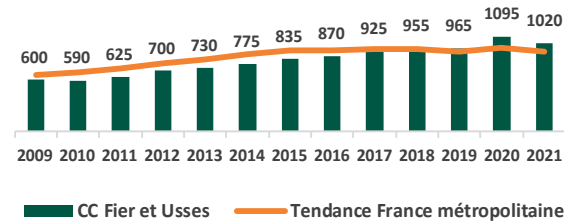
- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2018)

**Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi**

- + Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2022 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

**Catégorie ABC** = personnes devant accomplir des démarches de recherche d'emploi, pouvant être sans activité (cat. A) ou en activité réduite (cat. B et C).

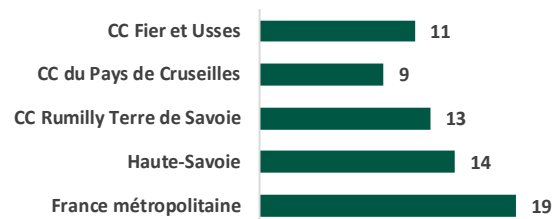
## Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2021

En 2021, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de l'EPCI était de 1 020.

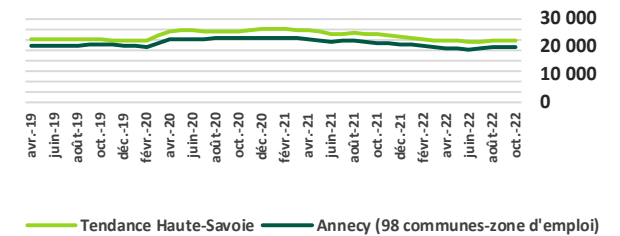
## DEFM de cat. ABC\* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2021

En 2021, il y avait pour la CC Fier et Usse 11 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 19 pour la France métropolitaine.

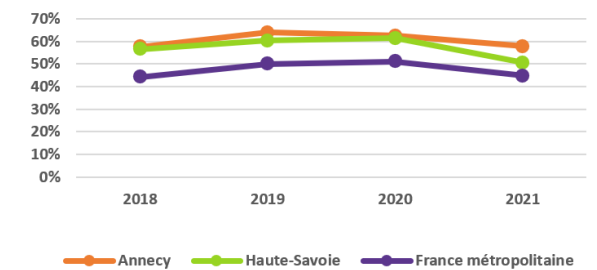
## Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2022 – Série courte



Source : Pole emploi 2022

En octobre 2022, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 20 030 à l'échelle de de l'EPCI.

## Part de projets de recrutement jugés difficiles par les entreprises du bassin d'emploi



Source : Pole emploi 2017-2021

En 2021, 58% des projets de recrutement ont été jugés difficiles dans le bassin d'emploi Ancey contre 45% pour la France métropolitaine.



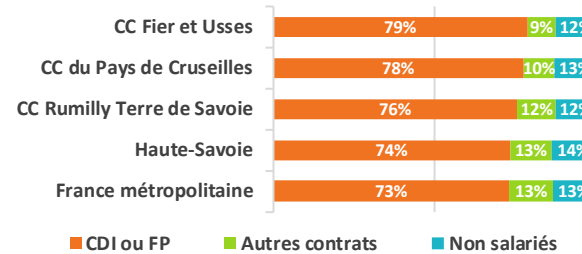
# 1.5 FOCUS : EMPLOI

Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

## ACTIFS OCCUPÉS PAR MODE D'EMPLOI : KÉSAKO ?

- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

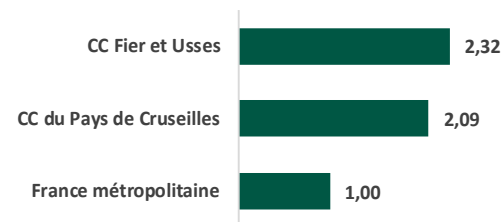
## Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2019

En 2019, 79% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

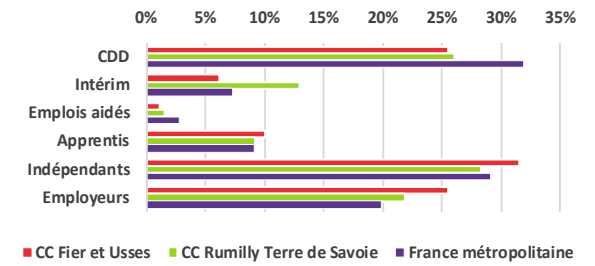
## Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Fier et Ussets enregistrait 2,32 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

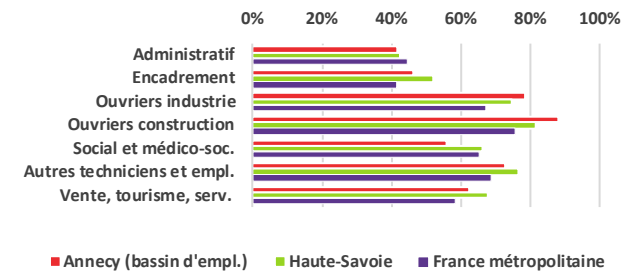
## Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2019

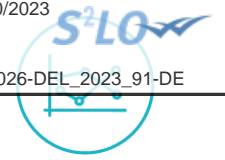
En 2019, les CDD représentaient 26% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

## Les secteurs d'emploi en tension – Part de projets de recrutement jugés difficiles par fonction



Source : Pole emploi 2021

56% des recrutements du domaine du social et du médico-social sont jugés difficiles dans le bassin d'emploi, contre 66% dans le département.





## CC Fier et Usse

Où se situent les grands flux de mobilité professionnelle (entre le domicile et le travail) ?

### LA CARTOGRAPHIE EXPLIQUÉE

#### Des actifs mobiles à Fier & Usse :

Le constat de déplacements importants vers Annecy et vers l'axe Epagny Metz-Essy, indiquant une plus faible part d'actifs étant en emploi sur le territoire

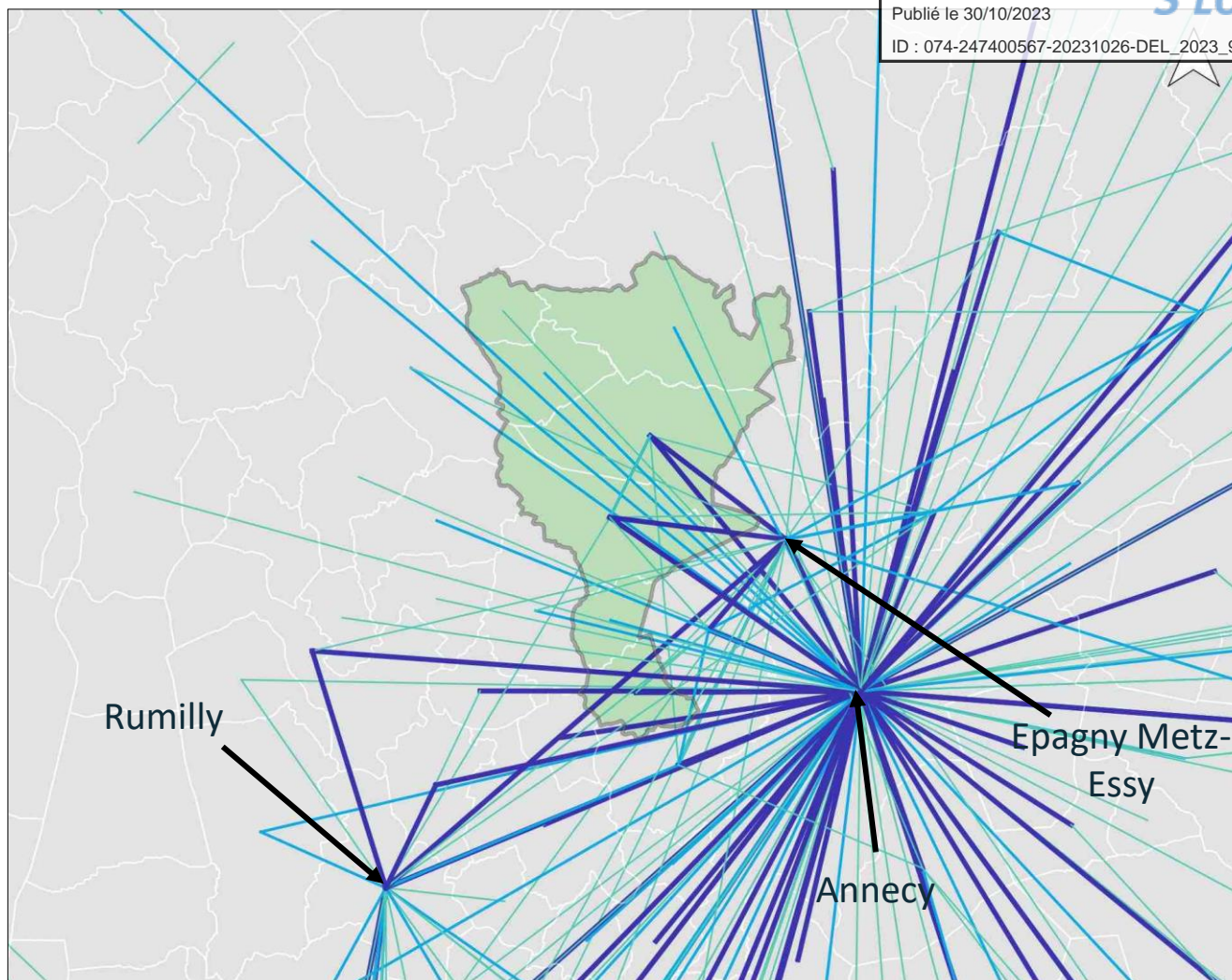
Source : INSEE 2019

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail

- De 50 à 100 actifs
- De 100 à 200 actifs
- Plus de 200 actifs



# 1.6 FOCUS ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

## LA DÉFINITION



**Temps partiel** = temps de travail inférieur à la durée légale (35H/sem)

- **Temps non complet** : temps de travail créé par délibération établie au regard des besoins de l'entreprise
- **Temps de travail subi / non choisi** : temps de travail subi faute d'emploi à temps complet

## LE TEMPS PARTIEL SUBI

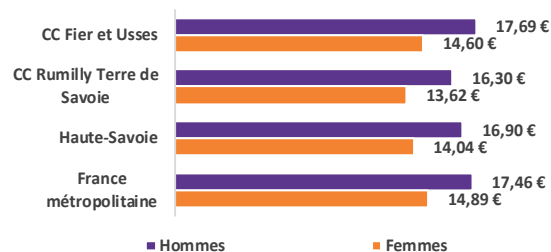


L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes, puisque 80% de la population à temps partiel est féminine.\* En France, ce sont 29% de femmes et 7% d'hommes qui occupent un emploi à temps partiel.

Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire et/ou qui vivent en milieu rural sont les plus touchées.

\*Insee, 2020

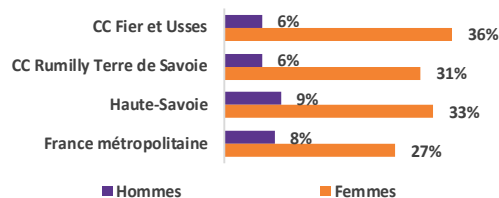
## Écarts de salaires (à l'heure) des individus travaillant dans le territoire



Source : INSEE DADS 2020

En 2020, le salaire horaire moyen pour la CC Fier et Ussets était de 14,60€ pour les femmes, contre 17,69€ pour les hommes.

## Le travail à temps partiel\*

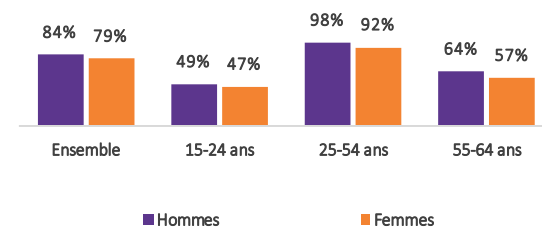


**Nb total de femmes à temps partiel : 1 227**

Source : INSEE 2019

En 2019, 36% des femmes salariées de l'EPCI l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

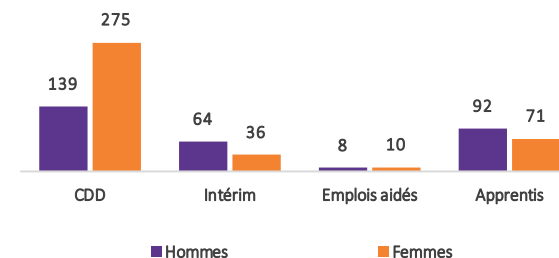
## Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2019

En 2019, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 57%, contre 64% pour les hommes du même âge de l'EPCI.

## Les emplois précaires



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Fier et Ussets totalisait 36 femmes en intérim, contre 64 hommes avec ce même type d'emploi.



CC Fier et Usse

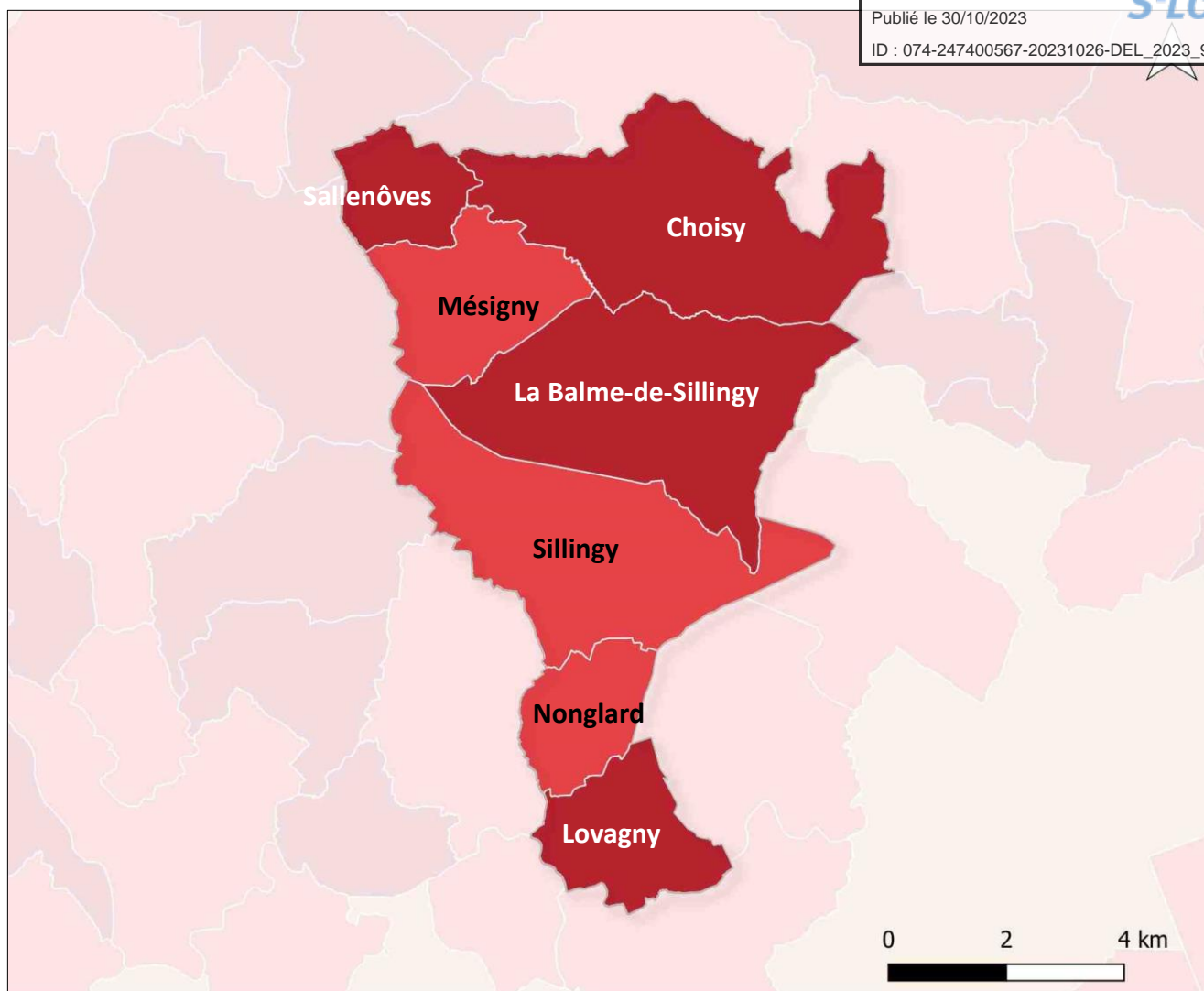
Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Part des femmes salariées à temps partiel

Moins de 26%

De 30% à 35%

Données non disponibles

De 26% à 30%

Plus de 35%

Source : INSEE 2019



## 2. PETITE ENFANCE

---

**2.1** Moins de 3 ans et taux de couverture global

---

**2.2** Offre d'accueil

---

**2.3** Allocataires de la PAJE

---

[Revenir au sommaire](#)

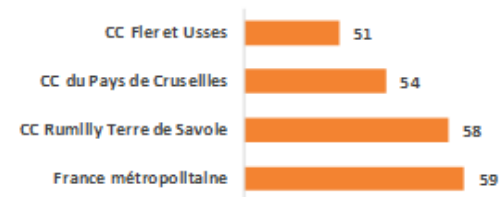


# SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

## Ce que disent les chiffres

- Une **part de moins de 3 ans relative et stable** :
  - 3,8% dans la CCFU contre 4,3% dans la CCPC, 3,6% dans la CCRTS et dans le département de Haute-Savoie
- Des **besoins en mode d'accueil importants** :
  - Un taux d'activité des parents d'enfants de moins de 3 ans plus élevé que dans les territoires de comparaison
    - 73% des enfants de moins de 3 ans ont leurs deux parents (ou le monoparent) qui travaillent, contre 63% à l'échelle départementale
- Un **potentiel d'accueil plus faible qu'ailleurs**, d'un point de vue quantitatif :
  - Un taux de couverture global de 51 places pour 100 enfants de moins de 3 ans dans la CCFU contre 59 en France : un taux inférieur aux territoires de comparaison, impliquant une offre d'accueil moins étoffée (58 pour la CCRTS et 59 pour la France)
  - Une part de bénéficiaires de la PrePare (parents ayant cessé ou réduit leur activité professionnelle pour élever leurs enfants) plus élevée qu'ailleurs : 2,6 bénéficiaires pour 100 enfants de moins de 3 ans dans la CCFU contre 1,1 pour la CCPC, et 1,7 pour le département
- Une **offre portée par l'accueil individuel**
  - 226 places en accueil individuel sur 305 places totales, soit 74% de l'offre (contre 82% pour la CCPC et 60% pour la CCRTS)
  - Un accueil important, mais pouvant devenir problématique à long terme en raison du déclin national de l'attractivité du métier d'assistante maternelle
  - Une rémunération mensuelle moyenne des assistantes maternelles inférieure à la moyenne de la CCPC mais similaire à la tendance départementale :
    - 1 362€ contre 1 650€ en moyenne dans la CCPC et 1 329€ pour le département
    - Une baisse de la rémunération des professionnelles entre 2016 et 2018 : de 1 499 à 1 362, à lier avec la diminution du nombre d'enfants accueillis chez une assistante maternelle passant de 66 enfants en 2016 à 60 enfants en 2018

Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020



## SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

### Inscrit dans le projet de territoire !

Une enquête auprès de la population a été menée dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire de la CC Fier et Usses de 2022. Elle montre que les **services de la petite enfance** ont été identifiés comme un des **sujets prioritaires du territoire** par les habitants répondants.

Au regard du constat d'une carence en matière d'équipements pour la petite enfance et de la croissance démographique, les élus ont défini **l'Enjeu 2.1 – Développer les services à la petite enfance**, comportant plusieurs actions :

- Définir le schéma global d'accueil de la petite enfance de la CCFU (en cours de réalisation\*)
- Aménager une nouvelle crèche de 20 places sur la commune de Sillingy (réalisée\*)
- Aménager une crèche de 30 places sur la commune de la Balme-de-Sillingy (en cours de réalisation\*)
- Favoriser l'installation de micro-crèches privées sur le territoire (en cours de réalisation\*)
- Favoriser l'installation de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) (en cours de réalisation\*)
- Mettre en place un lieu d'accueil parents-enfants pour le soutien de la parentalité (à retravailler\*)

### Pistes d'actions (ABS 2022)

- **Développer l'offre de modes de gardes**
  - Projet de nouvelles crèches à Sillingy (2024) et la Balme-de-Sillingy (2025), projets de micro-crèches privées (Sallenôves, Choisy, la Balme-de-Sillingy), projets de MAM
- **Création d'un LAEP sur le territoire**
  - Rencontre entre enfants et parents de moins de 6 ans

# SYNTHÈSE – PETITE ENFANCE

## Ce que disent les acteurs

- La **présence de différentes structures petite enfance sur le territoire** :
  - 3 crèches dont la gestion est assurée par l'intercommunalité, dont les capacités sont de 10, 20 et 21 places (un passage prévu à 30 places pour cette dernière)
  - Une halte-garderie itinérante, bénéficiant de subventions de la collectivité et tournant entre Choisy, Sillingy et Lovagny
  - 3 micro-crèches privées (10, 12 et 12 places)
- L'**existence d'associations d'assistantes maternelles** permettant d'assurer un soutien à ces professionnelles
  - Des activités proposées par l'association « De cocon à papillon » quatre matinées par semaine à la Balme-de-Sillingy, puis à partir de septembre une 5<sup>e</sup> matinée prévue à Sillingy
  - A noter également, la présence de deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) sur le territoire, à la Balme-de-Sillingy et Sillingy
- De nouveaux **projets de micro-crèches en discussion sur le territoire** : des dispositifs permettant de pallier les difficultés rencontrées en matière de modes de garde et répondant au besoin des ménages plus aisés, mais pas à celui des ménages en difficulté financière, ou de classe moyenne
  - A noter toutefois, une volonté de développer la mixité sociale au sein des structures

- Par ailleurs, **des besoins forts en matière de modes de garde et une offre actuelle ne répondant pas aux besoins** :
  - 260 demandes en attente, une situation en tension
  - Un travail important effectué par le Relais Petite Enfance (RPE) pour orienter au mieux les parents (ex : envoi des offres d'emploi aux assistantes maternelles agréés à la place des parents)
  - Des enjeux pris en compte par la collectivité notamment en lien avec la définition d'un schéma global d'accueil de la petite enfance en cours de réalisation sur le territoire
- Un besoin de **structurer la politique petite enfance** sur le territoire :
  - Le constat d'une bonne dynamique partenariale mais des relations interpersonnelles et non inter-structures
  - Un questionnement autour du portage pour pérenniser les échanges

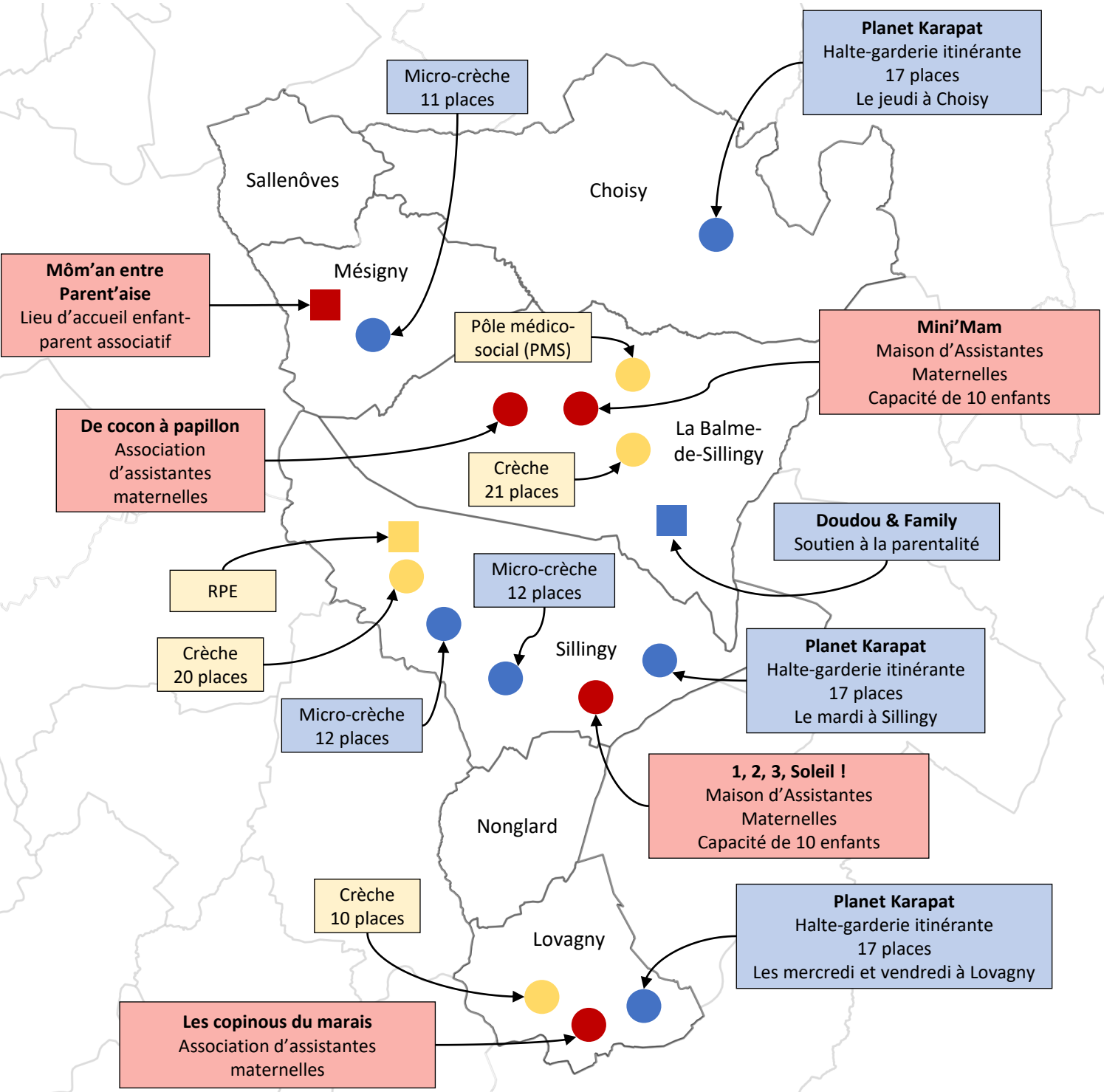
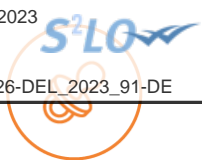
## LES AXES À TRAVAILLER

- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs
- Porter une réflexion sur les possibilités de diversification des modes de garde sur le territoire
- Développer l'itinérance en matière de services petite enfance pour garantir à l'ensemble des habitants un accès équitable
  - Développer les activités destinées aux enfants de moins de 3 ans



# Répartition des structures de petite enfance (mai 2023)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
 Reçu en préfecture le 30/10/2023  
 Publié le 30/10/2023  
 ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



## Légende

- Offre publique
- Offre associative
- Offre privée
- Offre petite enfance
- Offre parentalité



## 2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL

Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



#### Besoins en modes de garde élevés

- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

### LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

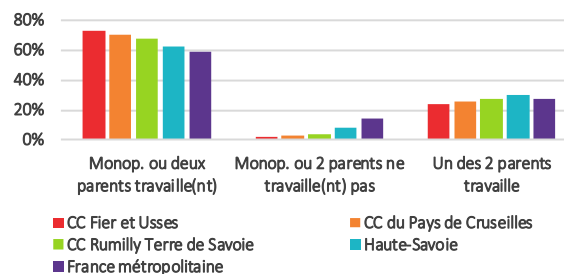
### Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2009	2014	2019
CC Fier et Usse	4,0%	3,8%	3,8%
CC du Pays de Cruseilles	4,2%	4,4%	4,3%
CC Rumilly Terre de Savoie	4,0%	4,0%	3,6%
Haute-Savoie	3,9%	3,9%	3,6%
France métropolitaine	3,7%	3,6%	3,2%

Source : INSEE 2009-2019

En 2019, les moins de 3 ans représentent 3,8% de la population pour la CC Fier et Usse, contre 4,0% en 2009.

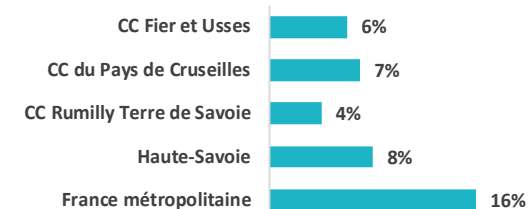
### Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des moins de 3 ans de l'EPCI dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 2%.

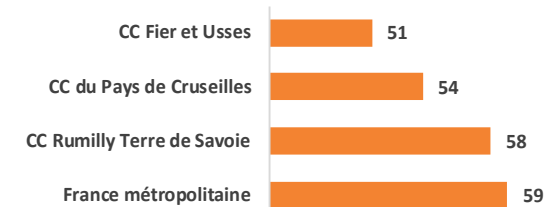
### Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des deux ans scolarisés était de 6% pour la CC Fier et Usse, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

### Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, le taux de couverture global de l'offre d'accueil du jeune enfant de l'EPCI était de 51 pour 100 enfants de moins de 3 ans.



CC Fier et Usse

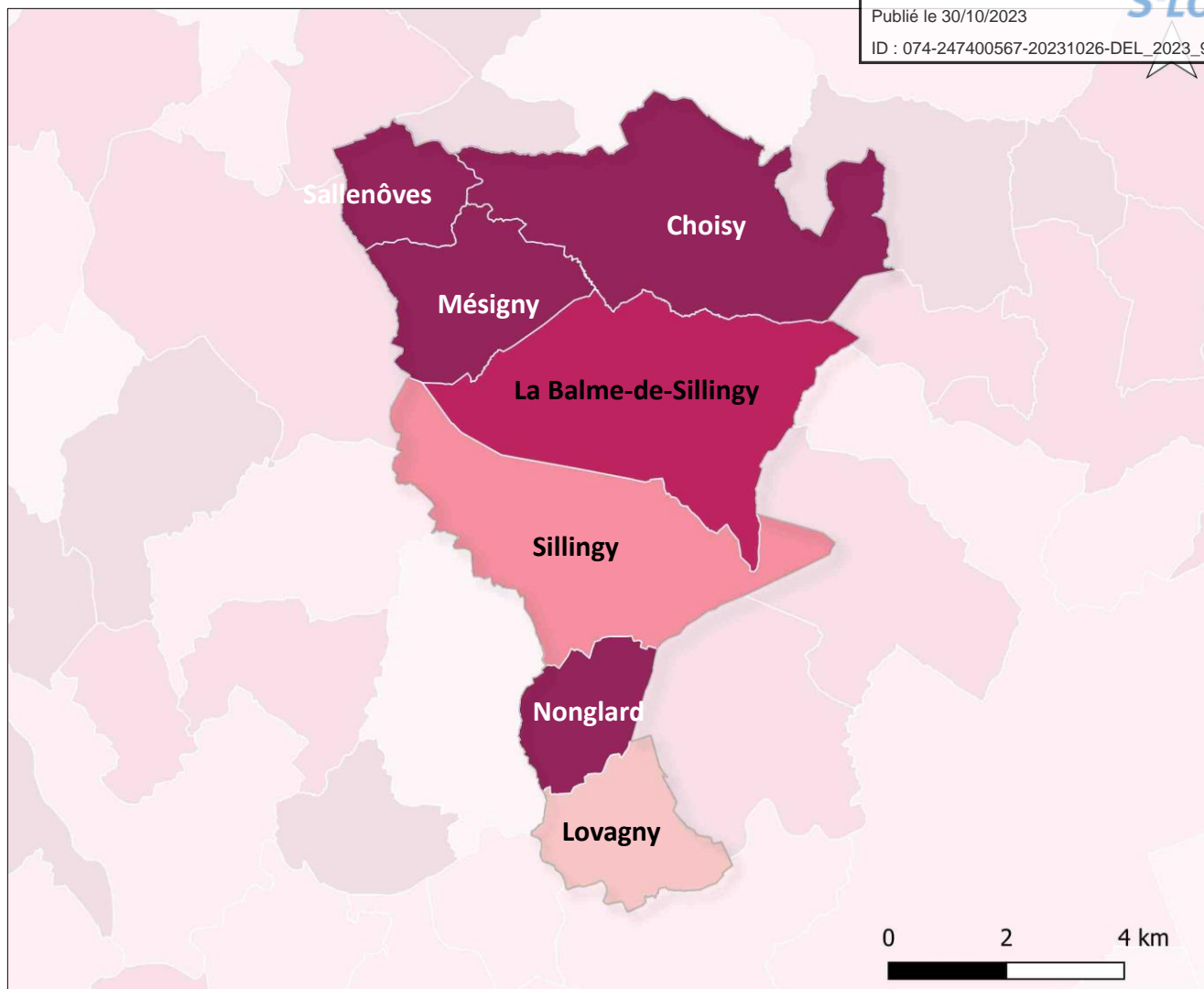
Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 3%

De 3,6% à 4,3%

Données non disponibles

De 3% à 3,6%

Plus de 4,3%

Source : INSEE 2019

## 2.2 OFFRE D'ACCUEIL

Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

### L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



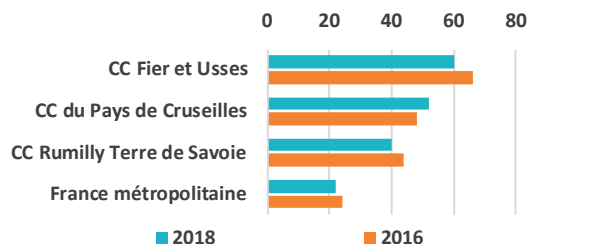
Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).\*

A noter que le métier d'assistant maternel est de moins en moins attractif, tel qu'en témoigne les fortes baisses du nombre d'assistants maternels partout en France sur les dernières années.

\* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationale des Allocations familiales (CNAF), 2017

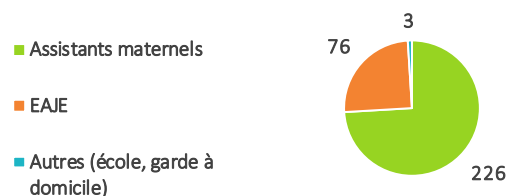
### Nombre d'enfants accueillis chez un assistant maternel pour 100 enfants de moins de 6 ans



Source : CAF 2018

En 2018, il y avait 60 enfants de l'EPCI accueillis chez les assistants maternels pour 100 enfants de moins de 6 ans.

### Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb



Source : CAF 2018

En 2018, la CC Fier et Ussets comptait 226 places en accueil individuel (assistants maternels).

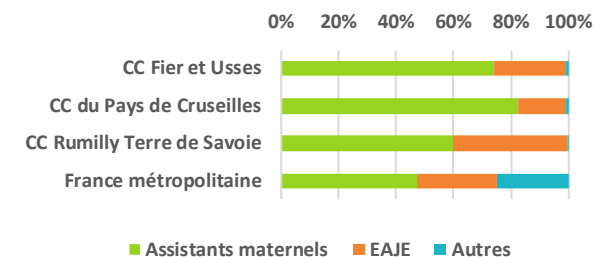
### Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2018	2016	2018
CC Fier et Ussets	101	105	1 499 €	1 362 €
CC du Pays de Cruseilles	98	95	1 624 €	1 650 €
CC Rumilly Terre de Savoie	85	89	1 285 €	1 183 €
Haute-Savoie	104	100	1 340 €	1 329 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 105 en novembre 2018 pour la CC Fier et Ussets.

### Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 76, soit 25% de l'offre d'accueil pour la CC Fier et Ussets.



## 2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE

Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

### LA PAJE

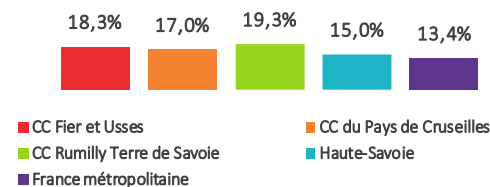


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

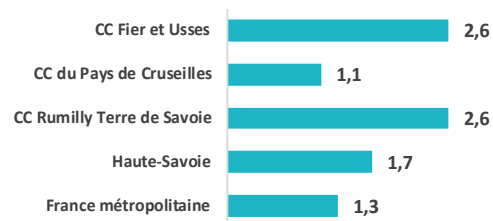
### Allocataires de la PAJE\* parmi les allocataires CAF en 2021



Source : CAF 2021

En 2021, 18,3% des foyers CAF de l'EPCI bénéficiaient de la PAJE, contre 15,0% pour la Haute-Savoie.

### Bénéficiaires de la PreParE\* pour 100 enfants de moins de 3 ans

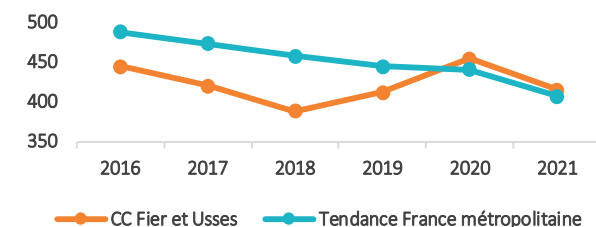


**Nb de foyers bénéficiaires de la PreParE : 58**

Source : CAF 2021

En 2021, il y avait 2,6 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,3 pour la France métropolitaine.

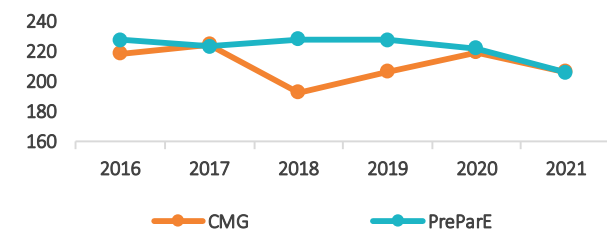
### L'évolution des allocataires de la PAJE\*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour la CC Fier et Ussets de 445 à 415.

### L'évolution des allocataires du CMG\* assistant maternel et de la PreParE\*



Source : CAF 2016-2021

Entre 2016 et 2021, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour la CC Fier et Ussets de 219 à 207.



## 3. ENFANCE

---

**3.1** Les 3-10 ans

---

**3.2** Handicap

---

[Revenir au sommaire](#)

# SYNTHÈSE : ENFANCE

## Ce que disent les chiffres

- Une **part d'enfants dans les tendances des CC de comparaison et en hausse**
  - 11% de la population est âgée de 3 à 10 ans, une proportion similaire à celle de la CRTS
  - Entre 2009 et 2019, le constat d'une évolution stable du nombre d'enfants de 6 à 10 ans (1 066 en 2009 contre 1 064 en 2019), mais une évolution particulièrement marquée chez les 3-5 ans (+18%)
- Un **Indice de Position Sociale plus élevé qu'ailleurs**
  - En 2021, l'Indice de Position Sociale des élèves de la CCFU est de 116, contre 112 pour la CCRTS, 114 pour le département et 107 à l'échelle nationale
    - Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages
- Un **taux de bénéficiaires de l'AEEH en hausse, indiquant un meilleur repérage des situations** : de 37 bénéficiaires en 2013 à 61 en 2021
  - Toutefois, 1,9 bénéficiaires de l'AEEH pour 100 enfants de moins de 20 ans dans la CCFU : un nombre inférieur à la moyenne de la CCRTS et départementale (2,7), mais légèrement supérieur à la moyenne de la CCPC (1,2)

## Inscrit dans le projet de territoire !

Au regard de la carence en matière d'équipements pour la jeunesse et de la croissance démographique, les élus ont défini **l'Enjeu 2.4 – Développer des nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse**, comportant plusieurs actions :

- Aménager des aires de jeux (réalisé\*)
- Développer les services d'accueil périscolaires et extrascolaires (réalisé\*)
- Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de type « Maison des Parents » (à retravailler\*)
- Réfléchir à la mise en place d'un éducateur/animateur de prévention pour les ados (à réaliser\*)

# SYNTHÈSE : ENFANCE

## Ce que disent les acteurs

- Une **offre relativement étoffée à destination des enfants sur le territoire, mais en tension** :
  - La présence de 4 accueils de loisirs, répartis entre Sallenôves, Choisy, la Balme-de-Sillingy et Sillingy
  - Un tissu associatif bien ancré, permettant de compléter l'offre (séjours ski, stages pendant les vacances...)
  - Sur le périscolaire, des structures gérées par les communes et des retours positifs des acteurs et des familles. A noter, un travail effectué à la Balme-de-Sillingy sur le bien-être des enfants, afin *« de leur offrir un cadre sécurisant »\**
  - Par ailleurs, des enjeux, selon les communes, en termes de capacité d'accueil : des files d'attente importantes pour ce qui est de l'extrascolaire et des besoins en lien avec l'augmentation de la population. A noter, une situation considérée comme étant moins en tension du côté du périscolaire
  - Un impact de l'augmentation de la population également constaté à l'échelle des établissements scolaires, notamment sur le collège qui est *« au maximum de sa capacité »\**
- Par ailleurs, **des acteurs relevant, notamment dans le cas des accueils de loisirs, des parents considérant ces structures « comme des modes de garde »\***, interrogeant les relations parents/enfants sur le territoire :
  - Le constat de parents travaillant tard et n'étant pas toujours très présents dans l'accompagnement de leurs enfants (à noter, une absence de réelle politique d'accompagnement à la scolarité, *« l'aide est apportée par les animateurs mais ce n'est pas officiel »\**). Une situation à mettre en lien avec le caractère frontalier du territoire
- Un **enjeu autour des écrans** : des professionnels relevant des enfants très ciblés sur les écrans, pouvant avoir comme conséquences des difficultés d'attention
- Des **structures pouvant accueillir des enfants en situation de handicap mais des professionnels non formés** : une volonté de travailler sur ce point, notamment en questionnant l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires
  - A noter, l'ouverture à la rentrée prochaine d'une classe ULIS à Sillingy mais un risque de tension : *« On devait être à 8 enfants, mais on sera peut-être à 12 »\**
- Des **difficultés importantes en matière de recrutement pour les métiers de l'animation** :
  - Une problématique à mettre en lien avec la typologie des contrats (beaucoup de contrats à 21h ou de contrats courts) et avec un manque de moyens financiers
- Un **enjeu autour de la coordination des acteurs et des structures** :
  - Le constat d'un manque de liens entre les professionnels œuvrant auprès des enfants sur le territoire
  - Une volonté, chez les acteurs, d'avoir plus de temps d'échange

## LES AXES À TRAVAILLER

- Porter une réflexion sur les dispositifs de prévention à destination des élèves
- Développer l'accompagnement à la scolarité sur le territoire
- Questionner l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur la CCFU
  - Renforcer le maillage territorial pour développer l'interconnaissance entre les acteurs



## 3.1 LES 3-10 ANS

Quelle est la part d'enfants dans le territoire ? Comment a-t-elle évolué ? Quel contexte d'apprentissage ?

### L'INDICE DE POSITION SOCIALE



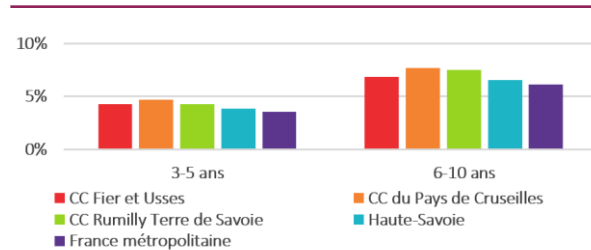
L'indice de position sociale des élèves (IPS) permet de mesurer la situation sociale des élèves dans les établissements scolaires français. Il est construit à partir des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves.

Plus l'IPS est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages.

Bon à noter : cette donnée a été rendue publique en 2022, suite à une décision du tribunal administratif\*.

\*Tribunal administratif de Paris (13 juillet 2022, req. n° 2016855/5-2)

### Part des 3-10 ans au sein de la population

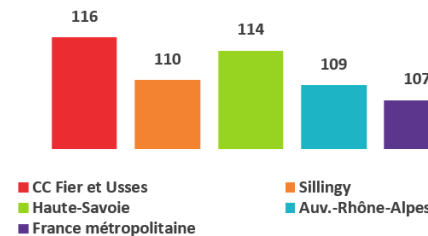


Part des 3-10 ans dans la pop : 11%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 4,2% pour la CC Fier et Ussets, contre 3,5% pour la France métropolitaine.

### Indice de Position Sociale (IPS) des élèves



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, 2021

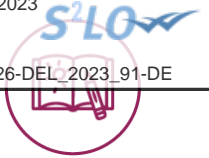
En 2021, l'Indice de Position Sociale des élèves de l'EPCI était de 116, contre 114 pour la Haute-Savoie.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Évolution des 3-10 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
3-5 ans	561	616	663	+18%
6-10 ans	1 066	1 066	1 064	-0%
TOTAL	1 627	1 682	1 727	+6%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 3-5 ans est passé de 561 à 663, soit une évolution de +18% pour la CC Fier et Ussets.

Le calcul des IPS des écoles est effectué à partir des élèves de CM2, dont on connaît les PCS lorsqu'ils sont en 6ème. Il correspond plus exactement à la moyenne de l'IPS des anciens élèves de l'école sur les cinq dernières années. En outre, les IPS sont fournis uniquement pour les écoles ayant eu au moins 25 élèves de CM2 sur les cinq dernières années. De ce fait les écoles maternelles sont exclues du champ puisqu'elles n'ont pas d'élèves de CM2

## 3.2 HANDICAP

Combien de familles et leurs enfants bénéficient d'aides liées au handicap sur le territoire ?  
Comment expliquer les évolutions ?

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une présence élevée de personnes handicapées, mais aussi à un meilleur repérage de ces derniers.

A noter que le taux de non-recours à l'AAEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

### LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?

Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

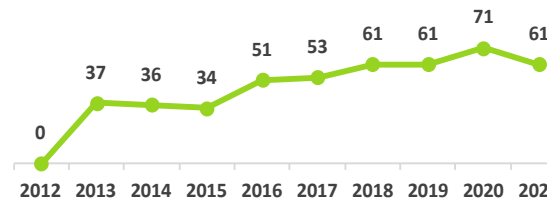
Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



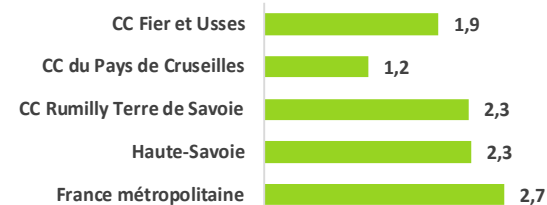
### Les bénéficiaires de l'AAEH\*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé(e) de l'EPCI est passé de 0 à 61.

### Nombre de bénéficiaires de l'AAEH\* pour 100 enfants de moins de 20 ans

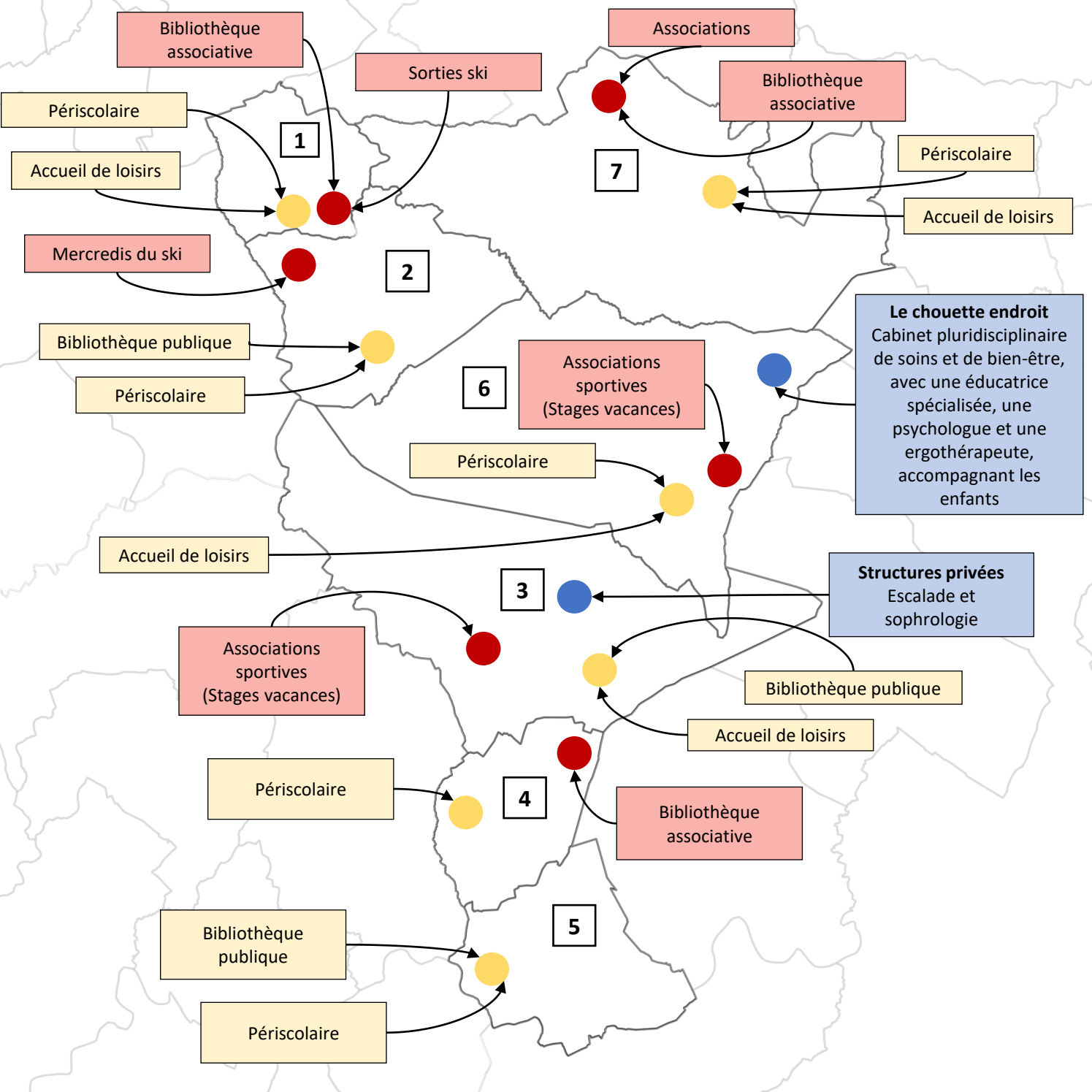


Source : CAF 2021

En 2021, la CC Fier et Usse totalisait 1,9 bénéficiaires de l'AAEH pour 100 enfants de 0 à 19 ans, contre 2,7 pour la France métropolitaine.

# Répartition des structures enfance (mai 2023)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
 Reçu en préfecture le 30/10/2023  
 Publié le 30/10/2023  
 ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



1. Sallendeyves
2. Mésigny
3. Sillingy
4. Nonglard
5. Lovagny
6. La-Balme-de-Sillingy
7. Choisy

**Le chouette endroit**  
 Cabinet pluridisciplinaire de soins et de bien-être, avec une éducatrice spécialisée, une psychologue et une ergothérapeute, accompagnant les enfants

**Structures privées**  
 Escalade et sophrologie

## Légende

- Offre publique
- Offre associative
- Offre privée



## 4. JEUNESSE

---

4.1 Les 11-17 ans

---

4.2 Les 18-29 ans

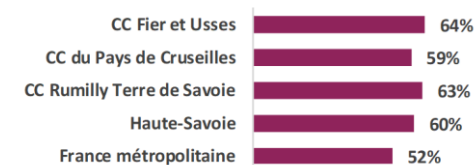
---

[Revenir au sommaire](#)

## Ce que disent les chiffres

- Une **part d'adolescents et de jeunes adultes (11-29 ans)** similaire à celle des territoires de comparaison et en augmentation
  - 10% de 11-17 ans, contre 9% pour la CCPC, une évolution marquée de cette tranche d'âge entre 2009 et 2019 : +21%
  - 12% de la population est âgée de 18 à 29 ans, contre 13% pour la CCPC, une légère hausse globale de cette tranche d'âge en dix ans (1%), s'expliquant par une augmentation des 25-29 ans de 12% (soit une hausse de +34 jeunes) et une légère diminution des 18-24 ans de -4% (soit une baisse de 35 jeunes)
- Une **scolarisation des adolescents en dehors de leur commune de résidence**
  - 1 177 enfants de 11 à 17 ans sur 1 543 sont scolarisés hors de la commune, soit 76% des jeunes de la CCFU, un taux d'enfants scolarisés sur le territoire faible, en raison de la présence d'un seul collège, à Sillingy
  - À noter, 20 enfants de 11 à 17 ans sont non-scolarisés : un indicateur potentiel de situations de décrochage scolaire
- Une **décohabitation des jeunes plus rapide qu'ailleurs et de nombreux jeunes couples sans enfant sur la CC**
  - 15% des 25-29 ans résident chez leurs parents contre 20% dans la CCRTS et à l'échelle départementale
  - Toutefois, 37% de 25-29 ans sont en couple sans enfant sur la commune, un taux supérieur aux territoires de comparaison (Ex : 28% pour la CCRTS et 29% pour la France métropolitaine)
- Une **insertion des jeunes dans la vie étudiante et une insertion professionnelle globalement satisfaisante**
  - 37% des habitants de la CCFU âgés de 18 à 24 ans sont en études supérieures, un taux se situant dans les moyennes des tendances locales (Ex. 39% pour la CCPC et 34% pour la CCRTS), toutefois inférieur à la tendance nationale (52%)
  - Un taux de chômage chez les 15-24 ans de 16%, inférieur aux moyennes de la CCRTS (19%) et départementale (18%) mais supérieur à la moyenne de la CCPC (13%). Une tendance similaire chez les 25-29 ans (13%) contre 10% pour CCPC, 17% pour la CCRTS et 14% pour le département
  - Une part des jeunes de 20 à 24 ans en emploi stable (CDI ou titulaires de la Fonction Publique) plus élevée qu'ailleurs : 64% contre 59% pour la CCPC et 60% pour le département
  - 14% des jeunes salariés de cette tranche d'âge occupent des emplois à temps partiel donc plus fragiles, un taux inférieur aux moyennes des territoires de comparaison (Ex : 25% pour la CCFU, 17% pour le département)

### Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique



Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 305

Source : INSEE 2019

# SYNTHÈSE : JEUNESSE

## Ce que disent les acteurs

- A contrario de la politique enfance, **un travail plus important à effectuer sur les adolescents et les jeunes adultes, public relevant de la compétence communale** :
  - Une volonté des acteurs de pouvoir développer les services jeunesse communaux, notamment en lien avec le collège de Sillingy : *« A l'heure actuelle, on ne répond pas aux besoins des jeunes »\**
  - Un enjeu prioritaire selon les acteurs, à mettre au regard de l'augmentation de la population des familles et des jeunes
  - A noter, l'ouverture récente d'un espace jeune à Sillingy, dans le cadre d'une expérimentation
- Un **besoin d'accompagnement des adolescents et jeunes marqué à Fier & Ussets** :
  - Quelques actions existantes au collège, avec notamment les dispositifs « Devoirs faits » pour l'aide aux devoirs et « Sentinelle » autour du harcèlement scolaire (à noter, une absence d'aide aux devoirs dans les écoles et une difficulté à trouver des encadrants formés pour développer cet accompagnement, cf. partie enfance, p. 46)
  - Des enjeux également identifiés autour de l'accès au logement, complexifié pour les jeunes du fait d'une plus forte présence de logements de grande taille (en lien avec le profil familial de la population, et de l'orientation, que ce soit en termes de scolarité ou d'insertion professionnelle)
  - Des difficultés de mobilité impactant notamment ce public
- Un **territoire semblant moins attractif pour les jeunes selon les acteurs** :
  - Un constat à mettre en lien avec la proximité d'Annecy, offrant plus de possibilités en matière d'emploi et/ou de poursuite d'études
  - L'absence de lycée sur le territoire ayant pour conséquence un manque de visibilité sur les besoins des adolescents et des jeunes adultes : *« Vu qu'il n'y a pas de lycée sur le territoire, les jeunes sont assez éclatés, ils partent tôt et rentrent tard »\**
  - Une difficulté, de fait, à identifier les attentes de ces publics et des inquiétudes autour de la présence de potentiels invisibles qui ne bénéficieraient pas d'un accompagnement
  - A noter tout de même, selon les statistiques, une augmentation de la part d'adolescents et de jeunes adultes sur le territoire, indiquant un besoin de développer une offre pour répondre à leurs attentes

## LES AXES À TRAVAILLER

- Travailler à une meilleure identification des services en renforçant l'aller-vers les jeunes sur le territoire
- Questionner les alternatives en matière de mobilité pour faciliter le quotidien des jeunes de l'intercommunalité
- Développer les structures jeunes à Fier & Ussets et les activités qui leur sont destinées
  - Développer l'accompagnement à la scolarité sur le territoire
- Réfléchir à la mise en place d'un éducateur/animateur de prévention pour les adolescents (cf. Projet de territoire, à réaliser\*)

# 3.1 LES 11-17 ANS

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?  
 Quel taux de scolarisation ?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

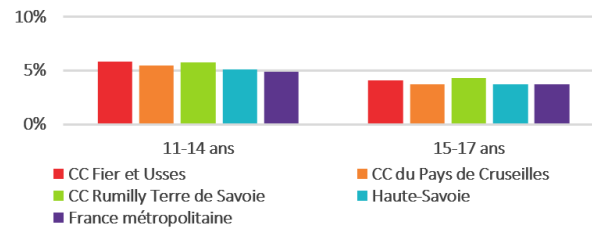


Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Ex : faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

### Part des 11-17 ans au sein de la population

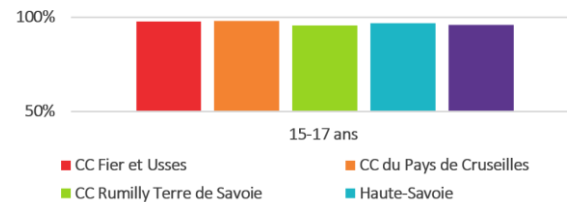


### Part des 11-17 ans dans la pop : 10%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part de 11-14 ans au sein de la population était de 5,8% pour la CC Fier et Ussets, contre 4,9% pour la France métropolitaine

### Scolarisation des 15-17 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 98% des 15-17 ans de la CC étaient scolarisés, contre 97% pour la Haute-Savoie

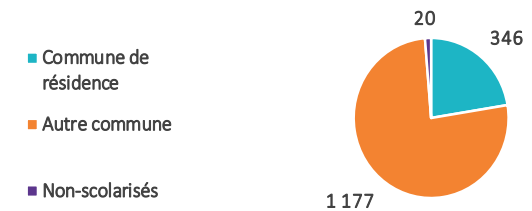
### Évolution des 11-17 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
11-14 ans	833	866	908	+9%
15-17 ans	565	637	634	+12%
TOTAL	1 398	1 503	1 542	+10%

Source : INSEE 2009-2019

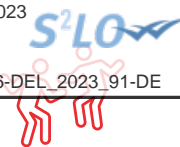
Entre 2009 et 2019, le nombre de 15-17 ans est passé de 565 à 634, soit une évolution de +12% pour la CC Fier et Ussets

### Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 1 177 enfants de 11-17 ans de l'EPCI étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence.



## 3.2 LES 18-29 ANS (1/2)

Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1<sup>er</sup> emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

### LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la hausse des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.

En 2021, 58% des jeunes vivent principalement chez leurs parents, et 42% vivent dans un logement indépendant. Les jeunes hommes sont, par ailleurs, plus nombreux que les jeunes femmes à vivre chez leurs parents (49%, contre 42%).\*

Suite à la crise sanitaire, ¼ des jeunes sont retournés au domicile de leurs parents.

\* Baromètre DJEPVA, 2021

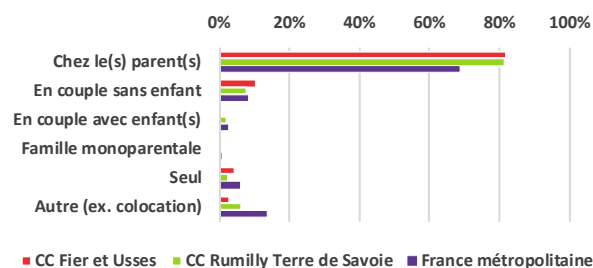
### Évolution des 18-29 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
18-24 ans	988	986	951	-4%
25-29 ans	376	445	421	+12%
TOTAL	1 364	1 430	1 372	+1%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 18-24 ans de l'EPCI est passé de 988 à 951 soit une évolution de -4%.

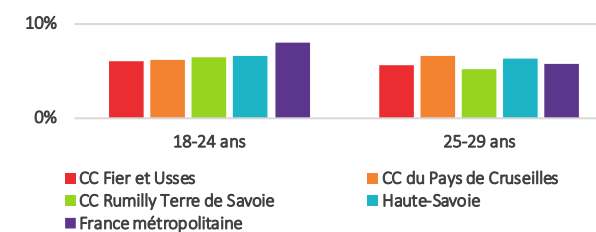
### Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 4% des 15-24 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 2% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

### Part des 18-29 ans au sein de la population

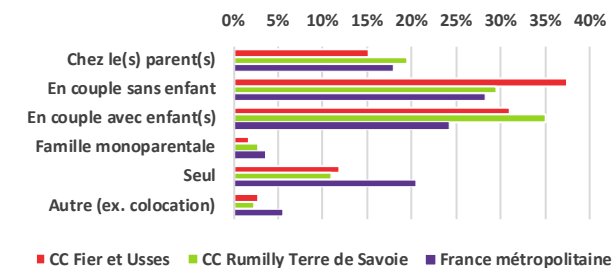


### Part des 18-29 ans dans la pop : 12%

Source : INSEE 2019

En 2019, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 5,6% pour la CC Fier et Ussets, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

### Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 12% des 25-29 ans de l'EPCI vivaient seuls, contre 11% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.



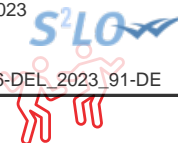
## 3.2 LES 18-29 ANS (2/2)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...) ?

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Ex : Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » sont les élèves, étudiants et apprentis.

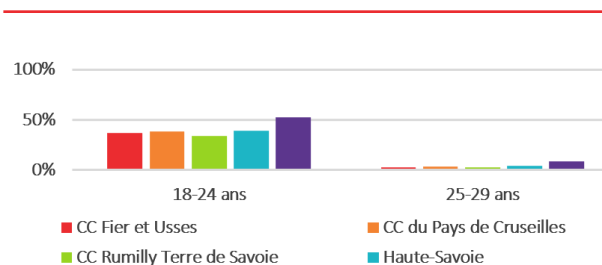
### LES JEUNES ET LES TEMPS PARTIELS



39% des jeunes de 18-29 ans cherchent avant tout un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle dans leur travail\*. Certains optent pour des temps partiels pour aller dans ce sens !

\* Sondage OpinionWay 2017

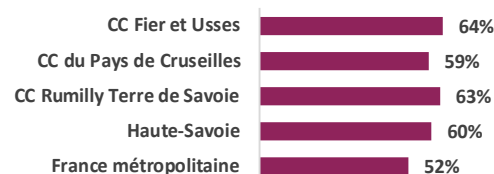
### Scolarisation des 18-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 37% des 18-24 ans de l'EPCI étaient scolarisés, contre 39% pour la Haute-Savoie.

### Les 20-24 ans en CDI ou titulaires de la fonction publique

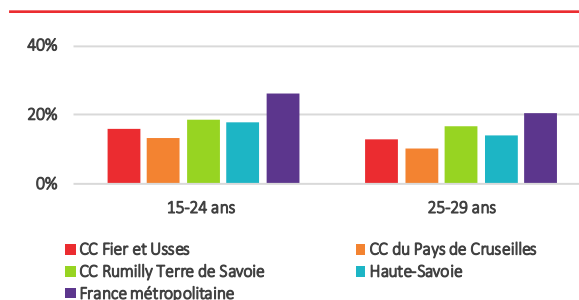


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 305

Source : INSEE 2019

En 2019, 64% des 20-24 ans salariés de l'EPCI occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique).

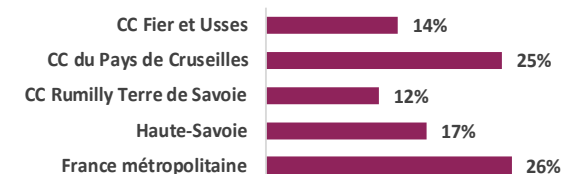
### Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, la CC Fier et Ussets enregistrait un taux de chômage de 16% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 19% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

### Les 20-24 ans salariés à temps partiel



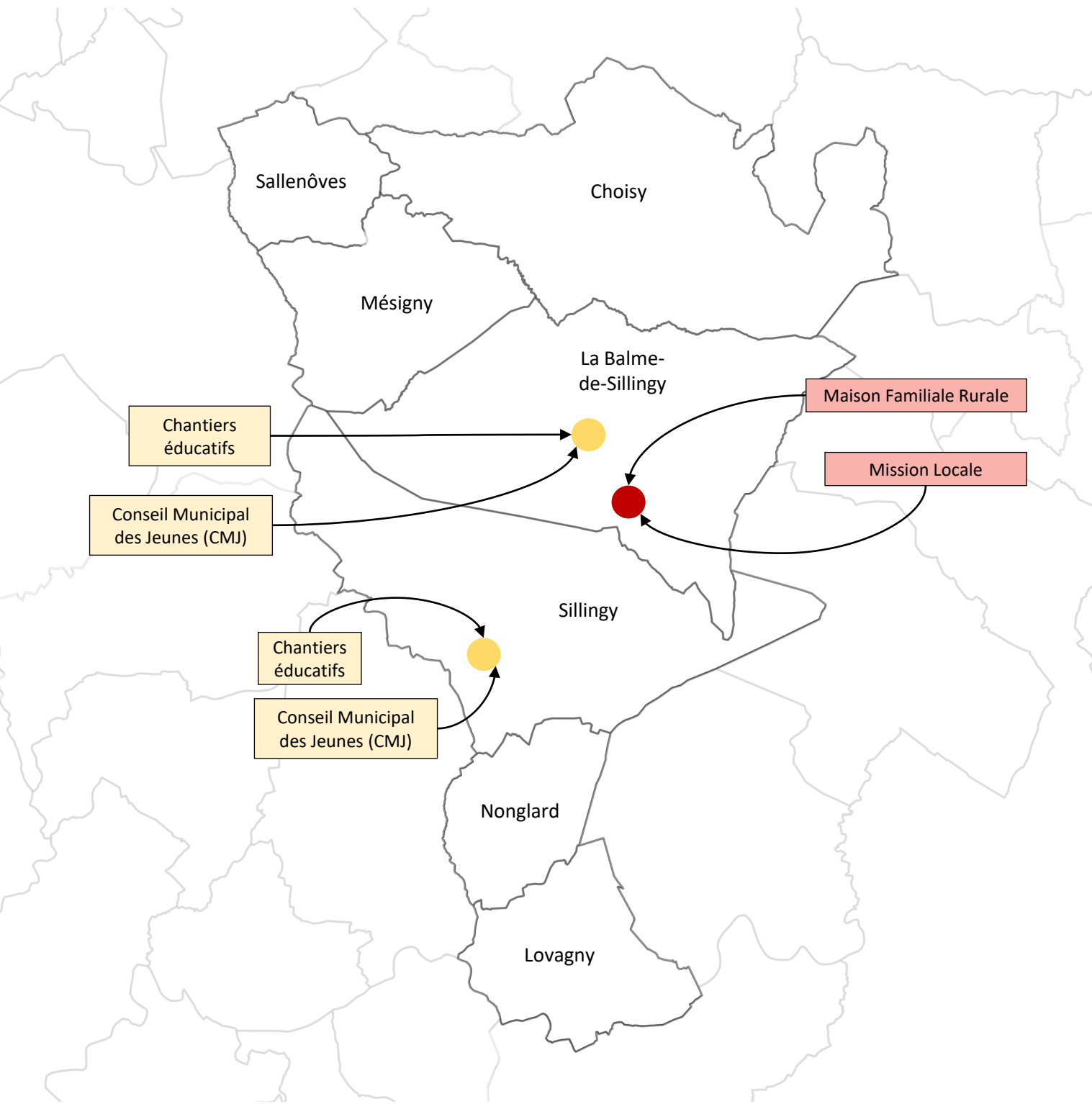
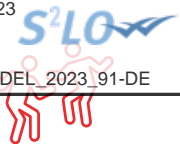
Nb de 20-24 ans à temps partiel : 65

Source : INSEE 2019




En 2019, 14% des 20-24 ans salariés de l'EPCI travaillaient à temps partiel, contre 12% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

# Répartition des structures jeunesse (mai 2023)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
Reçu en préfecture le 30/10/2023  
Publié le 30/10/2023  
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Légende

-  Offre publique
-  Offre associative
-  Offre privée

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



## 5. FAMILLES ET PARENTALITÉS

[Revenir au sommaire](#)

# SYNTHÈSE : FAMILLES ET PARENTALITÉ

## Ce que disent les chiffres

- Une **population au profil familial**
  - 45% des ménages de la CC sont des familles avec enfants (37% des couples avec enfants et 8% des familles monoparentales). Une tendance similaire aux CC de comparaison (Ex: 45% pour la CCPC et 43% pour la CCRTS) mais plus élevée que les tendances départementales (38%) et nationales (35%)
  - Une présence limitée de ménages seuls : 24% pour la CCFU contre 28% pour les CC de comparaison et 35% à l'échelle départementale
- Des **typologies de familles dans les moyennes locales et nationales**
  - 45% des familles n'ont pas d'enfant à charge dans la CCFU et la CCPC, contre 43% pour la CCRTS, 47% pour le département et 49% pour la France métropolitaine (une situation pouvant être liée à la présence de seniors dans la commune)
    - 7% des familles ont plus de 3 enfants, contre 7% pour la CCPC et 8% au niveau départemental
- Des **familles monoparentales présentes dans des proportions similaires à celles des territoires de comparaison** et une typologie familiale en forte augmentation
  - 8% des ménages de la CCFU sont monoparentaux soit 540 ménages (8% pour la CCPC et la CCRTS). Une surreprésentation de cette typologie familiale (plus de 13%) dans la commune de la Balme-de-Sillingy (Cf. carte p.63)
  - Entre 2009 et 2019, une évolution de +79% de familles monoparentales (soit une hausse de 239 ménages) : une augmentation bien supérieure à celle des territoires de comparaison et une tendance impliquant de potentiels besoins spécifiques à appréhender pour la Communauté de Communes (avec des risques de précarité plus importants)

## Les familles monoparentales avec enfant à charge

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Fier et Usse	301	472	540	+79%
CC du Pays de Cruseilles	435	496	544	+25%
CC Rumilly Terre de Savoie	822	1 011	1 130	+37%
Haute-Savoie	25 616	29 910	34 104	+33%
France métropolitaine	2 303 503	2 534 339	2 849 745	+24%

Source : INSEE 2009-2019

## Pistes d'actions (ABS 2021)

- **Développer l'offre et la mutualisation des centres de loisirs**
  - Notamment pour les petites communes
- **Améliorer la communication autour des actions liées à la parentalité et mettre en place des démarches « d'aller vers »**
  - Mise en place d'actions, d'ateliers, conférences à destination des parents avec des partenaires associatifs (Association l'École des Parents et des Educateurs de Haute-Savoie)

# SYNTHÈSE : FAMILLES ET PARENTALITÉ

\* Propos issus des entretiens avec les acteurs ayant eu lieu en mai 2023

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

\*\* Éléments issus du groupe de travail avec les élus ayant eu lieu en juin 2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



## Ce que disent les acteurs

- Un **territoire attractif pour les familles avec enfants** :
  - Une population avec des besoins importants, notamment en matière de garde d'enfants, de loisirs, de santé... avec des attentes marquées
- Un **enjeu particulièrement important autour de la parentalité sur le territoire**, à mettre en lien avec le caractère familial de l'intercommunalité et la rapide augmentation de la part de familles monoparentales
  - Des acteurs soulignant la présence de parents rencontrant des difficultés dans leur rôle éducatif (*« on a beaucoup d'enfants-ros, avec un besoin de travailler sur la frustration chez les enfants »\**)
  - Un manque de visibilité sur les besoins spécifiques des parents identifiés et des difficultés de confiance envers les professionnels identifiés
  - Une volonté politique de travailler de manière accrue sur la parentalité à l'échelle intercommunale afin *« d'optimiser le lien entre adulte et enfant »\*\**
- Une **volonté de développer un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) sur le territoire**, dans l'objectif de renforcer l'accompagnement à la parentalité
  - Un questionnement autour d'un rôle de coordination assuré par la CCFU, la parentalité étant un enjeu intercommunal
  - A noter, la présence d'un LAEP associatif sur la commune de Mésigny (Môm'an entre Parent'aise), porté par une association de parents

## FOCUS : L'AMBITION DES ÉLUS EN MATIÈRE DE PARENTALITÉ\*\*

- Améliorer le vivre-ensemble sur le territoire
- Proposer écoute et attention mutuelle en respectant le rôle de chacun
- En lien avec les partenaires du territoire, penser des structures nécessaires au bon développement de l'enfant pour l'aide à trouver sa place au sein de sa famille et dans la société
- Aider les parents à adopter la bonne posture et poser le bon cadre à leurs enfants

## LES AXES À TRAVAILLER

- Diversifier les actions à destination des parents pour renforcer le soutien et l'accompagnement à la parentalité (ex : Café des parents)
- Poursuivre la réflexion autour de la mise en place d'un LAEP intercommunal
- Favoriser l'aller-vers les parents du territoire pour faciliter leur orientation et recréer une relation de confiance avec les services publics



## 5.1 FAMILLES ET PARENTALITÉ

Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?  
 De couples avec enfants ?  
 De familles monoparentales ?  
 Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?

### LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

*Cf. schéma du glossaire illustré en fin de document, qui présente les différents types de ménages et de familles.*

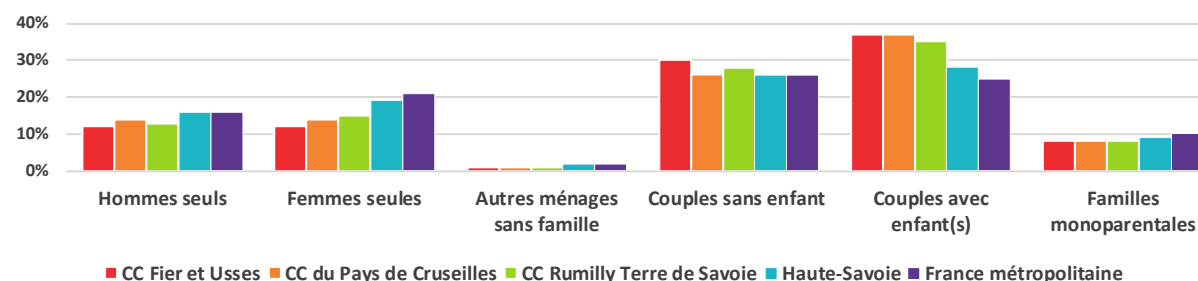
### LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

### Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2019

En 2019, les hommes seuls représentaient 12% du total des ménages de l'EPCI, contre 16% pour la France métropolitaine.

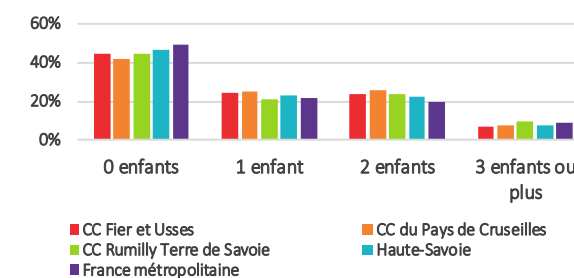
### Les familles monoparentales avec enfant à charge

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Fier et Usse	301	472	540	+79%
CC du Pays de Cruseilles	435	496	544	+25%
CC Rumilly Terre de Savoie	822	1 011	1 130	+37%
Haute-Savoie	25 616	29 910	34 104	+33%
France métropolitaine	2 303 503	2 534 339	2 849 745	+24%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, les familles monoparentales de l'EPCI sont passées de 301 à 540, ce qui correspond à une évolution de +79%.

### Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE 2019

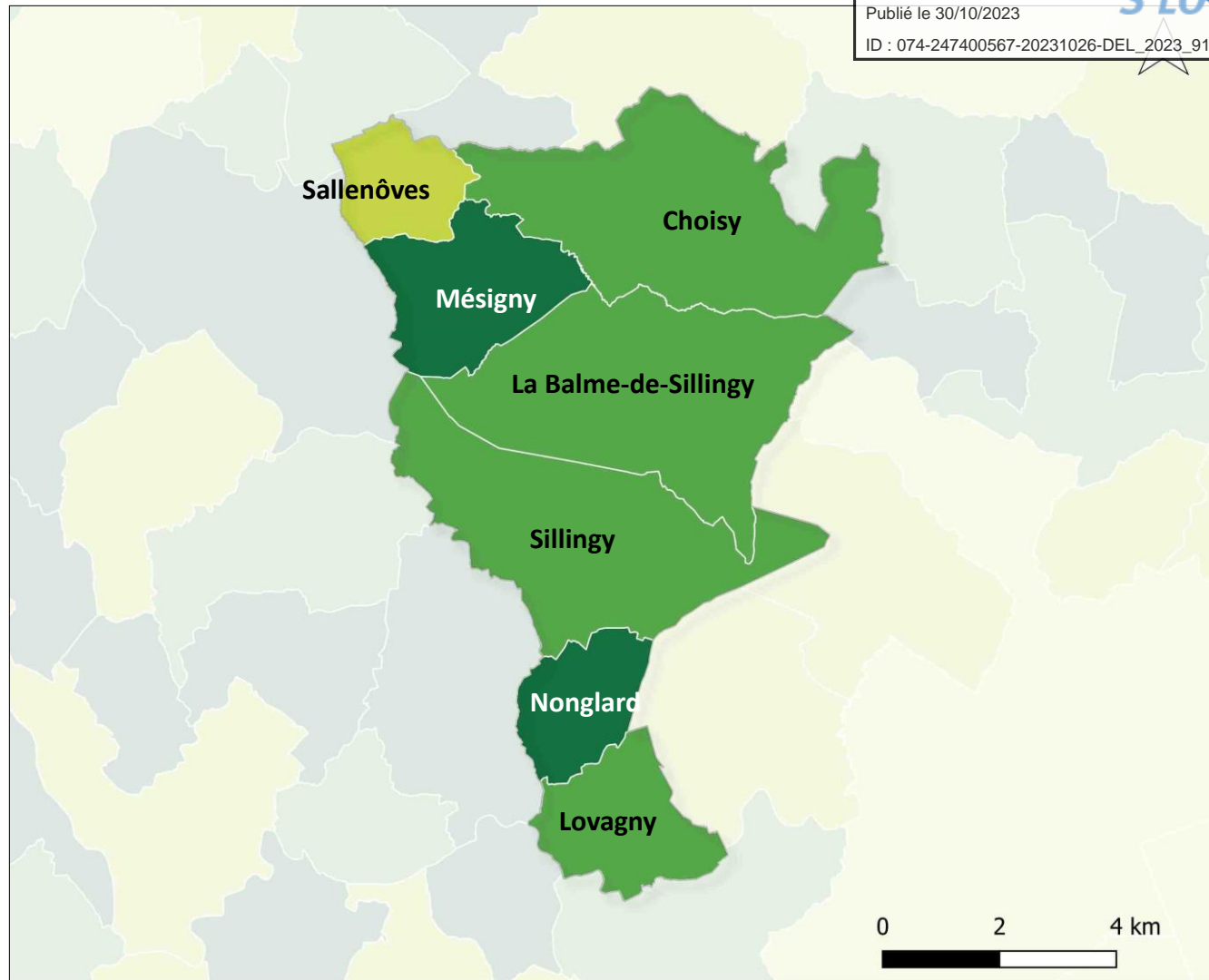
En 2019, 7% des familles de l'EPCI avaient 3 enfants ou plus, contre 10% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.



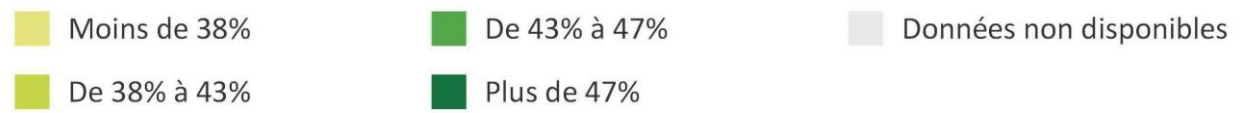
CC Fier et Usse

Quelle est la part des familles avec des enfants à charge ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
Reçu en préfecture le 30/10/2023  
Publié le 30/10/2023  
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



Part des familles avec enfants parmi les ménages

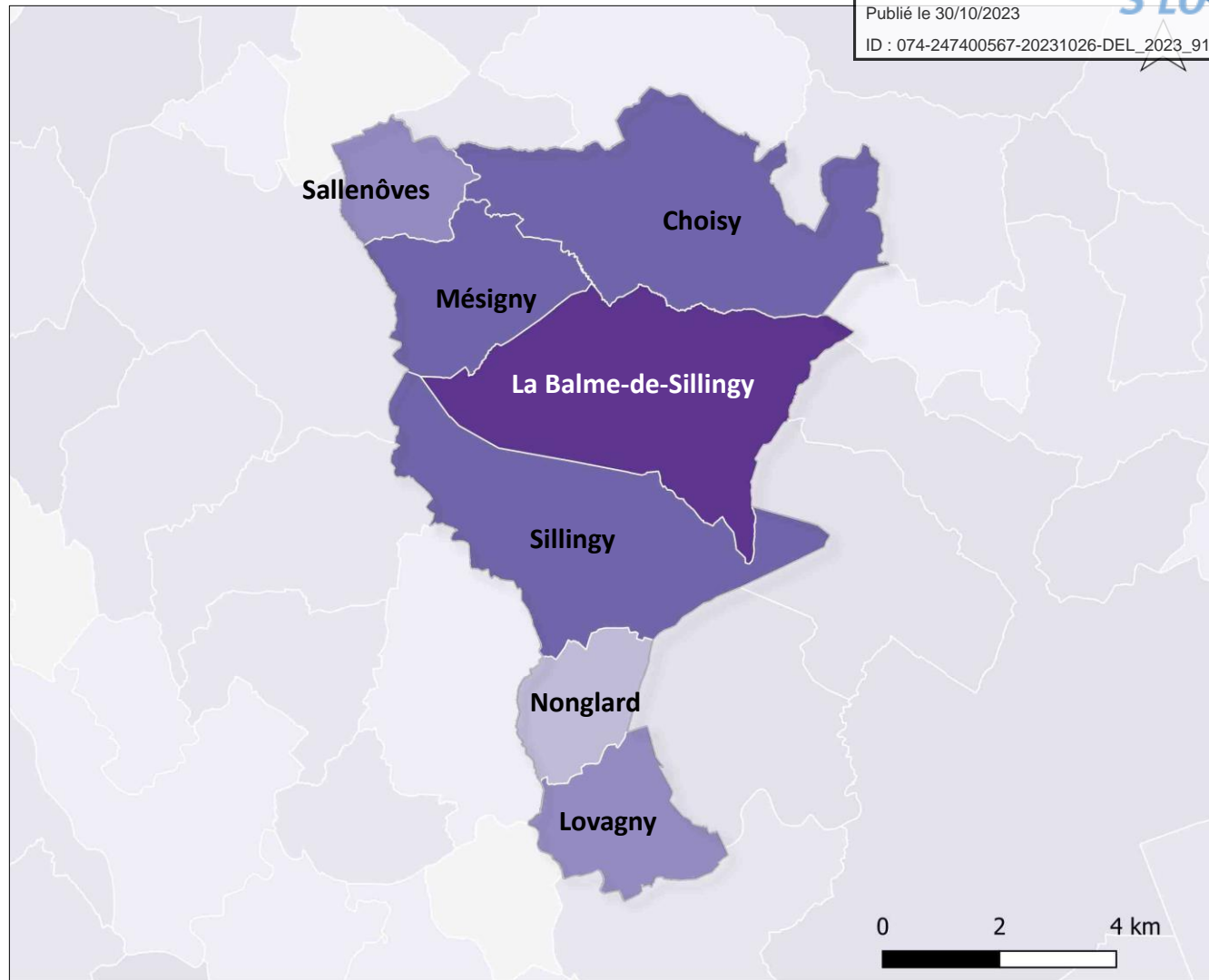


Source : INSEE 2019

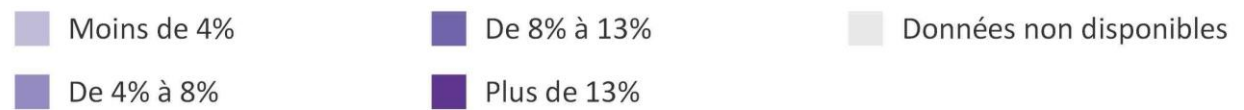


CC Fier et Usse

Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?



### Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles



Source : INSEE 2019





## 6. SENIORS

---

6.1 Démographie

---

6.2 Fragilité et isolement

---

[Revenir au sommaire](#)

## Ce que disent les chiffres (1/2)

- Une **population senior relativement présente au sein de la CC** : 20% des habitants de la CCFU sont âgés de plus de 60 ans (soit 729 personnes) contre 17% dans la CCPC, 21% dans la CCRTS et 23% à l'échelle départementale
  - Des seniors de 75 ans et plus notamment plus présents au sein des communes de Choisy, Sillingy et Lovagny (Cf. carte p.71)
  - Un nombre de plus en plus important de jeunes seniors de 60 à 69 ans entre 2009 et 2019 (+492 personnes) et de seniors âgés de 85 ans et plus (+96 personnes) indiquant de potentiels besoins en matière de soutien au grand âge et à l'autonomie
  - Un taux légèrement plus faible de personnes de plus de 75 ans qu'ailleurs : 5% contre 7% dans la CCRTS et 8% pour le département
    - Néanmoins, une augmentation des seniors de cette tranche d'âge plus rapide qu'ailleurs : +61% lors des 10 dernières années (soit 275 habitants) contre une augmentation de 43% pour la CCPC et de 40% pour la CCRTS
  - Un nombre de retraités du régime général de la sécurité sociale en hausse entre 2016 et 2021 : de 2 249 à 2 633
- Un **taux de précarité chez les seniors moins élevé qu'ailleurs**
  - 10% des seniors sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée soit 270 personnes (percevant un revenu inférieur à 11 306€ par an pour une personne seule et 17 343€ pour un couple), contre 15% pour la CCPC, 14% pour la CCRTS et 17% pour le département
  - Une part de personnes âgées propriétaires de leur logement plus élevé qu'ailleurs : 89% pour la CCFU, contre 79% pour la CCRTS et pour le département

## Pistes d'actions (ABS 2022)

- **Développer la communication ciblée sur les publics seniors**
  - Proposer un document d'information sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les livrets de la Balme-de-Sillingy et de Sillingy
- **Développer l'information auprès des proches et des aidants**
  - Organiser, dans le cadre de la Semaine Bleue, des conférences, sensibiliser, informer en partenariat avec les associations locales
- **Lutter contre l'isolement**
  - Réaliser des « visites de courtoisie » par les CCAS, recenser les personnes isolées et écouter, conseiller et informer les personnes via des animations type « Café des habitants »
- **Soutenir les dispositifs d'aides et de soutiens à domicile**
  - Former le personnel à repérer/signaler des situations d'habitats indignes, des problématiques sociales, psychiques, d'isolement, d'addiction
- **Réflexion autour de l'offre actuelle en termes de résidences intermédiaires**

# SYNTHÈSE : SENIORS

## Ce que disent les chiffres (2/2)

- Des **indicateurs suggérant de potentielles situations d'isolement** chez les personnes âgées de la Communauté de Communes
  - 37% des personnes de plus de 80 ans vivent seules chez elles, soit 148 habitants : un taux en hausse avec une augmentation de 33% entre 2009 et 2019
    - Une proportion de seniors vivant seuls similaire à celles des territoires de comparaison : 36% pour la CCPC et 39% pour la CCRTS
    - Une donnée à prendre en considération dans les politiques de la CC pour prévenir l'isolement des seniors, notamment dans un contexte national d'évolution à la hausse de ces situations (+22% en 10 ans à l'échelle de la France métropolitaine)

## L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2009-19
CC Fier et Usse	148	37%	+33%
CC du Pays de Cruseilles	167	36%	+83%
CC Rumilly Terre de Savoie	550	39%	+34%
Haute-Savoie	16 822	43%	+33%
France métropolitaine	1 701 607	42%	+22%

Source : INSEE 2009-2019

## Inscrit dans le projet de territoire !

### AMBITION III - Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social

Une ambition élaborée dans le cadre du projet de territoire, au regard du vieillissement de la population du territoire, formulant **l'Enjeu 3.4 – Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel**, comportant plusieurs actions :

- Favoriser le maintien à domicile (à retravailler\*)
- Réfléchir au développement des résidences intermédiaires co-générationnelles (à retravailler\*)
- Créer un service d'accueil de jours et d'animation pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap (à retravailler\*)
- Organiser des animations à destination des personnes âgées et retraitées dans le cadre de la Semaine Bleue (réalisé\*)

# SYNTHÈSE : SENIORS

## Ce que disent les acteurs

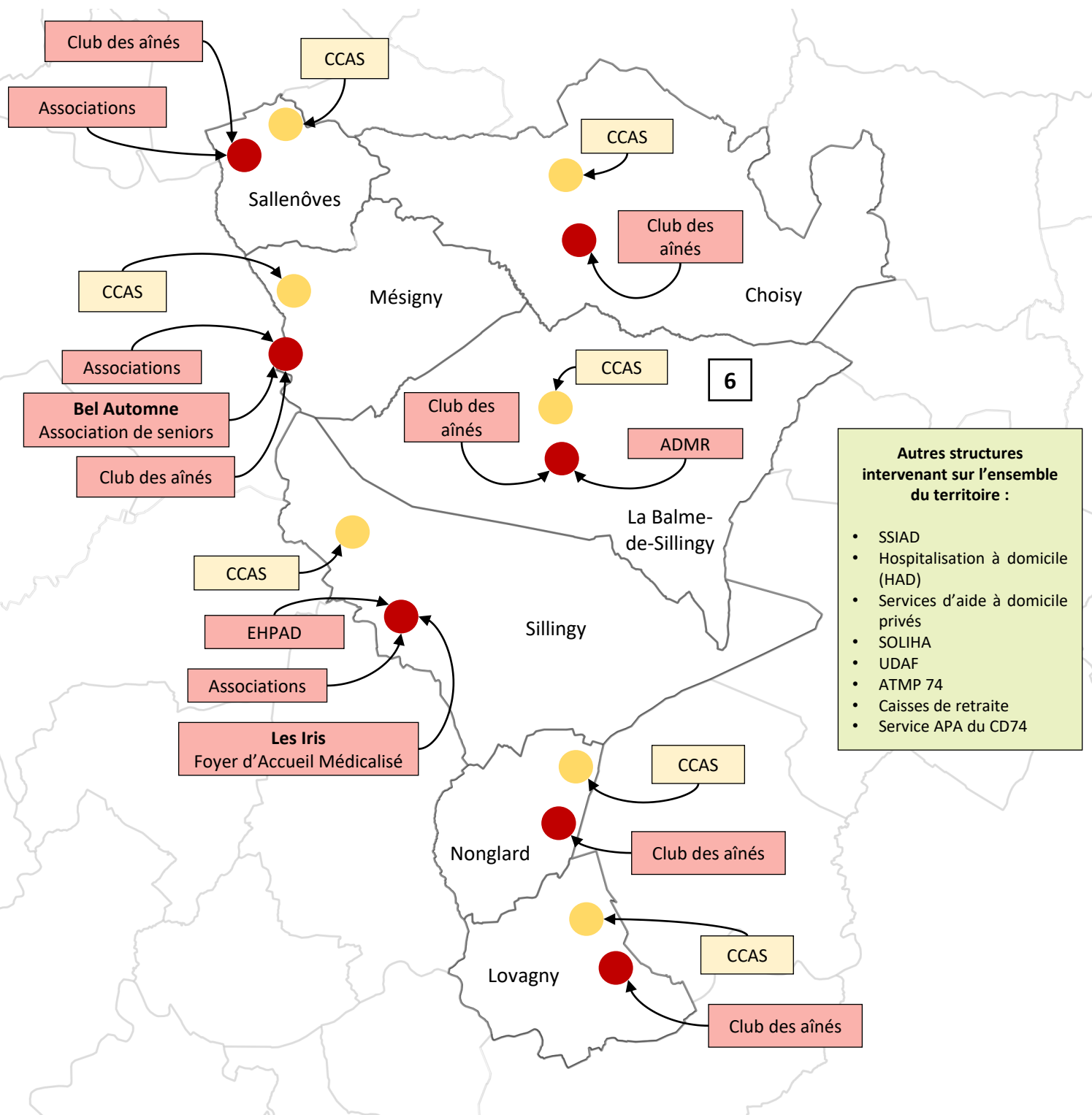
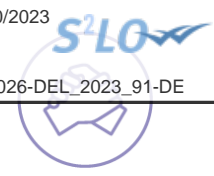
- La **présence d'une offre relativement étoffée à destination des seniors** :
  - L'existence de « Club des aînés » dans toutes les communes du territoire, à l'exception de celle de Sillingy
  - Des ateliers seniors organisés et mutualisés par Sillingy et la Balme-de-Sillingy, sur différentes thématiques (ex : prévention des chutes)
  - La création d'un forum du bien vieillir en 2022, qui sera renouvelé en 2023, avec pour objectif de réunir les partenaires pour faciliter l'information des seniors et des aidants et pour développer les échanges entre usagers et professionnels
  - Des actions intergénérationnelles organisées à l'échelle des communes : une volonté de développer cette offre à l'échelle intercommunale mais un questionnement sur la faisabilité et la temporalité
- Des **enjeux particulièrement marqués en matière de vieillissement de la population** :
  - Un besoin de renforcer l'accompagnement des seniors sur le territoire dans un contexte de forte inflation : des acteurs relevant une explosion de la part de seniors en situation de précarité et peu de leviers disponibles afin d'accompagner ces publics en termes d'aides financières, notamment pour les classes moyennes basses
  - Des difficultés relevées autour du maintien à domicile, en particulier du fait de difficultés de recrutement identifiées et d'une offre peu étoffée sur le territoire
- Dans le même temps, **un travail à effectuer sur les « jeunes seniors »**, notamment en lien avec la communication de l'offre du territoire et la lutte contre l'isolement
  - A noter, des initiatives se développant à l'échelle des communes (ex : livret d'information senior à Sillingy)

## LES AXES À TRAVAILLER

- Lutter contre la fracture numérique et l'isolement en développant l'itinérance
- Poursuivre le maillage entre les différents acteurs intervenant auprès des seniors
  - Valoriser le bénévolat pour inciter les habitants à s'investir dans la vie locale
- Retravailler la communication à destination des seniors pour faciliter leur information
- Poursuivre le développement des actions intergénérationnelles et les ancrer sur le territoire

# Répartition des structures seniors (mai 2023)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
 Reçu en préfecture le 30/10/2023  
 Publié le 30/10/2023  
 ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE

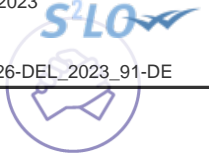


- Autres structures intervenant sur l'ensemble du territoire :**
- SSIAD
  - Hospitalisation à domicile (HAD)
  - Services d'aide à domicile privés
  - SOLIHA
  - UDAF
  - ATMP 74
  - Caisses de retraite
  - Service APA du CD74

## Légende

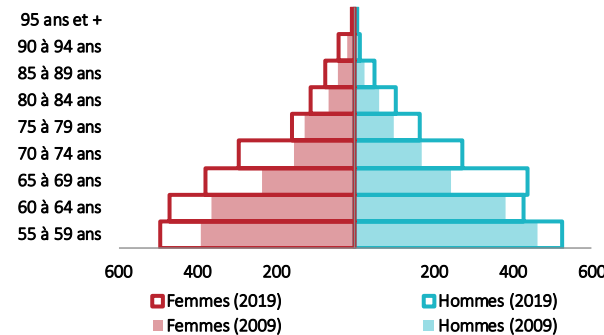
- Offre publique
- Offre associative
- Offre privée

# 6.1 DÉMOGRAPHIE

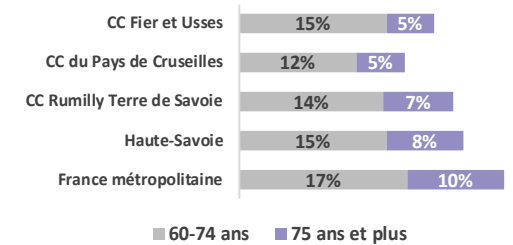


Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

## La pyramide des âges des personnes âgées



## Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2019

En 2019, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 5% pour la CC Fier et Ussets contre 7% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

### A PARTIR DE QUAND EST-ON SÉNIORS ?



Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

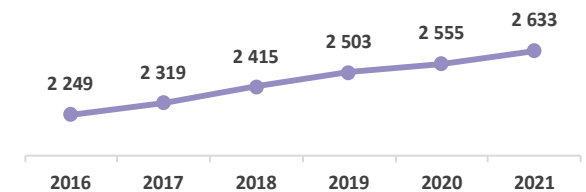
## Évolution des 75 ans et + au sein de la population

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
CC Fier et Ussets	454	648	729	+61%
CC du Pays de Cruseilles	545	680	778	+43%
CC Rumilly Terre de Savoie	1 581	2 089	2 210	+40%
Haute-Savoie	49 460	56 737	63 062	+27%
France métropolitaine	5 515 244	5 959 103	6 171 845	+12%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de 75 ans et plus de l'EPCI est passé de 454 à 729, soit une évolution de +61%.

## Les retraités du Régime général de la Sécurité sociale de 2016 à 2021



Source : Observatoire des fragilités, 2016-2021

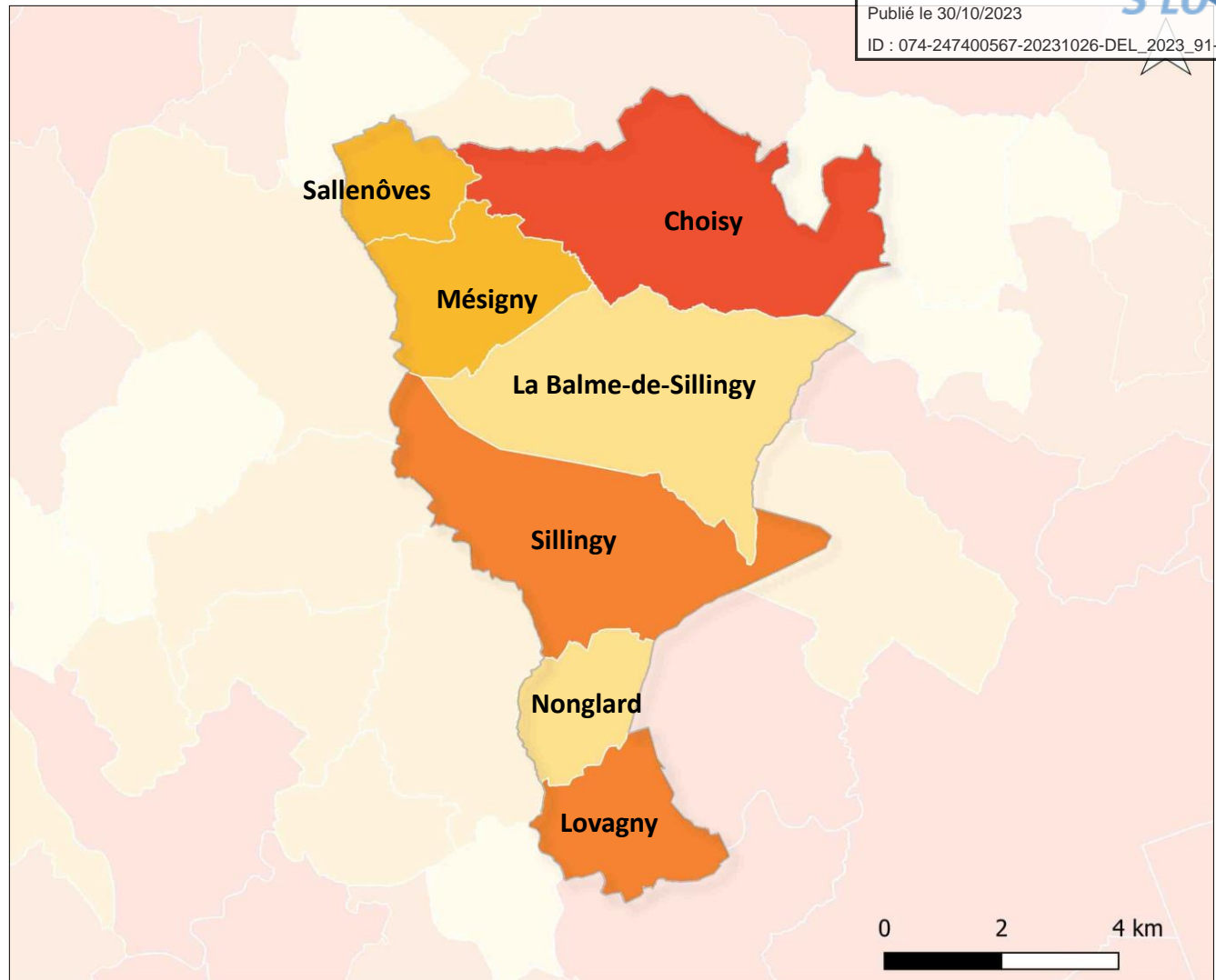
En 2021, le nombre de retraités du Régime général de la Sécurité sociale pour la CC Fier et Ussets était de 2 633, contre 2 249 en 2016.



CC Fier et Usse

Quelle est la part des plus de 75 ans dans la population ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
Reçu en préfecture le 30/10/2023  
Publié le 30/10/2023  
ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE

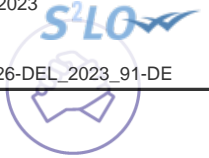


### Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE 2019

## 6.2 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT



Quelle proportion de séniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

### LA RÉFORME DES SERVICES À DOMICILE



Aujourd'hui, l'aide à domicile est répartie entre le SAAD (aide) et le SSIAD (soins). Avec la réforme, les deux services seront intégrés dans un service unique : le Service Autonomie à Domicile.

Sa mise en place devrait commencer le 30 juin 2023 pour s'étendre progressivement jusqu'en 2025.

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque son revenu est inférieur à 11 306 € par an (ou 17 343 € par an pour un couple).

Les revenus pris en compte sont les suivants : revenus d'activité, de remplacement, du patrimoine, de placement et sommes engagées ou redistribuées par les jeux.

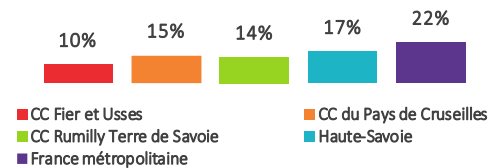
### L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2009-19
CC Fier et Ussets	148	37%	+33%
CC du Pays de Cruseilles	167	36%	+83%
CC Rumilly Terre de Savoie	550	39%	+34%
Haute-Savoie	16 822	43%	+33%
France métropolitaine	1 701 607	42%	+22%

Source : INSEE 2009-2019

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +33% pour la CC Fier et Ussets.

### Indicateur clé | Les séniors exonérés de la CSG

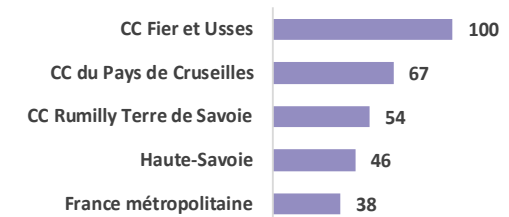


**Nb de bénéficiaires exonérés : 270**

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 10% des retraités du Régime général de l'EPCI étaient exonérés de la CSG, contre 22% pour la France métropolitaine.

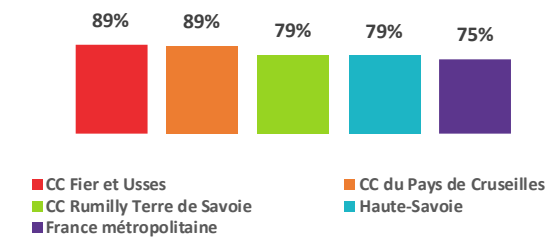
### Nombre d'aidants (55-64 ans) pour 10 aidés (85 ans et plus)



Source : INSEE 2019

En 2019, le territoire totalisait 100 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 10 personnes de 85 ans ou plus (potentiellement aidées).

### La part des personnes âgées propriétaires de leur logement



Source : INSEE 2019

En 2019, 89% des ménages dont la personne de référence était âgée de plus de 65 ans étaient propriétaires de leur logement, contre 79% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.





## 7. ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LOCALE

---

7.1 Les services de proximité

---

7.2 Les licenciés sportifs

---

7.3 Les associations

---

[Revenir au sommaire](#)

# SYNTHÈSE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LOCALE

## Ce que disent les chiffres

- Une **proportion de licenciés sportifs similaire aux CC de comparaison**
  - En 2019, 29,2 licenciés sportifs pour 100 habitants contre 31,1 pour la CCPC et 28,8 pour la CCRTS
    - Des licenciés étant majoritairement des jeunes hommes : 1451 hommes de 0 à 19 ans sur 100 sont licenciés et 959 femmes du même âge. Un enjeu autour de la pratique sportive des jeunes filles à appréhender ?
  - Un taux d'équipements sportifs sur la CCFU relatif: 20 pour 10 000 habitants, contre 16,8 dans la CCRTS et 25,1 dans la CCPC). Toutefois un taux d'équipement culturel similaire aux CC de comparaison mais légèrement plus important qu'au niveau départemental et national : 4,5 pour 10 000 habitants (contre 3,2 dans le département et 3,3 à l'échelle nationale)
- Un **tissu associatif relativement riche et dynamique**
  - En 2023, 2,1 associations comptabilisées pour 100 habitants dans la CCFU (soit 329 associations au total) contre 1,9 pour la CCRTS et 2,4 pour la CCPC
  - Des associations relativement jeunes avec 43% des associations de la CCFR créées après 2010
  - Les associations les plus représentées ont pour objet social : « Sports, chasse, et pêche », « culture et loisirs », « socio-culturelle et amicale » ou encore « Education, formation, recherche » (Cf. tableau p. 79)

## Inscrit dans le projet de territoire !

En raison de questionnements identifiés autour du maillage territorial, les élus ont défini **l'Enjeu 3.6 – Favoriser la cohésion du territoire**, comportant plusieurs actions :

- Valoriser les associations (en cours de réalisation, un besoin de maintenir le lien\*)
- Uniformiser les aides destinées aux associations (à retravailler car un questionnaire autour de l'intérêt d'uniformisation\*)
- Recréer une dynamique bénévole (à retravailler et des interrogations autour des actions à mettre en place\*)
- Organiser des cafés participatifs (à réaliser, les élus relevant quelques initiatives en cours\*)
- Mieux accueillir les nouveaux habitants (en cours de réalisation, l'accueil physique étant compliqué à organiser pour les grosses communes\*)

Dans le cadre de l'offre en matière de loisirs sur le territoire, les élus ont également défini deux enjeux relatifs à la culture et au sport : les enjeux **2.3 – Favoriser la pratique sportive** et **2.6 – Favoriser la culture pour chacun**, comportant plusieurs actions :

- Développer les activités de pleine nature (sentiers, vélo route, pistes cyclables) (en cours de réalisation\*)
- Développer la pratique du vélo par l'école (en cours de réalisation\*)
- Etudier le projet de création d'un nouvel équipement sportif (en cours de réalisation\*)
- Développer l'offre culturelle en lien avec l'Auditorium de Sillingy (à réaliser\*)
- Mettre en place le dispositif « Micro-folie » sur la commune de la Balme-de-Sillingy (réalisé\*)

# SYNTHÈSE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LOCALE

## Ce que disent les acteurs

- Un **tissu associatif particulièrement dynamique** dans les communes du territoire et une **animation de la vie sociale** portée à cette échelle par différentes actions individuelles
  - A noter, un besoin de sensibilisation sur le bénévolat, pour maintenir cette dynamique sur le territoire et faire en sorte que l'intercommunalité ne devienne pas « *un territoire dortoir* »\*
- Par ailleurs, un **besoin de pilotage identifié autour de la politique d'animation de la vie sociale intercommunale** :
  - Un questionnement autour du pilotage de cette politique à l'échelle intercommunale afin de pallier le manque de structuration observé par les acteurs
  - Des enjeux constatés autour de la cohésion du territoire, de la mixité des publics et de l'intégration des nouveaux arrivants, dans l'objectif de renforcer le vivre ensemble sur le territoire intercommunal
  - Une volonté de développer l'intergénérationnel à l'échelle intercommunale pour favoriser le lien social entre publics
  - Des acteurs évoquant le besoin d'un lieu, d'un espace pour recréer du lien social, qui pourrait se matérialiser au sein du pôle social intercommunal

## FOCUS : L'AMBITION DES ÉLUS EN MATIÈRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (cf. partie « Solidarités », p.80)\*\*

- Améliorer le bien-être et les conditions de vie des personnes
- Renforcer le rôle des CCAS sur le territoire
- Développer la coordination entre les acteurs du terrain pour structurer la politique sociale de la collectivité
- Retravailler la communication de la collectivité à destination des publics
- Renforcer la politique de lutte contre l'isolement pour faciliter le quotidien des personnes fragilisées
- Porter une réflexion sur l'orientation des publics pour améliorer leur identification des dispositifs

## LES AXES À TRAVAILLER

- Développer l'offre d'activités et d'animation existante, notamment à destination des jeunes
- Porter une réflexion sur les espaces permettant de créer du lien social à l'échelle intercommunale
  - Développer le bénévolat sur le territoire en mettant en place des temps de sensibilisation



## 7.1 LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les habitants ont-ils facilement accès aux commerces et services de proximité dont ils peuvent avoir besoin ? Le territoire a-t-il une fonction de centralité ?

### L'ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES



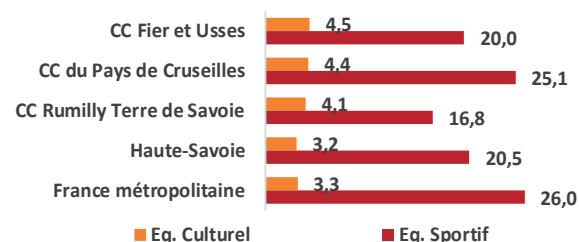
En France, la majorité de la population vit à proximité d'un commerce alimentaire ou d'une pharmacie. A titre d'exemple :

- 3 consommateurs sur 4 résident à moins de 2 km d'une boulangerie
- 65%\* des montants dépensés en pharmacie ont lieu dans la commune de résidence

Toutefois, des inégalités d'accès apparaissent selon les types de commerces (ex. pas de magasin d'habillement pour 1 français sur 3 à proximité) et selon les territoires. Les commerces sont ainsi moins accessibles dans les espaces périurbains, là où la majorité des déplacements s'effectue en voiture.

\*Insee Références, 2020

### Taux d'équipements culturels et sportifs (pour 10 000 hab.)



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre d'équipements culturels de l'EPCI pour 10 000 habitants était de 4,5, contre 4,1 pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

### Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 hab.)

	Boulang-Pâtiss.	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
CC Fier et Ussets	4,5	1,3	1,3	108,8
CC du Pays de Cruseilles	5,0	3,1	3,1	59,5
CC Rumilly Terre de Savoie	5,0	3,7	2,8	95,0
Haute-Savoie	5,8	5,7	4,5	85,7
France métropolitaine	6,4	6,4	3,4	71,9

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, le nombre de boulangeries pour 1 000 habitants de l'EPCI était de 4,5 contre 5,0 pour la CC Rumilly Terre de Savoie.



CC Fier et Usse

Où se trouvent les lieux de pratiques culturelles (bibliothèques, cinémas, etc) ?

**Note de lecture du Ministère de la Culture**  
« Malgré le travail de vérification, de nettoyage et de certification des bases, il peut subsister, compte tenu du nombre d'entrées, quelques erreurs (doublons ou erreurs d'adressage) et oublis. N'hésitez pas à les signaler en écrivant à : [contact.deps@culture.gouv.fr](mailto:contact.deps@culture.gouv.fr). »

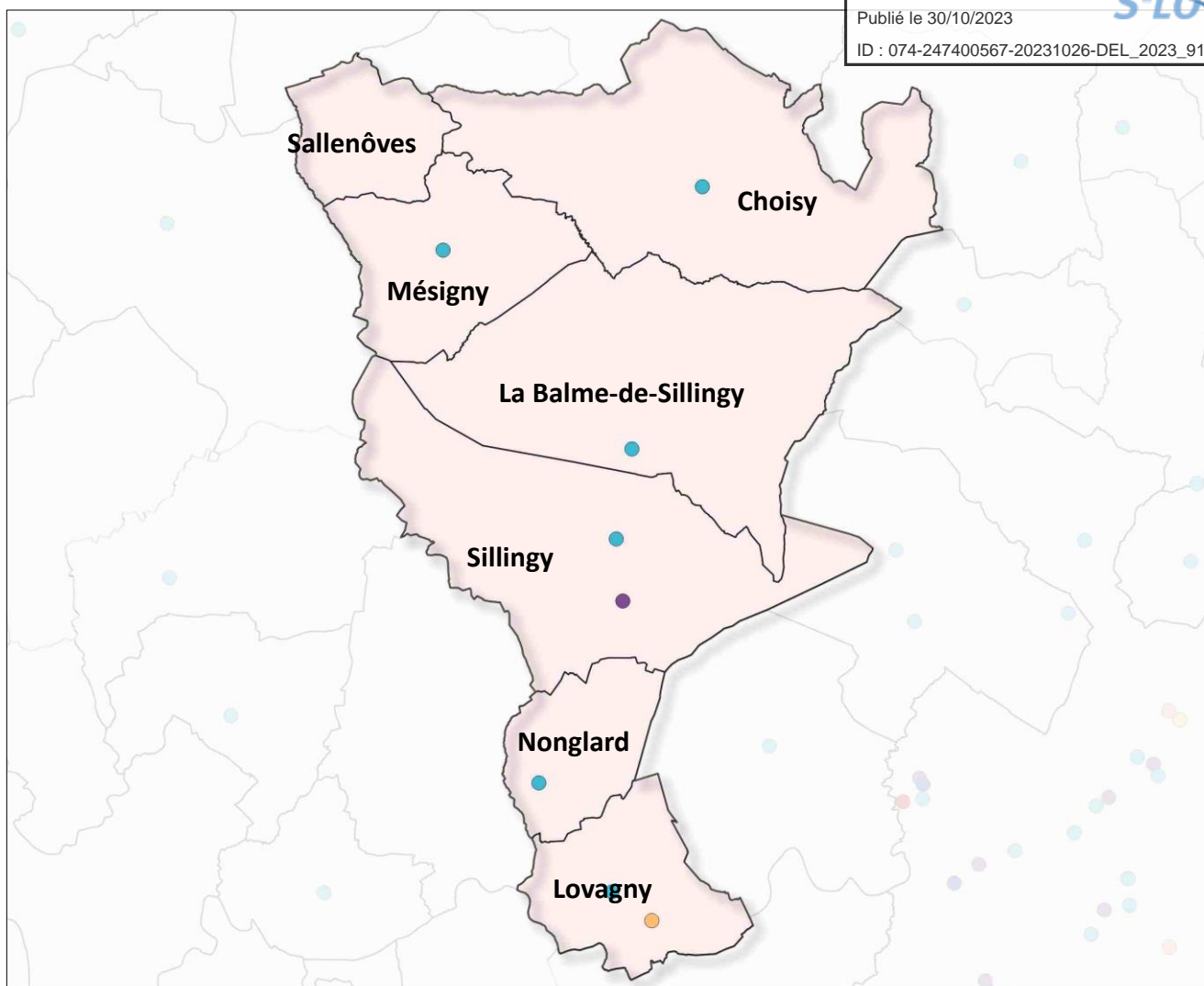
Source : Ministère de la Culture, BASILIC, 2022

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

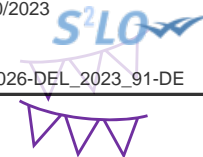
Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Lieux de pratiques culturelles recensés par le Ministère de la Culture

- Bibliothèque
- Musée
- Cinéma



## 7.2 LES LICENCIÉS SPORTIFS

Y a-t-il plus de licenciés qu'ailleurs ? Quel est leur profil (âge, sexe...) ?

### LES LICENCIÉS SPORTIFS

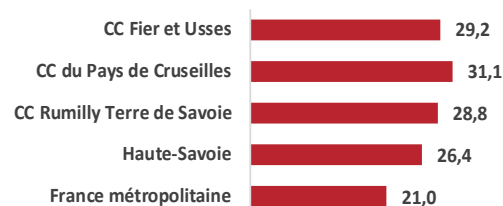


L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service du ministère de l'Éducation nationale.

Il produit différentes données sur les licenciés sportifs résidant dans le territoire, qui permettent d'en appréhender son dynamisme sportif.

Ces données sont bien entendu à mettre en perspective avec la pratique en amateur, dont il n'existe malheureusement pas de données à une échelle communale ou communautaire.

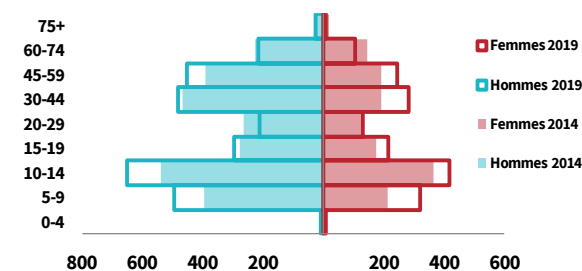
### Licenciés sportifs\* pour 100 habitants



Source : INJEP, 2019

En 2019, le nombre de licenciés sportifs de l'EPCI pour 100 habitants était de 29,2, contre 28,8 pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

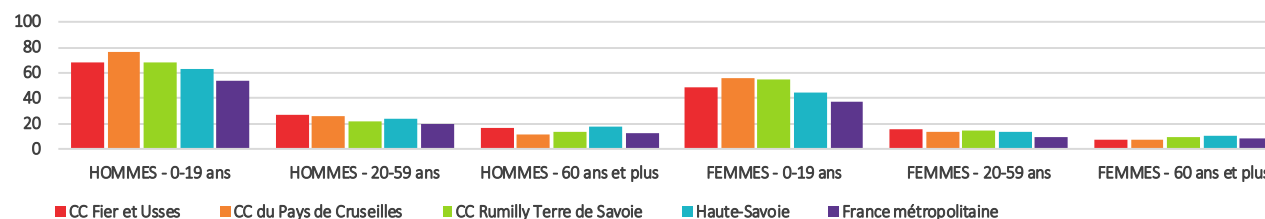
### Pyramide des âges des licenciés sportifs en 2014 et 2019



Source : INJEP, 2014-2019

En 2019, il y avait pour la CC Fier et Usse 322 filles licenciées de 5-9 ans, contre 213 en 2014.

### Licenciés sportifs\* pour 100 habitants par âges regroupés



Source : INJEP, 2019

En 2019, on comptait 68 licenciés sportifs pour 100 hommes de l'EPCI de 0 à 19 ans, alors que ce chiffre était de 54 pour la France métropolitaine.

## 7.3 LES ASSOCIATIONS

Y a-t-il un fort dynamisme associatif ? Le tissu associatif est-il composé de structures historiquement implantées ou de jeunes associations ?

### LE SECTEUR ASSOCIATIF EN QUELQUES CHIFFRES



En 2021, la France comptait 1,5 millions\* d'associations, soit 65 200 associations créées sur une année.

Les associations françaises sont diverses et leurs objets sociaux le sont tout autant. 23% des associations concernent la culture, 16% le sport, 9% le social ou encore 5% la santé. Par exemple, on compte 14 853 associations d'anciens combattants ou 5 145 associations sur le folklore ou 1 549 associations de billard et jeux de quilles !

Mais, les associations françaises, ce sont aussi 12,5 millions de bénévoles, 132 000 volontaires en service civique et 1 775 000 salariés dont 1 027 000 dans le secteur sanitaire et social (soit 9,2% des salariés du secteur privé).

\*La France Associative en Mouvement, 19ème édition, Octobre 2021

### Associations pour 100 habitants

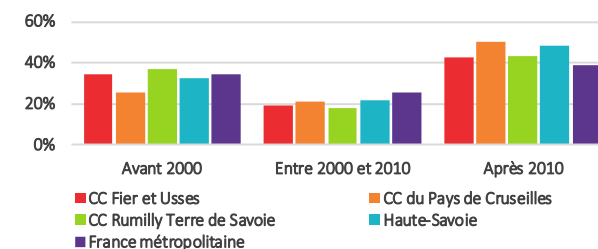


Nb d'associations enregistrées au RNA : 329

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er juillet 2022, la CC Fier et Usse totalisait 2,1 associations pour 100 habitants, contre 2,7 pour la France métropolitaine.

### Date de création des associations au 1<sup>er</sup> juillet 2022



Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er juillet 2022, 34% des associations de l'EPCI avaient été créées avant 2000, contre 26% pour la CC du Pays de Cruseilles.

### Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions	Défense droits et justice	Information / communication	Culture et loisirs	Socio-culturelle et amicale	Préservation patrimoine	Sports, chasse et pêche	Education, formation, recherche	Santé et médico-social
3	0	4	86	41	3	108	21	17
Caritatif	Activités économiques	Environnement	Aide à la vie locale	Logement	Tourisme	Sécurité	Armée	Religion
14	8	17	1	1	2	1	2	0

Source : Répertoire National des Associations, 1er janv. 2023

Au 1er juillet 2022, on compte 108 associations sportives et de loisirs de plein-air et 14 associations caritatives parmi les associations de l'EPCI.





## 8. SOLIDARITÉS

---

8.1 Revenus de la population

---

8.2 Fragilité socio-économique

---

[Revenir au sommaire](#)



## Ce que disent les chiffres

- Des **revenus supérieurs à la majorité des territoires de comparaison**
  - En 2020, un revenu médian de 28 330€ pour la CCFU, contre, 24 820€ pour la CCRTS, 27 030€ à l'échelle départementale et 35 740€ pour la CCPC
  - Un revenu annuel moyen de 38 097€ en 2021 (contre 48 005€ pour la CCPC, 29 237€ pour la CCRTS et 28 072€ à l'échelle nationale). A noter, quelques disparités observées selon les communes de la CC (Cf carte p.90)
  - 57% de foyers imposés dans la CCFU (soit 4 950 foyers) contre 49% dans la CCPC, et 54% dans la CCRTS
- Des **inégalités sociales moins marquées** avec 10% des ménages les plus pauvres percevant moins de 16 550€ annuel, et 10% des ménages les plus riches percevant plus de 52 990€
  - Le rapport interdécile mesurant l'écart de revenus au sein de la population est de 3,2 pour la CCFU, contre 4,4 pour la CCPC, 2,7 pour la CCRTS, et 4,2 pour le département. Plus cet écart est faible, moindres sont les inégalités
- Une **présence de foyers précaires plus faible qu'ailleurs** :
  - Un taux de pauvreté plus faible qu'ailleurs : 5,2% pour la CCFU contre 7% pour la CCRTS et 9,4% pour le département
  - Une présence de travailleurs précaires relative : 27% des allocataires CAF de la CCFU sont bénéficiaires de la prime d'activité, soit 645 personnes, contre 22% pour la CCPC, 29% pour la CCRTS et pour le département
  - 19% de foyers CAF, soit 442 personnes, bénéficient d'une aide pour le logement, une proportion inférieure aux territoires de comparaison (Ex 22% pour la CCRTS et 33% pour le département)
  - 1,2 foyers allocataires CAF au RSA pour 100 ménages, soit 77 foyers (contre 1,6 pour la CCRTS et 2,5 pour le département)
    - Une situation en baisse se stabilisant autour de 77 bénéficiaires entre 2012 et 2021 (passage de 117 à 77)
  - Toutefois, une légère hausse des foyers dont les revenus sont composés à plus de 50% de prestations sociales : de 88 foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales en 2010 à 123 en 2019

### Pistes d'actions (ABS 2022) - CADDEP

- **Développer l'aide autour de l'alimentation**
  - Communiquer sur l'action des Restos du Cœur
  - Réfléchir à mettre en place des paniers « antigaspi » avec les producteurs locaux
- **Lutter contre le non-recours**
  - Identifier les personnes isolées en identifiant un « parcours de l'habitant »
  - Recenser les associations travaillant sur l'isolement

## SYNTHÈSE : SOLIDARITÉS

### Inscrit dans le projet de territoire !

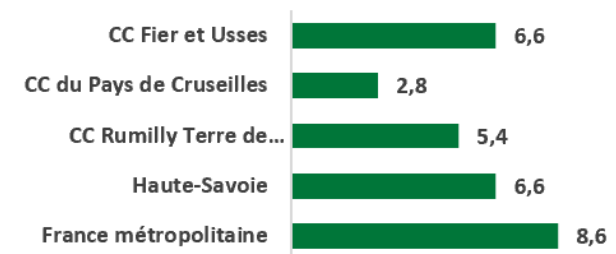
Afin d'assurer l'équilibre du territoire, en uniformisant les aides et en garantissant leur accès pour tous les habitants de la CC, les élus ont défini l'**Enjeu 3.3 – Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté**, comportant plusieurs actions :

- Mieux identifier les personnes en difficulté (à retravailler car objectif non atteint à ce stade\*)
- Développer l'accueil discret (à retravailler car objectif compliqué à atteindre sans une structure professionnelle et un besoin de personnel qualifié\*)
- Favoriser l'accès aux droits (en cours de réalisation grâce notamment à France Services, au développement des transports\*)
- Créer des paniers solidaires de produits locaux distribués en AMAP (à retravailler\*)
- Créer le pôle intercommunal des services à la personne (en cours de réalisation\*)

## Ce que disent les chiffres – focus santé

- Des **besoins en matière de santé proches des CC de comparaison**
  - Des assurés en Affection de Longue Durée (ALD) représentés dans des proportions proches des territoires de comparaison : 12% des assurés en ALD, nécessitant des soins réguliers, contre 14% pour la CCRTS et pour le département
- Une **implication dans les parcours de soins similaire aux territoires de comparaison** pour les habitants de la CCFU
  - Une part de 6% de la population n'ayant pas déclaré de médecin traitant, soit 899 personnes, contre 7% pour la CCPC et 5% pour la CCRTS
  - Toutefois, 37% des habitants de la CCFU n'ont pas eu de consultation dentaire depuis plus de 2 ans, un taux similaire aux territoires de comparaison (Ex: 37% pour la CCRTS et 35% pour la CCPC)
- Une **part de bénéficiaires de prestations sociales liées à la santé moins importante qu'ailleurs**
  - 0,5% de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire participative contre 1,1 pour la CCRTS et à l'échelle départementale
  - 1,3% de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire non-participative, un taux inférieur à celui de la CCRTS (2,4%) et à celui du département (3,1%). A lier à la présence limitée de situations de grande précarité sur le territoire de la CC
- Une offre **d'équipements en professionnels de santé peu étoffée**
  - Pour 10 000 habitants, 3,8 médecins généralistes recensés dans la CCFU (soit 6 médecins au total) contre 8,7 pour la CCPC, 9,4 dans le département et 9,0 à l'échelle nationale
  - 1,3 spécialistes pour 10 000 habitants, un taux inférieur à l'ensemble des communes de comparaison
- Des **bénéficiaires de prestations liées au handicap en croissance** sur le territoire dans les mêmes tendances qu'au niveau départemental
  - 150 bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) en 2021, contre 113 en 2012
  - 6,6 bénéficiaires de l'AAH pour 100 allocataires CAF : un taux supérieur aux CC de comparaisons (Ex: 2,8% pour la CCPC et 5,4% pour la CCRTS) mais similaire à la tendance départementale (6,6%)
    - Une augmentation pouvant s'expliquer par un repérage et un accompagnement plus efficient des publics

Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH\*



Source : CAF 2021

# SYNTHÈSE : SOLIDARITÉS

## Ce que disent les acteurs (1/3)

- **France services : une structure phare du territoire**
  - Un espace comblant un besoin majeur en matière d'accès aux droits sur la CCFU et accueillant à 65% des habitants du territoire
  - La mise en place de nouveaux locaux ayant permis de resserrer les liens entre professionnels et de redynamiser l'action sociale de la collectivité
  - Le regroupement des différents partenaires locaux dans un même lieu :
    - L'entreprise d'insertion SEFOREST, qui emploie notamment des salariés en insertion et qui propose des postes dans 5 domaines : les espaces verts, l'environnement, la manutention, le lavage/repassage et la maintenance
    - L'association SOLAL, qui favorise le retour à l'emploi de ses salariés auprès des particuliers, de collectivités, d'associations, de bailleurs sociaux, d'entreprises...
    - Le Groupement Transfrontalier Européen (GTE) depuis juin 2022, assurant une réponse aux problématiques des travailleurs frontaliers (dossiers de surendettement, informations relatives aux impôts, accompagnement en cas d'accident de la vie/du travail, recherche d'emploi en Suisse...)
    - La Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA) - Permanences mises en place par La Balme de Sillingy dès 2008
    - Haute Savoie rénovation énergétique
    - Le secours catholique, qui dispose d'un bureau permanent - Permanences mises en place par le CCAS de La Balme de Sillingy
    - Les restos du cœur, qui assurent une distribution alimentaire par camion itinérant
  - Une structure bien identifiée par la population et garantissant une certaine proximité, les habitants n'ayant plus nécessairement le besoin de se déplacer jusqu'à Annecy : accompagnement aux démarches administratives, permanences de partenaires...
  - Un projet de maison intercommunale France Services en discussion, qui permettrait de renforcer la visibilité du service
- Un **accès aux soins plus complexe à Fier & Usses** : une offre en matière de praticiens de santé limitée
  - Des questionnements autour des manières de renforcer l'attractivité du territoire pour favoriser la venue de nouveaux professionnels
- Un **enjeu autour des situations d'isolement sur le territoire** :
  - Une problématique concernant toute tranche d'âge mais particulièrement les seniors nouvellement retraités et les personnes fragilisées (bénéficiaires du RSA, personnes concernées par la maladie...)
  - Plusieurs demandes « *d'une simple écoute* »\* relevées par les acteurs

## Ce que disent les acteurs (2/3)

- **L'impact positif de la présence du Pôle Médico-Social à Fier & Ussets :**
  - Un pôle implanté à la Balme-de-Sillingy, ne rayonnant cependant pas sur l'ensemble du territoire (Nonglard et Lovagny ne font pas partie du périmètre d'intervention du PMS)
  - Une intervention sur une diversité de thématiques : prévention et protection de l'enfance, accès aux droits, insertion professionnelle (accompagnement des personnes au RSA, réinscrire les personnes les plus éloignées de l'emploi, orientation sociale ou professionnelle...), lutte contre l'exclusion en direction des individus ou des familles (logement, prévention et procédures d'expulsion), accompagnement social global des seniors en transversalité avec le service autonomie et gérontologie du département...
  - Des publics étant principalement âgés de 30 à 59 ans (à 68%) et à majorité des personnes seules et des familles monoparentales. Des besoins surtout identifiés autour de l'accès aux droits et les problématiques financières
- Des **besoins prégnants en matière d'aide alimentaire sur le territoire selon les acteurs :**
  - Des initiatives individuelles au sein des communes (ex : mise en place de paniers solidaires de produits locaux distribués en AMAP à Lovagny)
  - Par ailleurs, une volonté de travailler sur cette question à l'échelle intercommunale, notamment par le biais de paniers solidaires
- Des **questionnements autour de l'opportunité de mettre en place un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à Fier & Ussets :**
  - Des acteurs s'interrogeant sur cette opportunité afin de renforcer l'action sociale du territoire
  - Un projet à penser sur le long terme mais n'étant pas d'actualité
- Une **fracture numérique marquée sur le territoire** : « Il y a des endroits qui sont encore des zones blanches »\*
- Le **constat de l'existence de « publics invisibles »\*** à Fier & Ussets, qu'il faut parvenir à raccrocher aux services :
  - Une volonté de travailler sur cette question à l'échelle intercommunale pour développer une véritable politique sociale communautaire
  - Par ailleurs, un besoin identifié dans le cadre des études précédentes (ABS et projet de territoire) mais des difficultés à mettre en œuvre des actions impactantes sur le sujet
- Des **difficultés marquées relatives au logement :**
  - Des problématiques notamment sur l'endettement locatif, la prévention et les expulsions
  - Des écarts importants entre l'offre et la demande : trop peu de logements sur le territoire par rapport à sa population. Toutefois, des programmes de logement en prévision
    - A titre d'exemple, au 31/12/2022, 735 demandes de logements sociaux sur la Balme-de-Sillingy dont 436 nouvelles demandes et 299 renouvellements, et 49 logements attribués au cours de l'année
    - A noter également, un prix des loyers dans le privé équivalent à celui du parc social : « Une spécificité en Haute Savoie »\*
- Un **manque de logements d'urgence sur le territoire** : un enjeu fort mais techniquement complexe à mettre en œuvre selon les acteurs
  - A noter, l'existence d'un logement d'urgence à la Balme-de-Sillingy, permettant d'accueillir une personne seule

## Ce que disent les acteurs (3/3)

### FOCUS SUR L'ACTION DES CCAS

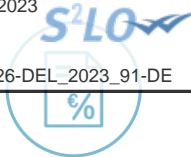
- Un agent commun aux CCAS de la Balme-de-Sillingy et de Sillingy
- Un travail effectué sur les aides facultatives et sur l'aller-vers pour faciliter l'accompagnement des bénéficiaires
- Des tickets alimentaires distribués sur orientation des assistantes sociales du territoire : un partenariat efficace entre les acteurs
- Le développement de « Bons de Noël » : une attribution s'appuyant sur les quotients familiaux de la Caf

### FOCUS : L'AMBITION DES ÉLUS EN MATIÈRE DE HANDICAP ET D'INCLUSION\*\*

- Faciliter la vie de famille en se donnant les moyens d'accompagner les parents
- Garantir à la population des structures adaptées
- Adapter les moyens et services des communes au handicap
- Créer un pôle dédié au handicap : écoute, connaissance des droits...
- Créer une maison médicale pluridisciplinaire pour étoffer l'offre disponible sur le territoire
- Intégrer les offres médicales à la vie scolaire
- Accompagner et former les personnels, l'encadrement sportif et le milieu associatif sur l'inclusion
- Favoriser l'accessibilité dans tous les services du territoire

### LES AXES À TRAVAILLER

- Clarifier le rôle de l'intercommunalité et des communes pour optimiser l'organisation du territoire et renforcer la lisibilité de l'offre
  - Porter une réflexion sur le développement de logements d'urgence sur le territoire
- Faciliter l'orientation des habitants en repensant la communication à leur égard (ex : réfléchir à la création d'un guide d'information)
  - Poursuivre le travail effectué en matière d'aide alimentaire et le développer
- Renforcer les actions de prévention sur le territoire, de la petite enfance jusqu'aux seniors, pour éviter l'urgence
  - Développer les mobilités sur le territoire



# 8.1 REVENUS DE LA POPULATION

Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1<sup>er</sup> décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 5<sup>ème</sup> décile : 50 % des ménages touchent moins
- 3 Revenu au 9<sup>ème</sup> décile : 90 % des ménages touchent moins

## L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

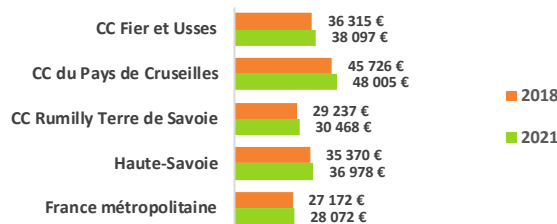


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

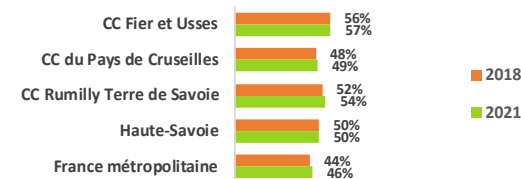
## Revenu annuel moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

Le revenu moyen déclaré était de 38 097€ par foyer fiscal pour la CC Fier et Usse en 2021, contre 28 072€ pour la France métropolitaine.

## Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

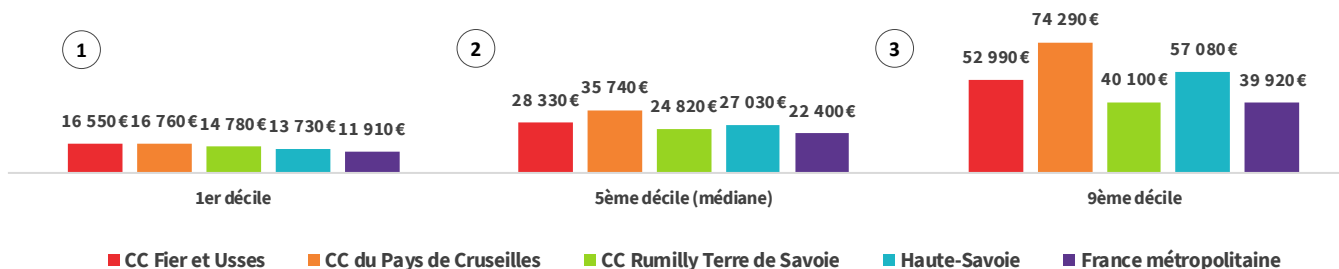


Nb de foyers fiscaux imposés : 4 950

Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021

La part des foyers fiscaux imposés était de 57% pour la CC Fier et Usse, contre 46% pour la France métropolitaine.

## Le revenu aux 1<sup>er</sup>, 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> déciles



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de l'EPCI disposait d'un revenu annuel de 16 550€ contre 11 910€ pour la France métropolitaine.



## 8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2)

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?  
 Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



**Rapport interdécile élevé** = écarts de revenus élevés au sein de la population

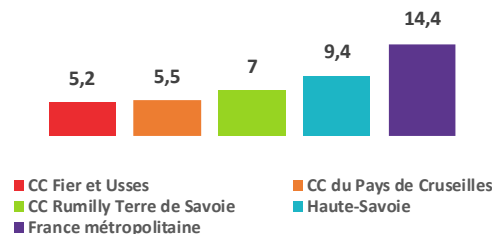
### LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres)
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité

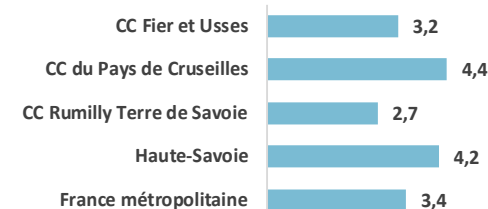
### Le taux de pauvreté



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le taux de pauvreté des habitants de l'EPCI s'élevait à 5,2 contre 14,4 pour la France métropolitaine.

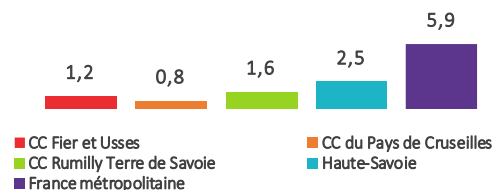
### Le rapport interdécile\*



Source : FiLoSoFi 2020

En 2020, le revenu du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de l'EPCI était 3,2 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

### Foyers allocataires CAF au RSA\* pour 100 ménages

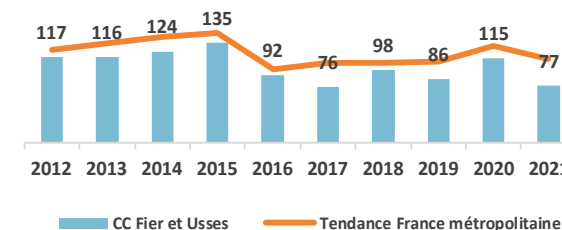


Source : caf.data, 2021

**Nb de foyers allocataires CAF au RSA : 77**

En 2021, il y avait pour la CC Fier et Ussets 1,2 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 0,8 pour la CC du Pays de Cruseilles.

### Évolution des foyers allocataires CAF\* au RSA

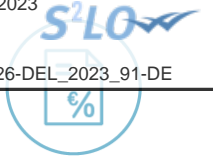


Source : caf.data 2012-2021

En 2021, on totalisait 77 foyers CAF allocataires du RSA pour la CC Fier et Ussets contre 92 en 2016.



## 8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2)



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ? Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

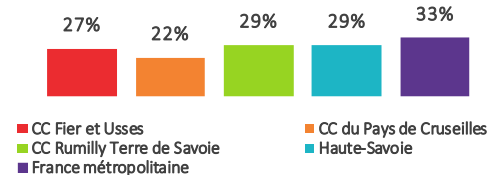
### LE NON RECOURS AUX DROITS

Selon une enquête de la plateforme « Mes allocs » réalisée en janvier 2022, ce sont au moins 10 milliards d'euros d'aides sociales qui ne seraient pas réclamées par leurs potentiels bénéficiaires chaque année en France.

Il existe des variations importantes des taux de non-recours aux droits selon le type de prestations auxquelles les usagers pourraient prétendre mais aussi selon l'origine géographique des ayants-droits potentiels.

Pour le RSA, le taux de non-recours à l'échelle nationale est estimé à 35% des potentiels bénéficiaires et 53% pour la prime d'activité.

### Bénéficiaires de la prime d'activité\*

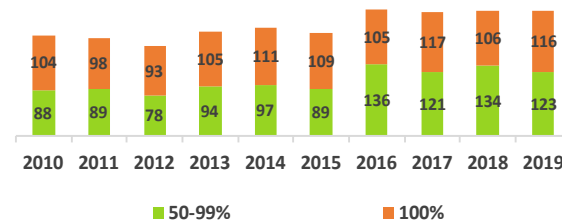


Nb de bénéficiaires de la prime d'activité : 645

Source : caf.data, 2021

En 2021, 27% des allocataires CAF de l'EPCI bénéficiaient de la prime d'activité, contre 29% pour la Haute-Savoie.

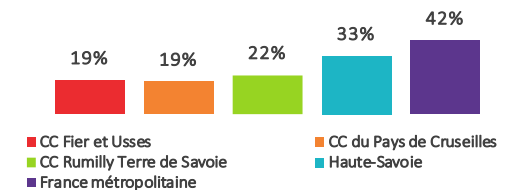
### Foyers CAF\* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales\*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 88 à 123.

### Foyers CAF\* percevant une aide pour le logement\*

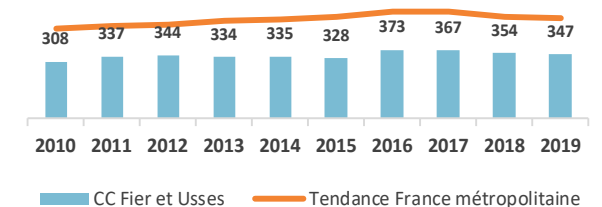


Nb de bénéficiaires aide pour le logement : 442

Source : caf.data, 2021

En 2021, 19% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour la CC Fier et Ussets.

### Evolution des foyers CAF à bas revenu\*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour la CC Fier et Ussets, de 308 à 347.



## CC Fier et Usse

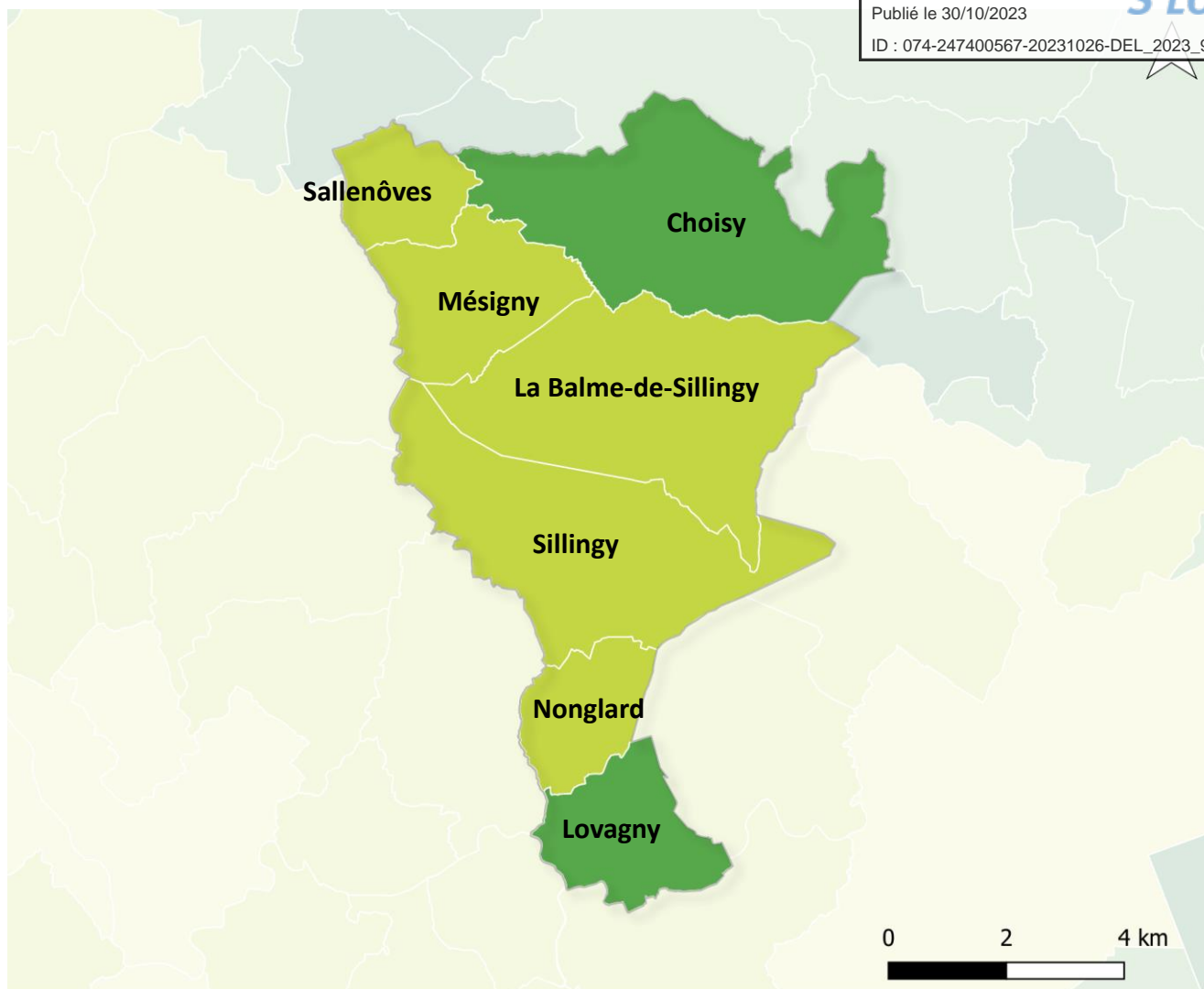
Quel est le revenu médian des foyers fiscaux ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Revenu médian annuel disponible

Moins de 26 000€

De 30 000€ à 34 000€

Données non disponibles

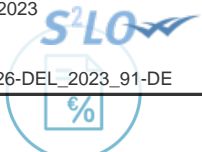
De 26 000€ à 30 000€

Plus de 34 000€

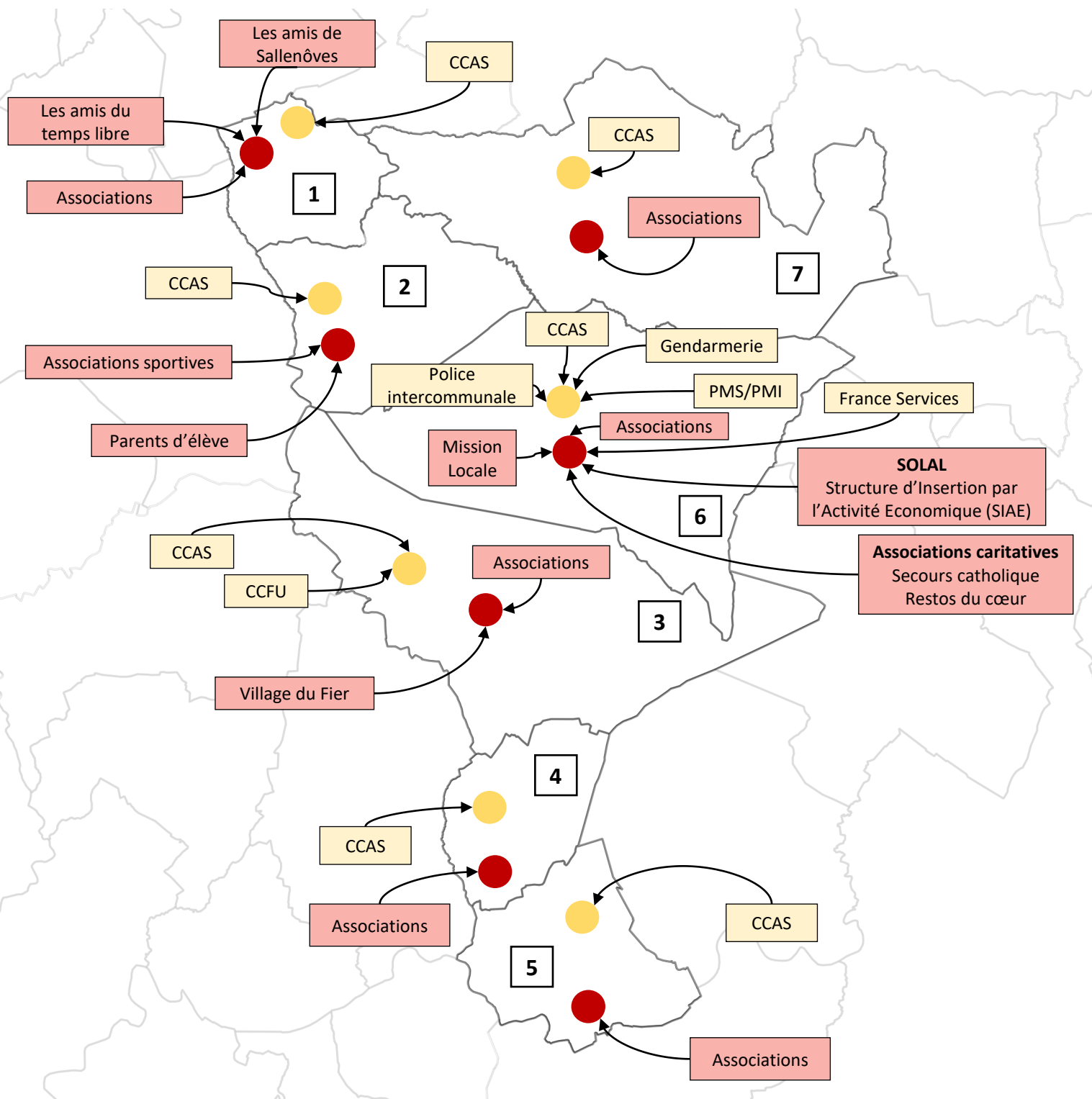
Source : DGFIP 2021

# Répartition des structures solidarités (mai 2023)

Envoyé en préfecture le 30/10/2023  
 Reçu en préfecture le 30/10/2023  
 Publié le 30/10/2023  
 ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



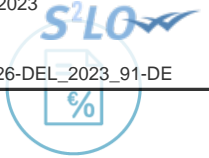
1. Sallenôves
2. Mésigny
3. Sillingy
4. Nonglard
5. Lovagny
6. La-Balme-de-Sillingy
7. Choisy



*Légende*

- Offre publique
- Offre associative
- Offre privée

## 8.3 SOLIDARITÉS – FOCUS SANTÉ



Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? Certains habitants renoncent-ils à consulter ? Quel non-recours aux droits ?

### LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

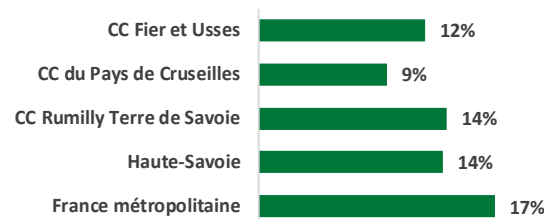


Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

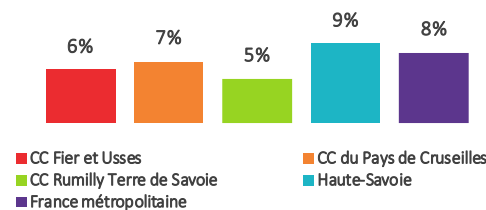
### Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée\*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 12% des assurés du Régime général de l'EPCI étaient en affection de longue durée, contre 17% pour la France métropolitaine.

### Les assurés du Régime général sans médecin traitant

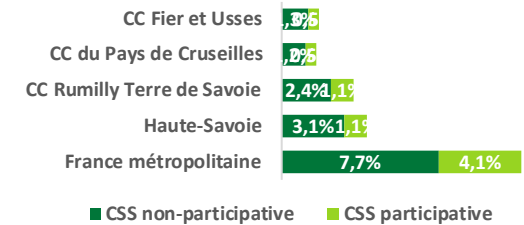


Nb d'assurés sans médecin traitant : 899

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 6% des assurés du Régime général de l'EPCI n'avaient pas de médecin traitant, contre 5% pour la CC Rumilly Terre de Savoie.

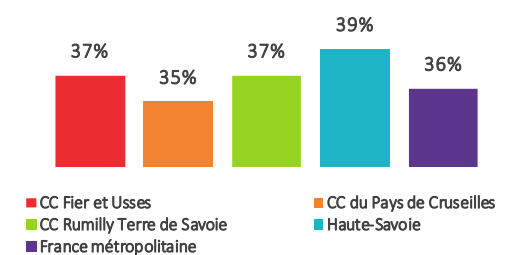
### Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour la CC Fier et Ussets 0,5% des assurés de la Sécurité sociale.

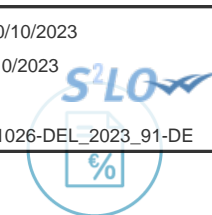
### Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 37% des assurés du Régime général de l'EPCI n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.

## 8.3 SOLIDARITÉS – FOCUS SANTÉ



L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

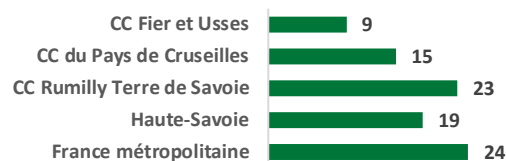
### Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Méd. généralistes	Spécialistes	Autres professionnels	Dentistes	Pharmacies
CC Fier et Usse	3,8	1,3	32,6	3,2	1,3
CC du Pays de Cruseilles	8,7	1,9	37,2	5,0	0,6
CC Rumilly Terre de Savoie	5,6	2,2	33,6	2,2	1,9
Haute-Savoie	9,4	5,8	39,4	6,7	2,7
France métropolitaine	9,0	7,2	40,9	5,7	3,2

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Fier et Usse avait 3,8 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 9,4 pour la Haute-Savoie.

### Accessibilité Potentielle Localisée (APL) aux soins urgents



Source : DREES, DGOS 2019

En 2019, les habitants de l'EPCI avaient en moyenne accès à un dispositif de soins urgents en moins de 9,42857142857143 minutes.

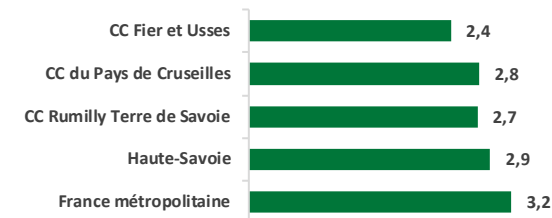
### Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, la CC Fier et Usse totalisait 6 médecins généralistes.

### Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes\*



Source : SNIIRAM INSEE Drees, 2019

En 2019, l'APL s'élevait à 2,4 pour CC Fier et Usse contre 2,8 pour CC du Pays de Cruseilles.

#### LA DÉFINITION



Les « autres professions médicales » regroupent les infirmiers, les professionnels de la rééducation, les aides-soignants, les psychologues, les podologues ou encore les orthophonistes.

#### L'ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE



L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) est un indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital). Il tient compte des médecins dont la commune d'exercice est accessible en moins de 15 minutes.

Plus il est élevé, plus le territoire est doté en médecin généraliste.



## CC Fier et Usse

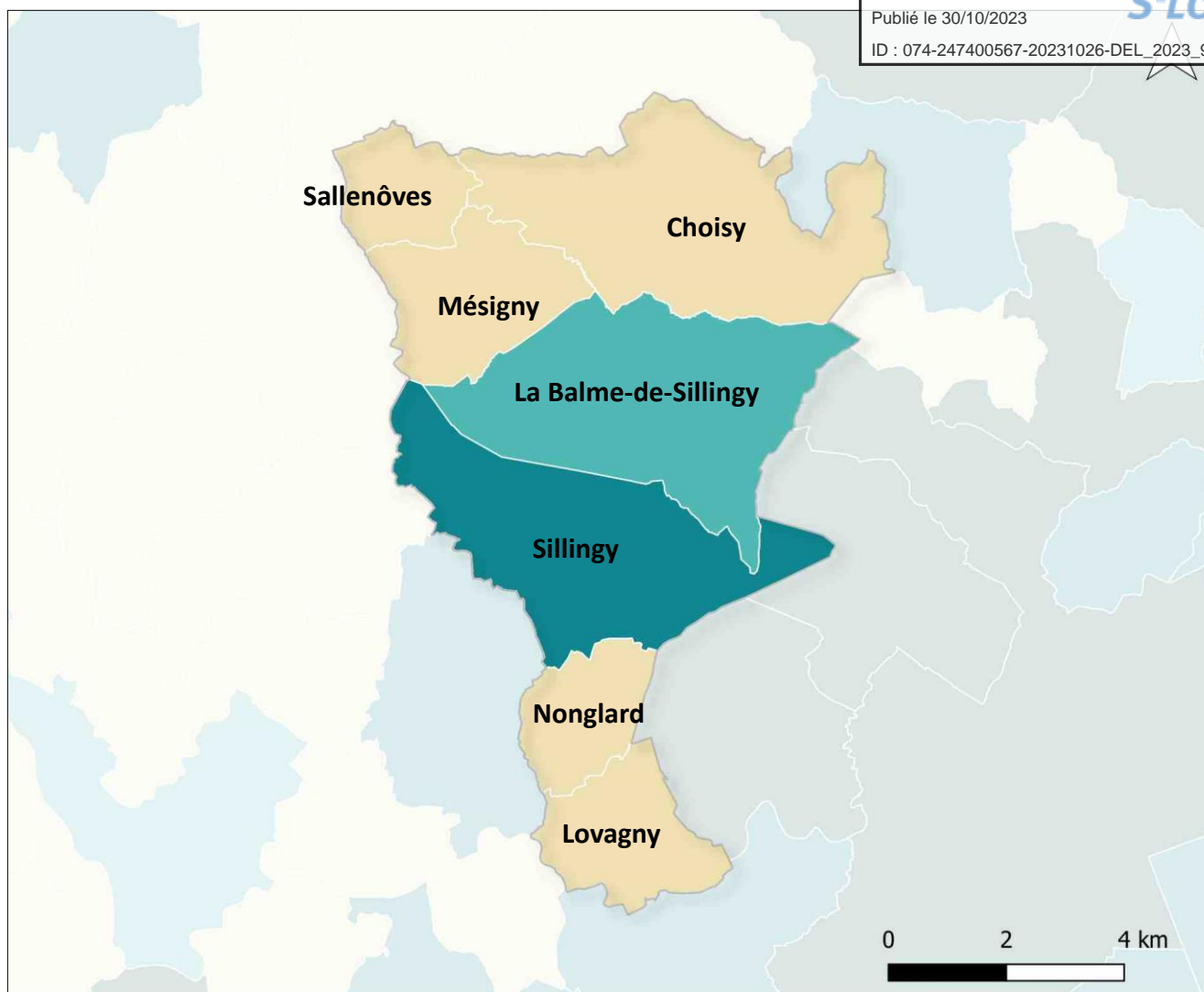
Quel est le nombre de médecins présents dans le territoire ?

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



### Nombre de médecins généralistes par commune



Source : INSEE BPE 2021

## 8.3 SOLIDARITÉS – FOCUS SANTÉ

Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?  
Comment expliquer les évolutions ?

### L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Un nombre de bénéficiaires de prestations handicap élevé ou en augmentation peut être lié à une présence élevée de personnes handicapées, mais aussi à un meilleur repérage de ces derniers.

A noter que le taux de non-recours à l'AAEH est estimé à 85% et à 61% pour l'AAH selon la CAF et la DGFIP.

### LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



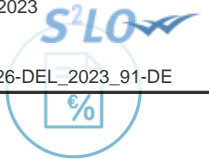
Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035.

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

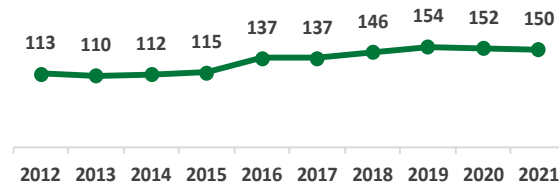
Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



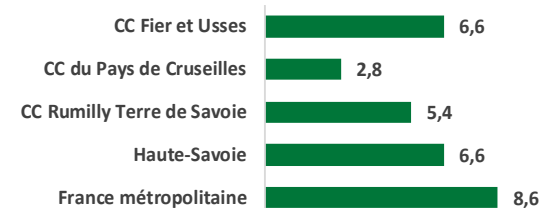
### Les bénéficiaires de l'AAH\*



Source : caf.data 2012-2021

De 2012 à 2021, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de l'EPCI est passé de 113 à 150.

### Bénéficiaires de l'AAH\* pour 100 allocataires CAF



Source : CAF 2021

En 2021, la CC Fier et Ussets totalisait 6,6 bénéficiaires de l'AAH pour 100 allocataires CAF, contre 8,6 pour la France métropolitaine.



# GLOSSAIRE

- 
- 1 Idées d'actions issues des groupes de travail
  - 2 Liste des personnes rencontrées en entretien
  - 3 Glossaire
- 

[Revenir au sommaire](#)



# 1. IDÉES D' ACTIONS ISSUES DU GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Dans le cadre des deux groupes de travail, menés auprès des agents et partenaires dans un premier temps, et auprès des élus dans un second temps, il a été demandé aux acteurs : « Si vous aviez une baguette magique, quel projet/action souhaiteriez-vous mettre en place sur la CCFU ? ». Les résultats sont présentés ci-dessous.

## SOLIDARITÉS

- Harmoniser les offres proposées aux habitants pour faciliter leur orientation et limiter leurs interlocuteurs
- Développer des cours de numérique sur le territoire
- Travailler à la lutte contre l'isolement en pensant des espaces de vie sociale
- Poursuivre les actions dédiées à faciliter la mobilité des habitants
- Renforcer la communication de la collectivité à destination de la population
- Décloisonner l'offre locale en réfléchissant à de potentielles mutualisations en fonction des besoins
- Créer un lieu d'accueil intercommunal pour faciliter l'orientation des nouveaux parents, des nouveaux arrivants...
- Porter une réflexion sur l'intergénérationnel
- Développer une épicerie alimentaire solidaire sur le territoire
- Mettre en place un espace de vie sociale communautaire et mobile avec un coordinateur sur les thématiques de la CTG

## ENFANCE

- Développer des actions collectives de prévention sur les thématiques enfance et parentalité avec les acteurs locaux

## PARENTALITÉ

- Renforcer l'accompagnement des parents sur le territoire
- Développer des actions collectives de prévention sur les thématiques enfance et parentalité avec les acteurs locaux
- Mettre à disposition du matériel et des vestiaires pour soutenir les jeunes parents

## SENIORS

- Faciliter les déplacements des personnes âgées
- Développer la possibilité aux seniors de pouvoir se déplacer facilement
- Accueil de jour itinérant pour les personnes âgées :
  - Pour les personnes en perte d'autonomie
  - Mobiliser un bus à l'échelle intercommunale
  - Mise à disposition de salles par les communes
  - Développer l'aide aux aidants : répit, soutien
  - Informer sur le maintien à domicile

## JEUNESSE

- Créer une structure jeune/un lieu d'accueil pour les jeunes qui soit un lieu d'orientation proposant des actions de prévention, des actions de loisirs...
- Renforcer l'accompagnement des jeunes sur le territoire
- Créer une structure jeunesse sur le territoire
- Créer un endroit dédié à la jeunesse, hors institutions, et ouvert à tous
- Créer un « Espace jeunes » (maison, foyer, club...), pouvant accueillir les 11-20 ans et avec des pôles différents :
  - Accueil, écoute, accompagnement, jeux, information
  - Montage et conduite de projet
  - Guide de prévention (psychologie, sophrologie...)
  - Orientation, jobs d'été
  - Aide aux devoirs
  - Sports et cultures

# 1. IDÉES D' ACTIONS ISSUES DU GROUPE DE TRAVAIL AVEC LES ÉLUS

*Dans le cadre des deux groupes de travail, menés auprès des agents et partenaires dans un premier temps, et auprès des élus dans un second temps, il a été demandé aux acteurs : « Si vous aviez une baguette magique, quel projet/action souhaiteriez-vous mettre en place sur la CCFU ? ». Les résultats sont présentés ci-dessous.*

## SOLIDARITÉS

- Renforcer le repérage et la connaissance des personnes isolées (jeunes, seniors...) et organiser des visites de convivialité
- Créer une « cantine partagée » où se retrouvent des seniors qui ne veulent pas mangers seuls, des personnes en situation de précarité...
- Renforcer l'intergénérationnel sur le territoire
- Porter une réflexion sur l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

## SENIORS

- Faciliter les déplacements des personnes âgées
- Diversifier les activités proposées aux seniors, notamment sur le volet « sorties »

## ENFANCE

- Attribuer au centre de loisirs de Sallenôves des locaux permanents
- Créer plus de liens entre les écoles de la CCFU

## PARENTALITÉ

- Organiser la coordination des dispositifs de parentalité à l'échelle de la CCFU

## JEUNESSE

- Etoffer l'offre de sorties et d'activités proposée aux jeunes
- Mettre en place une structure pour les adolescents et/ou les jeunes adultes en difficulté pour éviter le décrochage et les rapprocher de l'emploi

## ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET LOCALE

- Porter une réflexion sur la dynamique locale pour faire vivre les villages du territoire
- Organiser des rencontres entre les habitants pour renforcer leur intégration
  - Poursuivre et renforcer le soutien aux associations de la CCFU

## 2. LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES EN ENTRETIEN

- Mme Rassemusse, responsable France Services
- Mme Baillard, Directrice Générale des Services de la CCFU
- Mme Schemann, coordinatrice du Relais Petite Enfance (RPE)
- Madame Bianchini, responsable du Pôle Médico-Social (PMS)
- Madame Bianchi, directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Choisy
- M. Coriton, Directeur Général des Services de la Balme-de-Sillingy
- Mme Villeret, Directrice du service Enfance-Jeunesse de Sillingy
- M. Carelli, Président de la CCFU
- Madame Eymery, conseillère territoire en action sociale, Caf 74
- Madame Daudin, gestionnaire des affaires sociales

## Les catégories socio-professionnelles



### Agriculteurs exploitants

### Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

### Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

### Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

### Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

### Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

### Retraités

### Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

## DÉMOGRAPHIE

**Population municipale.** Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

**Population comptée à part.** Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

**Population totale.** Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

**Solde naturel.** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

**Solde migratoire.** Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

**Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF).** Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

**Indice de jeunesse.** Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

**Population étrangère.** Population qui n'est pas de nationalité française.

**Population immigrée.** Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

## PETITE ENFANCE

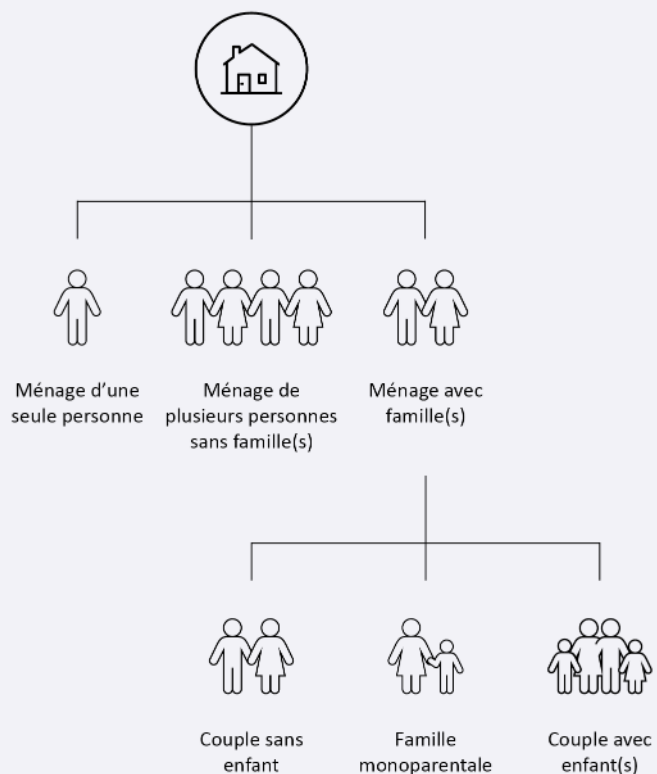
**Complément de libre choix du mode de garde (CMG).** Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

**Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE).** Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

**Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE).** Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

# GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

## Les catégories de ménages



## ENFANCE-JEUNESSE

**Indice de Position Sociale (IPS).** L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Cet indice, très synthétique, est basé sur des caractéristiques telles que les diplômes, les pratiques culturelles, les conditions matérielles, le capital culturel et l'implication des parents dans la scolarité.

## FAMILLES

**Famille monoparentale.** Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

**Famille sans enfant.** Selon l'INSEE, familles qui n'ont pas eu d'enfant, familles dont les enfants sont partis ou familles dont les enfants ont plus de 25 ans.

**Famille.** Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

**Ménage.** De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

## SENIORS

**Contribution sociale généralisée (CSG).** Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

**Pension d'invalidité.** Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



## LOGEMENT ET IMMOBILIER

**FTTH.** Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

**Logements raccordables.** Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

**Logement vacant.** Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

**Mutation.** La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

## HABITAT

**Résidence principale.** Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

**Hébergé à titre gratuit.** Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

**HLM loué vide.** Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

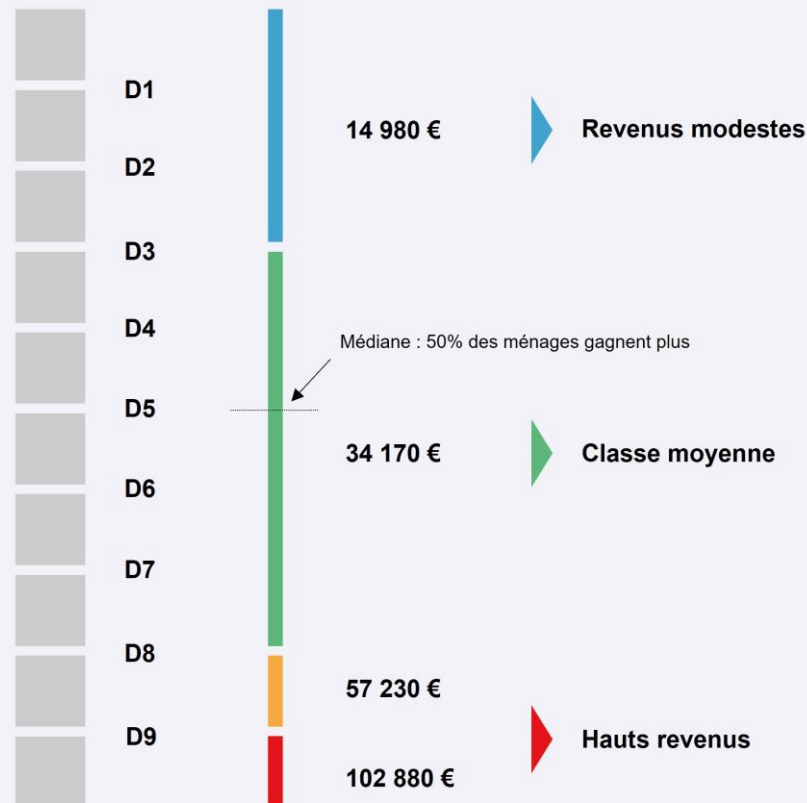
**Logement social (ou HLM).** Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

**Taux de logements sociaux.** Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifient pas un renforcement des obligations de production.

**DPE.** Voir thématique environnement

# GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

## Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2018

## EMPLOI

Envoyé en préfecture le 30/10/2023

Reçu en préfecture le 30/10/2023

Publié le 30/10/2023

ID : 074-247400567-20231026-DEL\_2023\_91-DE



**Actif.** Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

**Taux de chômage.** Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

**Travail à temps partiel.** Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

**Navetteur.** Personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

**Chômeurs de catégorie ABC.** Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

## REVENUS ET PRÉCARITÉ

**Foyer à bas revenus.** Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

**Prestations sociales.** Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

**Prime d'activité.** Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

**Aide pour le logement.** Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

**Revenu de solidarité active (RSA).** Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

**Revenu médian et rapport interdécile.** Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50% touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



## SANTÉ ET HANDICAP

---

**Affection de Longue Durée (ALD).** Personne qui présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds(ex. maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer, diabète, troubles bipolaires ou dépressifs...).

**Allocation adulte handicapé (AAH).** Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

**Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).** Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

**Complémentaire Santé Solidaire (CSS).** Complémentaire santé, participative ou gratuite, versée sous condition de ressources. Elle remplace la CMU (Couverture Maladie Universelle) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé.

**Non-recours aux droits/soins.** Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

## VIE LOCALE

---

**Licenciés sportifs.** Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.